V 25048
17

22114

LE GÉNIE
DE
L'ARCHITECTURE,
OU
L'ANALOGIE
DE CET ART
AVEC NOS SENSATIONS.

PAR M. LE CAMUS DE MÉZIERES, Architecte.

Non ſatis eſt placuiſſe oculis, niſi pectora tangas.
C'eſt peu de plaire aux yeux, il faut émouvoir l'ame.
POEME de la Peinture par le P. MARSY.

A PARIS,
Chez { L'AUTEUR, rue du Foin Saint-Jacques au Collège de Maître Gervais.
BENOIT MORIN, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jacques, à la Vérité.

M. DCC. LXXX.
AVEC APPROBATION, ET PRIVILÈGE DU ROI.

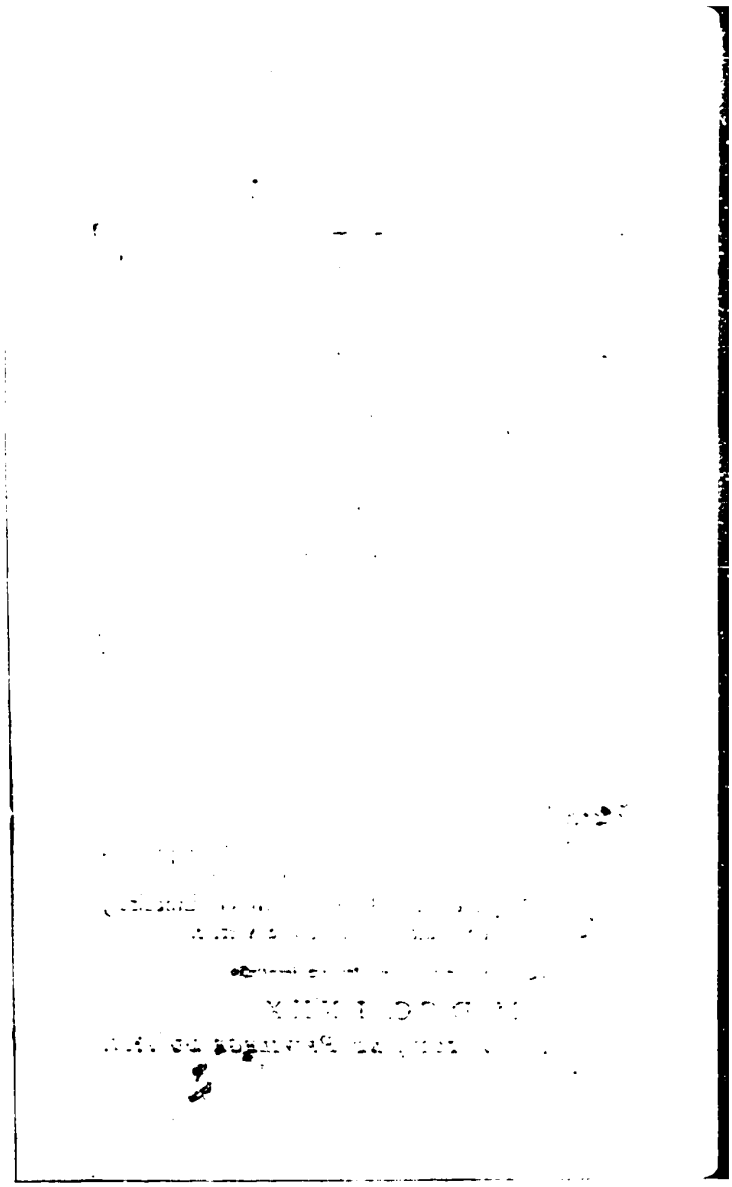

A

MONSIEUR WATELET,

DE l'Académie Françoiſe, Honoraire de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, de celle d'Architecture, Aſſocié libre de la Société Royale de Médecine, Membre des Académies de Vienne, de Madrid, de Berlin, de Rome, de Florence, de Parme, & de l'Inſtitut de Bologne, &c.

MONSIEUR,

C'EST au talent, c'eſt au mérite que je dédie cet Ouvrage; vous aimez, vous

cultivez les Arts : le Crayon, le Burin vous ſont familiers. Vous avez chanté l'art de peindre. Votre Eſſai ſur les Jardins nous rappelle l'Age d'or, vous le faites régner dans les lieux charmans que vous décrivez. Vos Ouvrages, MONSIEUR, *ont animé mon zèle, je vous en offre le fruit ; c'eſt un tribut que je vous dois. Je réclame votre indulgence, & je vous ſupplie d'agréer le reſpect avec lequel je ſuis,*

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,
LE CAMUS DE MÉZIERES.

TABLE DES TITRES

Contenus dans ce Volume.

INTRODUCTION,	page 1
LE GÉNIE DE L'ARCHITECTURE,	17
Ordres d'Architecture,	23
Piédeſtal,	26
Colonne,	ibid.
Entablement,	27
Ordre Toſcan,	31
Ordre Dorique,	ibid.
Ordre Ionique,	32
Ordre Corinthien,	34
Ordre Compoſite,	35
Idée d'un Ordre Français,	37
DE L'ART DE PLAIRE EN ARCHITECTURE,	41
DÉCORATION EXTÉRIEURE,	56
DE LA DISTRIBUTION ET DU DÉCORE,	80
Veſtibule,	97
Premiere Antichambre,	99
Seconde Antichambre,	109
Troiſieme Antichambre,	102
Sallon,	104
Chambre à coucher,	114
Boudoir,	116

Glaces, 124
Cabinet de toilette, 126
Garderobe pour les Hardes, 130
Garderobe de propreté, 132
Cabinet à l'Angloiſe, 133
Bains, 136
Antichambre des bains, ibid.
Cabinet des bains, 137
Etuve, 144
Chambre à coucher des bains, 146
Garderobe des bains, 148
Garderobe de propreté, ibid.
Lingerie, 149
Cabinets, 156
Grand Cabinet, 158
Arriere-Cabinet, 161
Serre-papier, 162
Garderobe, ibid.
Dégagement, 163
Bibliotheque, 164
Cabinet attenant la Bibliotheque, 168
Cabinet de Médailles & d'Antiquités, 170
Cabinet d'Hiſtoire naturelle, 171
Cabinet des Machines, 173
Salle à manger, ibid.
Salle du Buffet, 187
Cuisines et Offices, *Cuiſine*, 191
Garde-Manger, 194

Garde-Manger pour le Poiſſon, 195
Bûcher, 196
Rôtiſſerie, ibid.
Pâtiſſerie, 197
Lavoir, 198
Commun, 199
Cour des Cuiſines, 201
Office, 202
Premiere Piece de l'Office, 203
Seconde Piece de travail pour les Sucreries, ibid.
Troiſieme Piece où ſe dreſſent les Deſſerts, 204
Quatrieme Piece pour ſerrer les Sucreries, 205
Cinquieme Piece ſervant de Fruiterie, 206
Sixieme Piece pour les Plateaux & les Porcelaines, 209
Septieme Piece pour l'Argenterie, 210
Huitieme Piece pour le Logement de l'Officier, 211
Neuvieme Piece pour l'Aide d'Office, ibid.
Logement du Maître-d'hôtel, ibid.
Logement du Chef de Cuiſine, 212
LOGEMENS DES DIFFÉRENS OFFICIERS, 214
Appartement du Secrétaire, ibid.
Logement du ſous-Secrétaire, 216
Bibliothécaire, 217
Logement des Enfans de la Maiſon, ibid.
Logement des Fils de la Maiſon, 219
Logement des Demoiſelles, 220
Logement de l'Intendant, 221

Logement des Valets-de-chambre, 222
Premier Valet-de-chambre, ibid.
Second Valet-de chambre, 223
Premiere Femme-de-chambre, 224
Seconde Femme-de-chambre, 225
Lingerie, 226
Logement de la Femme-de-charge; 227
Infirmerie, ibid.
BASSE-COURS. Des Ecuries & des Remiſes, 234
Ecuries, 237
Ecuries des Chevaux de ſelle, 248
Ecuries des Chevaux étrangers, 249
Ecuries des Chevaux malades, 250
Remiſes, ibid.
Endroit pour les Harnois, 252
Sellerie, 254
Baſſe-cour des Fumiers, 256
Maréchal, 257
Greniers à Foin, 259
Greniers à Paille, 260
Greniers à l'Avoine, ibid.
Logement de l'Ecuyer; 261
Piqueur, ibid.
Valet-de-chambre Tapiſſier; 262
Garde-Meuble, 263
Manege, 264

FIN.

INTRODUCTION.

PERSONNE n'a encore écrit ſur l'analogie des proportions de l'Architecture avec nos ſenſations ; nous n'en trouvons que des fragmens épars, peu approfondis, &, pour ainſi dire, jettés au haſard.

On peut les regarder comme des diamans dans leur enveloppe groſſiere, qui attendent le ſecours de l'art pour jouir de tout leur éclat.

C'eſt un ſujet neuf à traiter ; auſſi n'offrons-nous ce travail que comme un ſimple eſſai, dans le deſſein d'exciter des génies plus heureux, à ſaiſir le même point de vue, & à faire ſur cette matiere un Ouvrage complet digne du ſiecle éclairé dans lequel nous vivons.

Juſqu'ici on a travaillé d'après les proportions des cinq Ordres d'Architecture, employés dans les anciens Edifices de la Grece & de l'Italie : c'eſt un modele précieux ; on ne pouvoit mieux faire. Mais combien d'Artiſtes n'ont employé ces Ordres que machinale-

ment, ſans ſaiſir les avantages d'une combinaiſon qui pût faire un tout caractériſé, capable de produire certaines ſenſations; ils n'ont pas conçu plus heureuſement l'analogie & le rapport de ces proportions avec les affections de l'ame.

Nous voyons quelquefois des morceaux d'Architecture qui ſurprennent, qui font impreſſion, mais qui laiſſent le jugement incertain : il reſte quelque choſe à deſirer : quelle en eſt la cauſe? C'eſt qu'ils ſont enfans du caprice : quoiqu'il y regne du goût, & que le génie perce, on reconnoît, en les examinant, que l'exécution eſt douteuſe, & que les vrais principes de l'Art ont été méconnus ou négligés. Il exiſte cependant d'heureuſes productions de ces vaſtes génies, vrais phénomenes de leur ſiecle : prenons-les pour modèles; diſcutons-les avec une attention raiſonnée; démêlons les cauſes qui les font agir ſur notre ame; & par cette voie formons-nous des principes.

Notre objet eſt de développer ces cauſes par nos Obſervations ſur les Edifices les plus remarquables; ſur ceux qui nous auront

frappés; & d'après les ſenſations que nous aurons nous-mêmes éprouvées. La nature & l'art nous guideront de concert : c'eſt leur marche que nous voulons ſuivre; heureux, ſi ce travail ne ſurpaſſe pas nos forces.

Occupé de ces obſervations depuis ma jeuneſſe, mon zèle s'eſt ſoutenu en fixant mon attention ſur les ouvrages de la nature. Plus j'ai examiné, plus j'ai reconnu que chaque objet poſſede un caractere qui lui eſt propre, & que ſouvent une ſeule ligne, un ſimple contour ſuffiſent pour l'exprimer. La face du lion, celles du tygre & du léopard ſont compoſées d'un aſſemblage de traits qui les rendent terribles, & portent l'épouvante dans les ames les plus fermes. On apperçoit dans la tête du chat le caractere de la trahiſon : la douceur & la bonté ſont peintes ſur celle d'un agneau; le maſque du renard annonce la fineſſe & l'aſtuce : un ſeul trait les caractériſe.

Le célebre le Brun (1), dont les talens honorent ſa patrie, nous a prouvé la vérité

(1) Charles le Brun, premier Peintre de Louis XIV, mort à Paris en 1690, a laiſſé au Public le caractere des paſſions deſſiné au ſimple trait.

de ce principe en nous donnant ſon caractere des paſſions ; il a exprimé les différentes affections de l'ame, & rendu par une ſeule ligne la joie, la triſteſſe, la colere, la fureur, la commiſération, &c.

Ainſi, dans les objets inanimés, la forme nous rend les uns flatteurs, les autres déſagréables. Une fleur charme les yeux, une douce ſympathie nous attire, la diſpoſition de ſes parties nous attache. Pourquoi les productions de l'Art que je traite n'auroient-elles pas le même avantage ? Une conſtruction fixe nos regards par ſa maſſe ; ſon enſemble nous attire ou nous repouſſe. En examinant un monument, nous éprouvons différentes ſenſations oppoſées les unes aux autres : là, c'eſt la gaieté ; ici, la mélancolie. L'une concentre notre ame dans le recueillement ; l'autre l'éleve à l'admiration, la retient dans le reſpect, &c.

Quelles ſont les cauſes de ces différens effets ? Démêlons-les, s'il eſt poſſible, l'exiſtence n'en eſt pas douteuſe ; combien ſe montrera-t-elle plus ſenſible, ſi l'on réunit à l'Architecture, la Peinture & la Sculpture ? Qui

peut réſiſter alors à cette triple magie dont les preſtiges font éprouver à l'ame preſque toutes les affections & ſenſations qui nous ſont connues ? Voulons-nous en juger avec certitude & ſatisfaction ? Jettons les yeux ſur les décorations de nos Théatres, où la ſimple imitation des ouvrages enfantés par l'Architecture détermine nos affections. Ici, c'eſt le Palais enchanté d'Armide ; tout y eſt à la fois magnifique & voluptueux ; on devine qu'il fut élevé par les ordres de l'Amour. La toile change ; c'eſt le ſéjour de Pluton qui porte l'horreur & l'effroi dans les ames. Voyons-nous le Temple du Soleil ? il produit l'admiration. L'aſpect d'une Priſon fait naître la triſteſſe ; des Appartemens deſtinés à une fête, entourés de jardins, de fontaines & de fleurs, excitent la gaieté & préparent aux plaiſirs. A la vue de la forêt de Dodone, l'ame eſt émue ; on eſt ſaiſi de l'horreur ſacrée des bois.

Le fameux Servandoni (1), dont le génie

(1) Servandoni a été en France Architecte, Peintre & Décorateur du Roi, & Membre des Académies établies pour ces différens Arts. Il eut les mêmes qualités auprès des Rois d'Angleterre, d'Eſpagne, de Pologne, & du Duc régnant

fécond & la connoiſſance des ſecrets de ſon Art nous ont ſurpris & charmés ſur la ſcêne (1), a ſçu, dans un Spectacle muet, faire éprouver l'effet de l'ardeur brûlante du Soleil. On y voyoit le Camp de Godefroy en proie aux feux de la Canicule ; preſqu'aucune ombre, un ciel rougeâtre, une terre aride, un effet de lumiere qui rappelloit celui d'un air enflammé ; tout y produiſoit une illuſion dont aucun Spectateur n'étoit à l'abri ; on croyoit ſouffrir, on étoit ſoumis à la puiſſance de l'Art. Il eût ſans doute, avec autant de ſuccès, fait paſſer dans nos ames l'idée d'un froid cuiſant, s'il nous eût préſenté l'image de ces climats où quelques bouleaux dépouillés ſont les ſeuls végétaux qui s'élevent ſur des rochers couverts de neiges éternelles ; un air ſombre, un ciel pâle & uniforme auroit annoncé de nouveaux frimats prêts à ſe répandre. Des fleuves glacés & immobiles, des ſources ſurpriſes & comme arrêtées dans leur fuite, n'auroient préſenté

de Wirtemberg. En Portugal, il a été décoré de l'Ordre Royal de Chriſt. Il eſt mort à Paris, le 19 Janvier 1766.

(1) Repréſentation en machines, donnée ſur le Théatre des Thuilleries, en 1741.

qu'une nature privée de vie & de mouvement. Ce ſpectacle nous eût fait friſſonner. Que n'éprouvons-nous pas dans les oppoſitions des ténebres les plus épaiſſes, & du jour le plus pur, dans les agrémens du calme & les déſordres de la tempête & des vents? Les nuances, les gradations nous affectent.

Ce ſont donc les diſpoſitions des formes, leur caractere, leur enſemble qui deviennent le fond inépuiſable des illuſions. C'eſt de ce principe qu'il faut partir, lorſqu'on prétend dans l'Architecture produire des affections, lorſqu'on veut parler à l'eſprit, émouvoir l'ame, & ne pas ſe contenter, en bâtiſſant, de placer pierres ſur pierres, & d'imiter au haſard des diſpoſitions, des ornemens convenus ou empruntés ſans méditation. L'intention motivée dans l'enſemble, les proportions & l'accord des différentes parties produiſent les effets & les ſenſations.

Conſultez ſans ceſſe, & ayez pour objet principal l'harmonie des proportions & des rapports mutuels de chaque partie; elle ſeule forme l'enchantement dont notre ame eſt épriſe. Tâchons d'en connoître les cauſes, exa-

minons-en les principes, afin d'en pouvoir établir les regles.

L'analogie des proportions de l'Architecture avec nos ſenſations, forme une ſuite de réflexions qui établit la Métaphyſique intéreſſante, d'où dépendent les progrès de cet Art. Nous avons cherché à écarter l'attirail ſcholaſtique & tout ce qui reſſent la ſubtilité des raiſonnemens, en évitant la ſéchereſſe des principes, & répandant, autant qu'il nous a été poſſible, ſur ceux que nous avons établis, un coloris agréable, par des comparaiſons, des deſcriptions & des exemples.

Telles ſont les loix que nous nous ſommes preſcrites dans cet Ouvrage; les détails dans leſquels nous ſommes entrés s'étendent juſqu'aux différentes diſtributions des Edifices. Nous avons parlé des caracteres relatifs à chaque endroit, à chaque piéce d'une Maiſon, ſans oublier ce qui eſt propre & convenable à l'état des perſonnes qui doivent l'habiter.

L'Edifice que fait conſtruire un grand Seigneur, le Palais d'un Evêque, l'Hôtel d'un Magiſtrat, la Maiſon d'un Militaire, celle d'un riche Particulier, ſont des objets qui

doivent être différemment traités. Les ſenſations qu'ils excitent ne ſont pas les mêmes; conſéquemment les proportions de l'enſemble, celles des maſſes & des détails demandent des caracteres qui leur ſoient propres.

Si on juge que nous avons trop multiplié le nombre des piéces relatives à chaque partie de diſtribution, & qu'on ne veuille pas ſe loger auſſi grandement, il eſt facile, ſans nous reprocher la profuſion, de ſe reſtreindre à ſon état, à ſa fortune; qui peut le plus, peut le moins. D'ailleurs, les idées ſe rétréciſſent aſſez; il faut dans les principes préſenter tout en grand. Il eſt bon de connoître juſqu'à quel point on peut porter le luxe & l'aiſance; nous ne devons pas fronder le goût du ſiécle.

Nos principes ſur l'analogie des proportions de l'Architecture avec nos ſenſations ſont calqués ſur ceux de la plus grande partie des Philoſophes. On n'erre point en ſuivant la nature; ſa marche eſt une, Pithagore nous le dit.

L'harmonie eſt le premier mobile des plus grands effets; elle a ſur nos ſenſations le droit

le plus naturel ; les Arts dont elle eſt la baſe portent dans notre ame une émotion plus ou moins délicieuſe.

Le Pere Caſtel, ce ſavant Jéſuite, Auteur du merveilleux Clavecin de couleurs, a bien ſenti toute l'étendue de ces réflexions. Auſſi, par un calcul le mieux conçu & le plus ingénieux, avoit-il conſtruit un inſtrument qui donnoit un concert de couleurs, en même-temps qu'il en formoit un par les ſons. Les couleurs ſe ſuccédoient harmoniquement, & frappoient les yeux avec la même magie & autant d'agrément pour l'homme inſtruit, que les ſons combinés par le plus habile Muſicien peuvent flatter les oreilles. Ce chef-d'œuvre a éprouvé le ſort des meilleurs projets ; il a été jugé ſans être connu. On veut ſavourer comme un fruit dans ſa véritable ſaiſon & d'une qualité décidée, ce qui n'eſt qu'un fruit précoce ; c'eſt étouffer le talent dans ſa naiſſance. Il y a ſans doute des choſes qui ne peuvent être ſaiſies au premier inſtant ; la baſe des ſciences eſt de bien voir ; pour bien voir, il faut examiner & réfléchir. Un Savant, qui dans une Bibliotheque ne ſe ſeroit long-temps

occupé que de Livres, tout-à-coup tranſporté dans une ſuperbe Galerie de Tableaux, n'aura ni le même plaiſir, ni les mêmes ſenſations que celui qui ſe ſera fait une étude de l'art de peindre. On pourroit même le voir préférer un médiocre Tableau dont le coloris ſeroit gai & brillant à celui de nos Tableaux les plus précieux, & dont nous faiſons le plus de cas. Regrettons qu'on ait négligé la découverte du Pere Caſtel, qui peut-être en auroit produit de plus intéreſſantes; ce ſeroit au moins un plaiſir de plus. Nos regrets ſont fondés; une étincelle peut occaſionner le plus grand feu. Mais laiſſons cette diſgreſſion, & diſons qu'il y a entre les couleurs & les ſons une liaiſon intime, que les paſſions en ſont également affectées, & qu'il en réſulte les mêmes effets. A l'aſpect d'un beau monument, les yeux jouiſſent d'un plaiſir auſſi flatteur, que les oreilles dans l'art ſublime des ſons. La Muſique, cet Art divin qui nous enchante, a les rapports les plus intimes avec l'Architecture. Ce ſont les mêmes conſonances, les mêmes proportions. La Ville de Thèbes, ſuivant la fable, fut bâtie aux ſons de la lyre,

d'Amphion, fiction qui nous apprend au moins que les Anciens ſentoient combien l'Architecture étoit liée à l'harmonie, qui n'eſt autre choſe que la convenance des différentes parties pour former un tout relatif.

L'Architecture eſt vraiment harmonique. L'ingénieux M. Ouvrard, Maître de Muſique de la Sainte-Chapelle & l'un des habiles Muſiciens du ſiecle de Louis XIV, le prouve de la maniere la plus victorieuſe dans ſon Traité (1). Pour appuyer ſon ſyſtême, il fait voir que les meſures du Temple de Salomon ſont entr'elles en proportion des nombres harmoniques; ces meſures ſont conformes à celles que l'Ecriture nous a données & que Villalpande (2) nous a repréſentées dans un ſi beau jour. Il ne s'eſt pas arrêté à ce ſeul Edifice : il a appliqué ſes principes à pluſieurs Bâtimens antiques & à tous les préceptes de

(1) Architecture harmonique, ou application de la doctrine des proportions de la Muſique à l'Architecture.

(2) Jean-Baptiſte Villalpande, habile Jéſuite, natif de Cordoue, Auteur d'un ſavant Commentaire ſur Ezéchiel, en trois tomes *in-fol.* dont on eſtime ſur-tout la deſcription de la Ville & du Temple de Salomon. Il eſt mort en 1608.

Vitruve (1); différens morceaux agréables & marqués au coin du génie ſont ſortis de ſes mains. Envain s'eſt-on récrié contre ſes ſyſtêmes. Mal-à-propos M. Perrault (2) a-t-il écrit qu'il ne devoit point y avoir de proportions fixes, que le goût ſeul devoit décider; qu'il étoit néceſſaire que le génie eût ſes écarts, que les regles ſtrictes & trop multipliées le rétréciſſoient, ſembloient le circonſcrire & le rendoient pour ainſi dire ſtérile.

Diſons qu'il faut néceſſairement des points d'après leſquels on puiſſe partir, & des loix pour fixer notre imagination qui, en général, eſt licencieuſe. En l'abandonnant à elle-même, elle ne connoît ni frein ni meſure, elle produiroit des compoſés monſtrueux, feroit un groſſier mêlange de tous les genres, & ne craindroit pas de les réunir dans une

(1) Vitruve, Architecte fameux du temps d'Auguſte.

(2) Claude Perrault, dont Boileau a parlé ſi ſouvent dans ſes Satyres, mort à Paris en 1688, nous a laiſſé une Traduction & un ſavant Commentaire ſur Vitruve. C'eſt ſur ſes Deſſins qu'ont été bâties la Porte Saint-Bernard, l'Obſervatoire & la fameuſe Colonnade du Louvre. Ce célebre Artiſte avoit débuté par l'étude de la Médecine; il étoit Docteur de la Faculté de Paris.

même décoration. L'Architecture gothique nous en fournit un exemple frappant.

C'eſt d'après des regles fixes & invariables que ſe forme le goût & que nous faiſons mouvoir d'une maniere déterminée & ſublime tout à la fois, les différens reſſorts pour affecter agréablement les ſens & porter dans l'ame cette émotion délicieuſe qui nous ravit, qui nous enchante. C'eſt auſſi d'après ces réflexions & ſur de pareils modèles que nous avons pris notre eſſor.

Les Jardins que nous appellons Anglois, mais dont l'origine eſt vraiment Chinoiſe, nous ont fourni des moyens puiſés dans la nature même, dont les beautés ſont toujours dans une juſte proportion & dans un vrai rapport. L'expreſſion n'en eſt jamais équivoque; perſonne n'héſite ſur le caractere qu'elle préſente, elle eſt à la portée de tout le monde. La ſenſibilité, dont preſque tous les hommes ſont partagés, ſuffit pour faire reſſentir l'étendue de ſes effets.

Que de ſcênes agréables & quels tableaux n'offrent pas les Jardins de cette eſpece, lorſqu'ils ſont heureuſement conçus, qu'ils

ſont analogues au genre qu'on s'eſt propoſé & enfin calqués ſur la belle Nature ! Que de genres, que d'eſpeces ! Les objets dont-ils ſont compoſés, quoiqu'inſenſibles & inanimés, agiſſent ſur les facultés de l'ame, & parviennent à élever l'eſprit juſqu'aux plus ſublimes contemplations. Depuis que nous avons différens traités ſur les Jardins qui font honneur à ceux qui les ont donnés, nous en avons ſaiſi pluſieurs idées: ſemblables à l'abeille, nous avons tâché d'en faire un miel agréable; heureux, ſi nos efforts peuvent tendre au progrès de l'Art ſur lequel nous écrivons.

Tel a été l'objet de notre étude, c'eſt dans ces ſources que nous avons puiſé; en les conſidérant avec une attention raiſonnée, nous avons cherché à développer la marche des ſenſations qu'elles occaſionnoient.

L'enſemble, les maſſes, les proportions, les ombres, les lumieres ont ſervi de baſes à nos combinaiſons. Nous avons tâché d'en concevoir les accords, de les analyſer, de déduire des principes, d'établir des regles.

C'eſt au Public éclairé à décider ſi nous avons réuſſi dans notre projet, l'expérience

nous l'apprendra. Quoi qu'il en ſoit, il eſt toujours flatteur d'avoir ouvert une nouvelle carriere avec l'avantage d'y entrer.

Enfin, qu'il ſoit permis d'obſerver que c'eſt ici l'ouvrage d'un Artiſte, qui, par ſes occupations, ne peut pas ſe livrer entiérement aux Belles-Lettres. Pourvû qu'il ait de l'ordre, que ſes idées ſoient nettes & ſuivies, que ſon plan ſoit rempli, il eſpere qu'on lui fera grace ſur l'élégance & la pureté du ſtyle, en convenant ſurtout qu'il y a des choſes de l'Art qui ne peuvent être écrites que par ceux qui l'exercent habituellement.

LE GÉNIE
DE
L'ARCHITECTURE.

L'ARCHITECTURE ou l'art de bâtir ſe diviſe en pluſieurs branches. Notre objet eſt de conſidérer cet art, relativement à la décoration, dont le vrai beau conſiſte dans le rapport des proportions que les différentes parties des édifices ont entr'elles. C'eſt de leur harmonie, c'eſt de leur accord que naît cet enſemble qui nous flatte, qui nous ſéduit: de cette harmonie & du beau réel ou relatif naiſſent auſſi les différentes ſenſations.

Arrêtons-nous par exemple à l'intérieur du Dôme des Invalides (1): quelles ſenſations

(1) Cette partie d'édifice a été conſtruite ſur les Deſſins de Jules Hardouin Manſard, premier Architecte du Roi, neveu de François Manſard.

n'éprouvons-nous pas ! Nous ſommes remplis d'étonnement & d'admiration, notre ame eſt élevée. Saiſis dans une eſpece d'extaſe, il ſemble que nous participions à la grandeur du Dieu qu'on y adore.

Si nous conſidérons les dehors du Dôme, ſa forme piramidale & la baſe ſur laquelle elle s'éleve majeſtueuſement, nous ſommes auſſitôt pénétrés d'un ſentiment de grandeur & de magnificence.

Nous trouvons dans la colonade du Louvre (1) un édifice impoſant, riche & noble. L'entrée de la nouvelle monnoie (2) & ſon eſcalier ſe préſentent avec les mêmes avantages.

L'intérieur de l'égliſe du Val-de-Grace (3),

(1) Les Deſſins en ont été donnés par Claude Perrault, & l'ont emporté ſur ceux des différens Architectes qui y avoient concouru, notamment le Cavalier Bernin qu'on avoit fait venir à Paris à cet effet, & avec des dépenſes vraiment royales. Claude Perrault eſt de Paris, & y eſt mort le 9 Octobre 1688, à 75 ans.

(2) Edifice élevé ſur les Deſſins de M. Antoine, Membre de l'Académie d'Architecture, né à Paris, & actuellement vivant. La premiere pierre a été poſée le 30 Avril 1771, & le tout complettement fini en 1775.

(3) Le Val-de-Grace, dont Louis XIV, à l'âge de 7 ans,

celui de la Sorbonne (1) & du College Mazarin ou des quatre Nations (2) nous entraînent au recueillement. Voyez comme les jours y ſont ménagés, tout y paroît éclairé en demi teinte, nos ſentimens ſe trouvent fixés, point de diſtractions, l'ame y eſt concentrée en elle-même. Jettons les yeux ſur nos Salles de ſpectacles, celle de l'Opéra à Paris, préparée pour le bal (3), celle de

poſa la premiere pierre en Avril 1645. François Manſard en donna les Deſſins; enſuite la conduite en fut donnée à Jacques le Mercier qui le continua juſqu'à l'entablement où il reſta quelque temps. Enfin, en 1654, la Reine nomma Pierre le Muet, auquel elle aſſocia Gabriel le Duc pour finir ce bel Edifice.

(1) La Sorbonne, conſtruite ſur les Deſſins de Jacques le Mercier, Architecte du Roi, né à Pontoiſe. La premiere pierre en fut poſée le 4 Juin 1629.

(2) Le College Mazarin bâti ſous les ordres du Cardinal de ce nom, & ſur les Deſſins de Louis le Veau, premier Architecte du Roi, mort en 1670, âgé de 58 ans, & conduit par les ſoins de François Dorbay, ſon Eleve, mort en 1697.

(3) Par M. Moreau, de l'Académie d'Architecture, Maître général des Bâtimens de la Ville, & Chevalier de l'Ordre de S. Michel, qui a fait preuve de ſes heureux talens. Le Bâtiment en a été commencé en Mai 1764. Le Théâtre a été achevé à la fin de 1769, & l'ouverture s'en eſt faite le 16 Janvier 1770, par l'Opéra de Zoroaſtre.

Verſailles, ſur-tout (1), font naître des ſentimens analogues aux jeux, aux divertiſſemens, aux fêtes qu'elles annoncent. La derniere réunit la décence & la grandeur. C'eſt un enchantement, tout occupe l'eſprit, rien ne l'enchaîne.

Le Château de Trianon (2) particuliérerement deſtiné à faire jouir de la promenade & des plaiſirs qui peuvent remplir & diverſifier les loiſirs d'un Monarque, annonce la gaieté; l'enſemble de ſes maſſes, ſes percés, ſes formes bien cadencées & légeres, l'aſſortiment des marbres, le caractere des ornemens, tout concourt au même but.

Le Château de Verſailles du côté des Jardins fait naître un ſentiment ſérieux & peut-être mélancolique. L'enſemble de ce grand édifice, ſuperbe à la vérité, mais d'une même hauteur dans toute ſon étendue, ne forme

(1) Elevée pour les Nôces de Louis XVI, alors Dauphin, le 16 Mai 1770, ſur les Deſſins de M. Gabriel, prémier Architecte du Roi.

(2) Bâti en 1670, ſous le Miniſtere de M. de Louvois, par Jules Hardouin Manſard, premier Architecte du Roi. Quant au Bâtiment de la premiere Chapelle, il eſt de Libéral Bruant.

qu'une ligne droite ſur l'horiſon, ce qui ſemble circonſcrire notre ame, la captiver & la renfermer en elle-même.

Aujourd'hui dans les fauxbourgs de la Capitale, une infinité de nouveaux édifices ſemble prévenir les jouiſſances & la volupté. Quel eſt la cauſe de ſes ſenſations? C'eſt le choix des proportions, ce ſont les formes qu'on employe & la ſituation à laquelle on les adapte avec goût, avec intention; ce ſont les ornemens & les rapports réciproques qui produiſent ce caractere & qui en effet établiſſent les illuſions de l'Architecture: heureux celui dont le talent lui fait faire un juſte emploi de ces moyens! C'eſt un don précieux, peu d'Artiſtes l'ont reçu, & peu trouvent l'heureuſe occaſion d'en faire uſage. Ne nous arrêtons point aux digreſſions dans leſquelles nous pourrions nous engager. Commençons par conſidérer les cinq Ordres qu'on doit regarder comme les élémens de l'Art qui fait l'objet de cet Ouvrage.

C'eſt dans l'enſemble des édifices connus qui excitent en nous différentes ſenſations, c'eſt dans les détails, dans la deſcription du lieu &

des maſſes que nous puiſerons des principes, ſur leſquels ceux qui ont traité juſqu'ici de l'Architecture ont paſſé trop légérement. Notre véritable but eſt que, d'après nos remarques, chacun puiſſe tirer des conſéquences auxquelles il n'auroit jamais penſé. Si les avantages répondent à nos vues, nous ſerons amplement récompenſés de nos peines.

Les proportions générales de l'Architecture ont avec celles du corps humain, une analogie frappante & ſemblent priſes d'après les principaux caracteres que nous y remarquons. Il y a des corps forts & robuſtes; il en a de délicats & d'élégans. C'eſt ſous cet aſpect que nous conſidérerons les cinq Ordres d'Architecture, ſçavoir : le toſcan, le dorique, l'ionique, le corinthien & le compoſite.

Le Toſcan & le Compoſite ſont Italiens, & les trois autres ſont Grecs. L'ordre Toſcan par ſes proportions annonce la force, la ſolidité, & repréſente un homme nerveux & robuſte. Le Dorique nous offre un homme d'une taille noble & avantageuſe. L'Ionique tient de l'enſemble d'une belle femme avec un peu plus d'embonpoint que celui

d'une jeune fille élégante & ſvelte, d'après laquelle ſont données les proportions de l'Ordre Corinthien. Quant au cinquieme Ordre qui eſt le Compoſite, il eſt formé des quatre autres, & de-là même il prend ſon nom. Nous voyons donc dans la progreſſion de ces ordres la force, l'élégance, les graces, la majeſté & la magnificence.

Ordres d'Architecture.

Par le mot d'Ordre on entend un arrangement régulier & proportionné de maſſes, de moulures, d'ornemens, qui, dans une façade ou dans une autre décoration d'Architecture, compoſent un bel enſemble. La variété que les Artiſtes ont miſe dans les arrangemens & dans les proportions des différentes parties, eſt l'origine des différens genres ou caracteres qui diſtinguent les Ordres de l'Architecture.

Chaque Ordre eſt compoſé de trois parties eſſentielles, d'un piédeſtal, d'une colonne & d'un entablement.

Chacune de ces parties eſt formée de trois autres.

Le piédeſtal contient une baſe, un dé, une corniche.

La colonne, une baſe, un fuſt, un chapiteau.

L'entablement, une architrave, une friſe, une corniche.

Telles ſont les parties eſſentielles qui conſtituent un Ordre d'Architecture; chacune de ces parties a des proportions relatives aux ordres auxquels elle eſt employée.

C'eſt la colonne de chaque Ordre qui en regle toutes les proportions: c'eſt d'après ſon diametre que ſe forme l'échelle ou module qui ſert à conſtruire & à proportionner tout l'enſemble.

La colonne Toſcane, y compris la baſe & le chapiteau, a ſept diametres de hauteur,

Celle de l'Ordre Dorique a huit diametres,

Celle de l'Ordre Ionique neuf,

Celle du Corinthien en a dix.

Quant à celle de l'Ordre Compoſite, elle a auſſi dix diametres.

Le piédeſtal dans tout Ordre eſt le tiers de la hauteur de ſa colonne.

L'entablement en eſt le quart.

Ce ſont ces grandes diviſions, d'après la hauteur de la colonne, qui conſtituent le carac-

tere des Ordres, comme d'après la hauteur d'une tête, le Peintre forme ſa figure & en trouve toutes les proportions.

A l'égard des ſubdiviſions de chaque membre, elles varient ſuivant les ordres & le goût de chaque Artiſte; ce que l'on peut dire en général, c'eſt que chaque moulure doit avoir autant de ſaillie qu'elle porte de hauteur.

On obſervera que le piédeſtal ſe ſubdiviſe ſur lui-même pour ſa baſe, ſon dé & ſa corniche; qu'il en eſt de même à l'égard de ſa baſe, ſon fuſt & ſon chapiteau, & que la même choſe ſe pratique pour l'entablement relativement à ſon architrave, à ſa friſe & à ſa corniche; c'eſt ce que nous allons voir en mettant en pratique nos diviſions générales.

Pour y parvenir tirons une ligne horiſontale AA vers le tiers de la feuille de papier ſur laquelle nous voulons deſſiner; ſur cette ligne élevons une perpendiculaire BB. Cette opération faite, prenons une largeur quelconque, de façon cependant que cette même largeur qui fera le diametre du bas du fuſt de la colonne, puiſſe être portée en contrehaut, ſept fois pour la hauteur de la colonne Toſcane,

huit fois pour la Dorique, neuf fois pour l'Ionique & dix fois pour les Ordres Corinthien & Compoſite. On doit encore avoir attention qu'il faut un quart de cette hauteur de colonne pour l'entablement. A l'égard du tiers pour le piédeſtal, on en trouvera la place ayant poſé la ligne horiſontale vers le tiers du papier. C'eſt d'après cette ligne & en contrebas que doit ſe placer le tiers de la colonne pour la hauteur du piédeſtal. Telles ſont les grandes diviſions, ſubdiviſions, des parties principales.

Piédeſtal.

La hauteur du piédeſtal qui eſt le tiers de la colonne, ſe ſubdiviſe en ſept parties; la baſe en a deux, le dé quatre, la corniche une.

Colonne.

Le demi diametre pris au bas du fuſt de la colonne, fait la hauteur de la baſe, en obſervant que le filet fait partie du bas du fuſt, ainſi que l'aſtragale fait partie du haut.

Le chapiteau de l'Ordre Toſcan, celui de l'Ordre Dorique ainſi que celui de l'Ionique, s'établiſſent de même hauteur, & ont un demi

diametre ; quant au chapiteau des Ordres Corinthien & Compoſite, il a le diametre entier.

Entablement.

La hauteur deſtinée à l'entablement ſe ſubdiviſe en quatre parties, dont une pour l'architrave, les trois autres diviſées en deux donneront moitié pour la friſe & moitié pour la corniche.

Par cette opération fort ſimple on a toutes les hauteurs. Il s'agit de former les maſſes & ſaillies, ſans oublier que les moulures en général ont de ſaillie ce qu'elles portent de hauteur.

Le diametre de la colonne étant décidé, comme nous l'avons dit, prenons-en la moitié que nous appellerons module & que nous placerons à droite & à gauche de notre perpendiculaire DD, au-deſſus de la baſe ; alors, ce ſera le bas du fuſt de la colonne E. Voulez-vous la largeur du haut du fuſt F, ſupprimez un ſixieme du module, portez le ſurplus à droite & à gauche de votre axe B, vous aurez

le point que vous cherchez : la colonne devant être plus foible en cette partie qu'en celle du bas. Cette opération faite, diviſez en trois la hauteur de votre fuſt ; élevez parallellement à votre axe, & cela, à droite & à gauche des lignes qui formeront le bas du fuſt, juſqu'au tiers : de ce tiers G, tirez une ligne aux points F F, haut du fuſt de la colonne, & vous aurez tout votre fuſt tracé.

Pour former la maſſe de la ſaillie de la baſe, prenez un module & un cinquieme, placez-le ſur votre ligne horiſontale, du bas de la baſe, tel que K, tirez de ce point à celui du bas du fuſt une diagonale, vous aurez la maſſe de votre baſe.

Il en ſera de même pour le chapiteau en obſervant de ne mettre pour ſaillie qu'un module & un ſixieme : de ce point & de celui du haut du fuſt, tirez une diagonale L, vous aurez la maſſe du chapiteau.

Voulez-vous la maſſe des entablemens ? Obſervez que le bas de l'architrave A, ainſi que la hauteur totale de la friſe B, ſont à plomb du haut du fuſt de la colonne : alors, en mettant un cinquieme de module en ſaillie

pour le haut de l'architrave, & des deux points, 1 & 2, tirant une diagonale, on a la maſſe de l'architrave.

A l'égard de la friſe, nous avons dit qu'elle étoit dans toute ſa hauteur à plomb du haut du fuſt; en conſéquence, tirant de ce point une parallele à l'axe, on aura toute la friſe formée.

Quant à la corniche, il faut lui donner autant de ſaillie qu'elle a de hauteur, ce qui ſe trouve aiſément en prolongeant la ligne de la friſe: de ce point mettant la hauteur en ſaillie, & de celui du haut de la friſe tirant une diagonale, on aura la corniche formée en maſſe.

Pour le piédeſtal qui eſt, comme il a déjà été dit, le tiers de ſa colonne, on en diviſe la hauteur en ſept parties. La baſe en a deux, le dé en a quatre & la corniche une.

Le dé eſt à l'aplomb de la plus grande ſaillie de la baſe de la colonne, en conſéquence ce ſont deux lignes à tirer de ces points, & on aura la maſſe du dé. La naiſſance des ſaillies de la baſe & de la corniche prend de celle du dé, & ajoutant un quart de module à la ligne

de baſe, d'après le nud du dé, & tirant une diagonale des points 5 & 6, on aura la maſſe de la baſe.

Il en ſera de même, ſi on donne à la corniche un tiers de module de ſaillie, & qu'on tire une diagonale du point 7 au point 8, naiſſance du dé.

Telles ſont les maſſes, tel eſt l'enſemble de tout Ordre.

Il ſemble que nous pourrions entrer ici dans la ſubdiviſion de chacune de ces maſſes; mais nos opérations élémentaires une fois connues ſuffiſent pour faire ſentir l'enſemble, le rapport & l'harmonie des Ordres d'Architecture, qui doivent ſervir de principes & de baſe pour les proportions de tout édifice auquel on voudra donner une décoration non haſardée, & qui plaira réellement. On peut même aſſurer qu'on n'approchera du beau réel, qu'autant qu'on aura obſervé ces dimenſions générales.

Pour bien connoître les ſubdiviſions des différens membres, on peut avoir recours aux Auteurs qui en ont traité, & qui ont fait des cours particuliers & complets.

Le Traité que M. *Potain* nous a donné depuis quelques années pourra ſervir de modele, il eſt réfléchi, fait avec goût; on y reconnoît le véritable Artiſte.

Ordre Toscan.

On peut étudier, avec avantage, dans l'Ouvrage que je viens de citer, l'Ordre Toſcan: la baſe de la colonne en eſt ſimple, belle; le chapiteau y répond: tout l'entablement en eſt mâle, & quoique dénué d'ornement, ſon enſemble plaît, ſatisfait la vue; c'eſt un beau ſimple déſignant la force & la ſolidité, qui ſont le caractere de cet Ordre.

Ordre Dorique.

On verra avec plaiſir l'entablement de l'Ordre Dorique. Sa friſe eſt décorée de triglifes & de métopes. Ces derniers, parfaitement quarrés & dans leſquels on pratique des ornemens, répandent de l'élégance & forment un enſemble riche & mâle. La corniche avec mutules, à l'aplomb des triglifes & couronnés d'un talon, donne beaucoup d'avantage à cet Ordre, ainſi que le filet & les gouttes qui

ſont dans l'architrave à l'aplomb des triglifes. Quelquefois dans la corniche au lieu de mutules, on met des denticules; mais ſoit mutules ou denticules, il faut toujours que les uns ou les autres ſe trouvent à l'aplomb du milieu de la colonne.

Ordre Ionique.

On conſidérera avec ſatisfaction le chapiteau de l'Ordre Ionique. Le développement & l'enroulement de ſes volutes ont de la grace; il caractériſe l'Ordre dont nous parlons; la baſe attique lui eſt affectée, c'eſt la plus belle que nous ayons, ſouvent même on l'emprunte pour l'Ordre Corinthien & pour le Compoſite. Cette baſe dans l'accord de ſes parties peut s'aſſimiler à celui de la tierce & de la quinte de la Muſique, ainſi que l'obſerve très-ſavamment M. Ouvrard. En effet le premier tore, la ſcotie, & le ſecond tore ſemblent produire à l'œil ce que les tons de *ſol*, *ſi*, *re*, font à l'oreille. C'eſt le même calcul. Les filets ſont comme les paſſages & ports de voix. On place des modillons dans la corniche de l'entablement de cet Ordre, on y met des denticules,

denticules, & quelquefois même l'un & l'autre. On taille ſouvent différens ornemens dans les moulures; cet Ordre admet de la richeſſe dans la friſe : on y place des rinceaux d'ornemens; quelques Architectes même en font la friſe bombée, ce qui n'eſt pas toujours exempt de critique. Quand les moulures de la corniche de l'entablement ſont enrichies d'ornemens, celles de l'architrave le ſont auſſi. Mais on obſervera que jamais on ne pratique d'ornemens ſur les filets, ils doivent toujours être liſſes, & avoir les arrêtes bien vives; de ſorte qu'on peut regarder comme regle générale, qu'il faut que les ornemens & les corps liſſes ſoient alternatifs : c'eſt-à-dire, quand on emploie les ornemens, il doit y avoir une moulure liſſe & une taillée, ce qui donne du repos à la vue & s'oppoſe à la confuſion.

L'Architecture eſt comme une belle femme, elle doit plaire par elle-même, il lui faut peu d'ornemens.

On obſervera cependant que, ſi l'on emploie des ornemens dans la corniche de l'entablement, il faut en tailler quelques-uns dans differens membres de l'architrave, mais avec

modération, & ſeulement pour qu'il n'y ait pas trop de contraſte entre la corniche & l'architrave. Un beau vêtement a toujours ſa parure aſſortie.

Ordre Corinthien.

Quelle beauté ! quelle élégance n'offre pas le chapiteau de la colonne Corinthienne ? Les premieres feuilles d'achante s'y développent avec majeſté, les ſecondes avec harmonie, relativement au premier rang. Les caulicoles ſoutiennent avantageuſement le tailloir. Que leur naiſſance eſt heureuſe ! Que ce chapiteau eſt bien couronné ! C'eſt à juſte titre qu'il a fait l'admiration de tous les ſiecles. Le fuſt ſur lequel il eſt porté lui eſt analogue, il annonce par ſa hauteur la magnificence du chapiteau qui le couronne ; la baſe eſt riche, elle tient de l'attique, mais elle a moins de nobleſſe ; auſſi de préférence on emploie ſouvent la derniere.

L'entablement comporte des modillons & des denticules : on obſerve de diſtribuer les modillons, de façon que les caiſſons qui en rempliſſent les eſpaces ſoient parfaitement

quarrés, & qu'il y ait toujours un modillon & une denticule à l'aplomb de chaque colonne; le milieu du caiſſon ſe décore par une roſace qui tient de la nature de la feuille du chapiteau : tantôt ce ſont des feuilles d'achante, tantôt des feuilles de perſil, tantôt auſſi des feuilles deſſinées en forme de palmes. Le deſſous des modillons eſt auſſi orné d'une de ces feuilles; mais dans tous les cas, c'eſt celle dont on ſe ſert dans le chapiteau qui décide de la nature de celle qu'on emploie dans le reſte. Le ſophite de cette corniche d'entablement fait un bel effet : l'harmonie y regne; les moulures de cette corniche peuvent être taillées d'ornemens, ainſi que la friſe & l'architrave, comme nous l'avons dit pour l'Ordre Ionique, en obſervant les mêmes principes, & faiſant attention que les ornemens de la friſe doivent être en bas reliefs, & ne pas excéder, dans leur plus grande ſaillie, la premiere moulure de la corniche.

Ordre Compoſite.

L'Ordre Compoſite eſt formé, comme il a déja été dit, de l'Ordre Ionique & du Corinthien.

Le chapiteau de la colonne tient de ces deux Ordres ; il a les volutes de l'Ordre Ionique & les feuilles du Corinthien. L'enſemble en eſt riche, mais bien inférieur à celui des deux autres, relativement à cette nobleſſe naturelle ſur laquelle la ſimple vue décide. C'eſt une étoffe qu'on a cherché à embellir, & qui, par trop de ſoins, ſe trouve ſurchargée. La baſe laiſſe appercevoir le travail & l'art, & conſéquemment elle eſt inférieure en beauté à celle des deux Ordres précédens.

Dans la corniche de l'entablement il y a des modillons doubles & des denticules entre les modillons ; dans le ſophite du larmier on pratique des caiſſons, c'eſt une imitation du Corinthien, ou plutôt une copie dans laquelle on s'eſt permis des changemens. Trop de richeſſe nuit à l'harmonie ; un excès de parure ſied rarement ; l'Art ne doit pas ſe montrer à découvert. Malgré les efforts qu'on a faits juſqu'ici, l'Ordre Ionique & le Corinthien ſont des modeles de beauté, ils ont des caracteres fixes & décidés, ce ſont des originaux non-ſuſpectés. Celui-ci a une nature mixte & difficile à définir. Si les ſenſations qu'il excite

ne ſont pas équivoques, elles ſont moins délicates. Ce ne peut être que l'enſemble & la diſtribution d'un plan complet qui les faſſe valoir : quoi qu'il en ſoit, cet Ordre annonce la plus grande richeſſe, mais moins entendue que dans l'Ordre Corinthien. Il eſt des cas où la ſomptuoſité triomphe, c'eſt à la prudence de l'Artiſte à bien ſentir le caractere de décore dont il peut avoir beſoin. L'objet, la deſtination, le lieu même doivent le décider.

D'après ce que nous venons de dire, ſommes-nous au dernier terme de l'Architecture ? Emules des Grecs & des Romains, pourquoi en qualité de Français n'envierions-nous pas un Ordre qui caractérisât la Nation ? Qu'il nous ſoit permis de hazarder quelques idées ſur cet objet.

IDÉE D'UN ORDRE FRANÇAIS.

On a cherché depuis long-temps à inventer un Ordre Français. Pluſieurs Architectes ont montré du goût dans les ſoins qu'ils ſe ſont donnés pour y parvenir ; mais leurs efforts n'ont produit juſqu'ici qu'un compoſé

des Ordres connus. C'eſt dans les ornemens & dans les formes qu'il faut chercher cette nouveauté plutôt que dans les proportions générales. En effet, donner, par exemple, plus de dix diametres de hauteur à la colonne, c'eſt lui prêter une légéreté qui détruit l'harmonie, c'eſt la faire reſſembler au roſeau incapable de ſupporter aucun poids; c'eſt bleſſer par conſéquent un des principes les plus eſſentiels, l'idée de ſolidité que doit avoir toute conſtruction.

Le but de l'Art eſt de mettre la vie des hommes en ſûreté dans leurs habitations, avant de les leur rendre agréables.

Ne pourroit-on pas cependant employer dans cet Ordre des proportions mixtes ou participant des deux différens Ordres, comme on emploie les demi-tons ? C'eſt une queſtion à réſoudre, & ſans doute aſſez délicate, parce que la grande harmonie de la progreſſion des Ordres par parties aliquotes étant interrompue, le réſultat devient douteux & l'effet incertain. Il paroît qu'on ne peut varier que dans les ornemens & les hauteurs. Mais pourquoi ne pas étendre ſes deſirs, & donner eſſor à l'imagination, en ſortant des

bornes ordinaires ? Attendons à ce ſujet de ces entrepriſes heureuſes & hardies. Quelques chapiteaux déjà propoſés ſemblent les annoncer ; rien de plus ingénieux que celui que Perrault a deſtiné à l'Ordre Français ; les maſſes ſont à peu près les mêmes que celles de l'Ordre Corinthien. Mais les attributs en changent le caractere.

L'aſtragale du haut du fuſt étoit taillé en perle, & faiſoit la baſe d'une couronne en fleurs de lys dans ſon pourtour ; au lieu de feuilles on avoit employé des plumes de coq, oiſeau ſymbole du Français. Les cordons des différens Ordres pendoient, en forme de guirlandes, des caulicoles ou volutes, & au lieu d'un fleuron dans le milieu du chapiteau, c'étoit un Soleil qui rappelle la deviſe, *nec pluribus impar.*

L'idée eſt ingénieuſe, mais l'enſemble n'eſt enfin qu'un chapiteau compoſite, rien de nouveau dans les proportions, conſéquemment point de ſenſations qui caractériſent un nouvel Ordre.

Il eſt des bornes que l'eſprit ne franchit plus, en ſuivant les routes déjà frayées. Cer-

tains écarts peuvent occaſionner de nouvelles découvertes ; il s'échape quelquefois à travers les nuages des rayons de lumiere ; un génie ſubtil peut les ſaiſir, & la noble émulation en perfectionner les avantages.

DE L'ART DE PLAIRE

EN ARCHITECTURE.

DE juſtes rapports dans toutes les parties forment l'harmonie, & de l'harmonie dépend l'unique & le vrai moyen de plaire dans l'Architecture. Nous avons déjà rapproché cet Art de celui de la Peinture, & la Peinture elle-même n'a établi ce grand principe que d'après la nature qu'elle étudie ſans ceſſe. Tout ce qui plaît dans la nature nous charme par l'harmonie qui y regne, nous ſéduit par le juſte rapport des parties de chaque objet, & le chef-d'œuvre eſt d'agir par les mêmes moyens qu'elle.

C'eſt donc (dans l'Art dont il eſt queſtion ici) l'analogie & le rapport des proportions, l'heureux accord des plans, des maſſes, des élévations, celui de chaque partie avec ſon tout, les caracteres de grandeur, de magnificence, de nobleſſe, de grace, de ſimplicité, &c. qui doivent obtenir l'approbation générale, & cauſer ce plaiſir, cette jouiſſance in-

tellectuelle, le but le plus ſatisfaiſant des Beaux Arts.

Une premiere proportion priſe dans la deſtination d'un édifice ou d'un appartement, établit toutes les autres.

Le lieu ſur lequel le bâtiment eſt élevé, décide d'une grande partie de ſes proportions.

La grandeur & la maſſe d'un édifice doivent ſe régler ſur l'étendue du lieu. Un petit bâtiment ſur un grand eſpace feroit un effet déſagréble, dans le cas ſur-tout où il ſerviroit de réunion. Une grande partie à côté d'une trop petite ne peut ſe ſoutenir, de même qu'une petite à côté d'une trop grande. Gardez-vous, par exemple, de donner une grande élévation & de fortes maſſes à la maiſon, lorſque vous n'avez pas une cour proportionnée. Des édifices trop ſimples, trop peu élevés, & ſur une même ligne, ſont déſagréables & monotones. Si quelque prétention ſe joint à ces premiers défauts d'enſemble, le bâtiment en paroît plus ridicule : nous le voyons dans l'ordre de la nature. Il faut dans une femme qui cherche à plaire, que la proportion des par-

ties du corps autoriſe & ſoutienne ſa parure.

Pour que l'œil ſoit ſatisfait, un équilibre de dimenſion devient auſſi indiſpenſable, qu'une juſte pondération pour qu'un corps vivant ſe ſoutienne.

S'il exiſte une beauté attachée à chacune des parties dont je viens de parler, il y en a alors juſques dans les détails même. Le trait, le contour les profils, les acceſſoires, les ornemens, tout a ſa perfection & ſon caractere particulier. Ces beautés méditées & employées à propos, produiſent une ſenſation analogue à l'objet, & par conſéquent celle qu'on doit ſe propoſer d'exciter. Les jours, les ombres diſtribués avec art dans une compoſition d'Architecture, concourent à l'effet & à l'impreſſion qu'on veut produire, ils déterminent la réuſſite.

Un édifice très-éclairé, bien aéré, lorſque tout le reſte eſt parfaitement traité, devient agréable & riant. Moins ouvert, plus abrité, il a un caractere ſérieux : la lumiere encore plus interceptée, il eſt myſtérieux ou triſte. De même dans les détails des diſtributions, une ſuite de diviſions relatives les unes

aux autres, aſſure le caractere général. De grandes pieces ne doivent pas être précédées par de petites.

Il en eſt de même des jardins : ſans vouloir gêner leur étendue, diſons que les allées principales, les parterres, l'eſplanade enfin doivent être en raiſon de l'édifice qui y commande. Sans parler des longueurs, il s'agit principalement des largeurs. S'il étoit cependant queſtion d'un point de vue pour une allée principale, il lui faudroit plus d'ouverture, & la meubler en conſéquence avec tous les agrémens poſſibles. C'eſt un accord général qui flatte & qui fait en même temps la baſe eſſentielle de l'édifice. Il faut que tout concourre au même but, comme dans une décoration de Théatre, où tout eſt relatif.

Les pieces principales d'un appartement doivent être en conſéquence des dehors, nous l'avons dit; mais il eſt néceſſaire d'ajouter qu'il leur faut un rapport entr'elles dans la ſuperficie, dans la hauteur des planchers, enfin dans la décoration : la marche de cette derniere partie eſt preſcrite, mais elle eſt fine & délicate, elle exige beaucoup de goût &

de prudence. On doit paſſer de la ſimplicité à la richeſſe. Le veſtibule alors eſt moins orné que les antichambres, les antichambres moins que les ſallons & les cabinets, &c.... Chaque piece doit avoir ſon caractere particulier. L'analogie, le rapport des proportions decident nos ſenſations; une piece fait déſirer l'autre, cette agitation occupe & tient en ſuſpens les eſprits, c'eſt un genre de jouiſſance qui ſatisfait.

Trop de richeſſe appeſantit; ſi la vanité en eſt flattée, on s'en laſſe aiſément. L'or fatigue même par ſon éclat. La ſculpture multipliée tombe dans la confuſion. Les glaces en trop grand nombre & mal placées rendent un lieu triſte, appellent la mélancolie. Narciſſe s'eſt épuiſé à force de ſe contempler dans le cryſtal des eaux.

Il ne faut rien moins qu'un goût fin & délicat pour employer les richeſſes avec ménagement, avec cet art enchanteur dont l'Artiſte habile ſait cacher toutes ſes reſſources. On lui impute les torts, s'il ne remplit pas ſon objet. En effet lui ſeul choiſit, place, combine, mêlange; lui ſeul preſcrit les formes, aſſigne

les convenances, fixe les degrés d'expreſſion, & détermine le caractere.

C'eſt la maniere de placer chaque choſe qui en fait le mérite, & qui donne la grace & la valeur. Le goût ſeul tire des objets les plus ſimples les effets les plus ſéduiſans, comme un habile Sculpteur fait ſortir un chef-d'œuvre de la matiere la plus commune. Les petits talens s'attachent à la richeſſe des matieres, & croient que l'éclat ajoute un mérite à leur production; ils ſe trompent: c'eſt la nobleſſe de l'enſemble, c'eſt la beauté des détails qui frappent, qui captivent & enchantent nos ſens. Les beautés pour nous plaire n'ont beſoin que d'elles-mêmes; l'intérêt & le plaiſir qu'elles font naître réſident dans elles ſeules. La plus grande ſatisfaction conſiſte à trouver chaque choſe dans la place qui lui eſt propre.

Les ornemens doivent donc être ménagés & placés avec goût; on ne peut trop combiner leur genre, leur caractere, & la néceſſité de les employer.

Il en eſt de même des tableaux, ils ne conviennent pas par-tout: un ſuperbe Michel Ange, un magnifique Raphaël perdroient de

leur beauté, s'ils n'étoient placés à propos & à leur jour. Nous dirons plus, la grandeur du tableau, ſon genre, le ſujet même doivent être relatifs à la piece où il ſe trouve, & il convient enfin qu'on puiſſe croire qu'il a été fait pour le lieu.

Il n'en eſt pas d'un appartement comme d'un cabinet ou d'une galerie de tableaux; chaque endroit comporte ſon objet; à ſon aſpect on doit juger de ſon uſage; l'expreſſion, l'empreinte du caractere en décide: c'eſt à la délicareſſe à tenir la balance, au goût à peſer, & au bon ſens à décider.

Telles ſont les loix générales, tant pour les dedans que pour les dehors: pour la beauté & l'enſemble des appartemens complets, il faut céder aux grandes enfilades & aux ſuperbes percées; on y ajoute beaucoup par le moyen des glaces qui multiplient les objets & ſuppléent aux points de vue.

La ſymmétrie ou plutôt les répétitions & les vis-à-vis ſont eſſentiels; ſi d'un côté il ſe trouve une glace, il en faut une de l'autre qui ait les mêmes dimenſions & les mêmes encadremens. On ſuivra le même principe pour les tableaux;

on n'en peut pas placer d'un côté qu'il n'y en ait de l'autre, en faiſant attention qu'ils ayent les mêmes grandeurs, & qu'ils ſoient renfermés dans des bordures ſemblables.

Ayez le plus grand ſoin que les milieux ſoient occupés par des objets principaux & du même genre. On ne trouvera pas extraordinaire qu'une table de marbre au-deſſous d'une glace figure avec une cheminée; mais dans ce cas, il faut le même genre de deſſin, le même caractere, & les marbres ſemblables; rien n'eſt plus choquant que les contraſtes; ils ſont auſſi déſagréables à la vue qu'un vice de proportion; c'eſt un défaut d'harmonie.

Ne pourroit-on pas, en pareille occaſion, pratiquer ce que nous avons vu réuſſir? Au lieu de conſole au chambranle de cheminée, nous avons placé des gaines iſolées qui portent la traverſe & ſe répetent avec grace dans une glace encadrée par le marbre qui forme pilaſtre, ce qui donne un jeu étonnant à tout l'enſemble. La table de marbre vis-à-vis eſt portée par de pareilles gaines, & derriere eſt une glace qui tombe juſqu'à terre. On ne voit alors qu'une eſpece d'autel iſolé, orné de candélabres,

délabres, on le croiroit conſacré à la Déeſſe des jardins par les fleurs & la richeſſe des vaſes qui les contiennent.

Ecartons pour un moment ces moyens ingénieux qui peuvent produire les grands effets ; réſervons-en la deſcription, lorſqu'il ſera queſtion d'émouvoir l'ame, d'exciter les ſenſations; cherchons ceux de plaire dans les édifices, & d'en établir les loix les plus générales.

Les corniches donnent l'enſemble dans les lieux où elles ſont employées ; elles décident la réuſſite ; celles qui ſont intérieures ſur-tout, ſont l'ornement eſſentiel des pieces où elles ſont placées, elles en forment le caractere ; c'eſt leur proportion, c'eſt la combinaiſon de leur moulure, leur beau profil, leur agréable contour & leur accord qui nous captivent & nous ſéduiſent par l'harmonie. C'eſt auſſi le rapport de la hauteur & de la ſaillie avec la grandeur & l'étendue de l'endroit où elles ſont placées ; c'eſt à leur plus ou moins de prononcé, relativement à la diſtance d'où elles ſont vûes, que l'on doit la réuſſite de tout un appartement : rien ne peut remplacer

le manque d'harmonie d'une corniche avec la piece où elle ſe trouve placée. Qu'on ne s'y trompe pas; ſouvent dans le lieu le plus artiſtement rangé pour les meubles, pour les glaces, pour les percés, il ſemble qu'il manque quelque choſe; on déſire: qu'on jette les yeux ſur la corniche, on en trouvera la raiſon; c'eſt qu'elle n'eſt pas en rapport avec l'étendue de la piece, ou elle eſt trop grande, ou elle eſt trop petite, elle n'a pas aſſez de ſaillie, elle eſt trop ou trop peu chargée d'ornemens, ces mêmes ornemens ne lui ſont pas analogues, ne ſont pas relatifs au genre & au caractere de l'endroit: il ne faut qu'un rien pour rompre l'accord & ſuſpendre l'émotion. Qu'on y faſſe donc l'attention la plus ſérieuſe, c'eſt la partie que l'on doit le moins négliger, elle fait l'encadrement du tout, elle doit avoir un genre, un caractere propre, & être marquée au coin du bon goût. Quel eſt donc cet enſemble de maſſe? quelle eſt la proportion la plus convenable? Voici le principe d'après lequel on peut partir.

La corniche eſt le douzieme de la hauteur de la piece où elle ſe trouve, en obſervant

d'ailleurs de lui donner, ſuivant la circonſtance, un cinquieme ou un quart de ſaillie de plus que cette même corniche n'a de hauteur. Cette remarque eſt pour les dedans ſeulement, car pour les dehors la ſaillie doit être toujours égale à la hauteur. Cette ſaillie plus grande que la hauteur donne au-dedans plus de légéreté; les membres en ſont plus allongés, les doucines plus agréables, le tout eſt plus d'accord. Si on y met de la dorure, elle ſe développe davantage, l'enſemble en eſt plus précieux & paroît plus riche; la raiſon en eſt phyſique, la plupart des corniches intérieures ne ſe voient preſque jamais à l'angle de quarante-cinq degrés, c'eſt-à-dire, à une diſtance égale à celle de la hauteur; de-là on doit ſuivre la regle que nous donnons pour ſatisfaire l'œil, & par ce moyen obvier au défaut de diſtance de quarante-cinq degrés, qui eſt le point le plus convenable pour voir ce qui eſt en ſaillie. Il eſt encore une autre cauſe; elle nous vient des ombres que doit recevoir tout morceau d'Architecture pour ſe deſſiner agréablement. Cette regle qu'on obſerve dans la Peinture eſt celle que la perſpective nous

preſcrit. Ainſi en ont uſé nos célebres Artiſtes dans l'intérieur des lieux qui frappent au premier coup-d'œil.

Un Appartement ne peut plaire ſi l'on s'écarte de cette loi générale : c'eſt en vain que l'on compteroit ſur les ornemens pour rendre chaque membre plus ou moins léger, ils deviendroient inutiles, & ne pourroient que produire un ridicule. Les ornemens ne doivent pas être prodigués, ils ſont comme le ſel pour les ragoûts, c'eſt à la prudence ſeule à en diſpoſer.

Le goût du *vrai beau* n'eſt qu'un ; il tient à la nature toujours égale dans ſa marche : nous ne mettrons pas au nombre des ornemens ces maſſes vagues, baroques, qu'on ne peut définir, & que nous nommons *chicorée* : écartons ces extravagances gothiques, quoiqu'il n'y ait pas encore une dixaine d'années qu'on s'en ſervoit, & que malheureuſement elles aient été en uſage parmi nous pendant plus de trente-cinq ans. On ne conçoit pas comment on a pu ſe laiſſer ſéduire par un genre qui ne doit ſon exiſtence qu'à une imagination déréglée (1). Peut-être nous y ſommes-nous

(1) C'eſt le ſieur *Pineau*, Sculpteur, qui a introduit ce

laiſſés entraîner par l'eſprit de nouveauté, peut-être auſſi par la facilité de faire du baroque. Toute forme étoit permiſe ; pourvu qu'elle papillotât, on étoit content : point d'harmonie, point d'accord, point de ſimétrie. Que les moulures grimaſſaſſent ſous une forme extraordinaire, qu'elles fuſſent rachetées par un miſérable cartel renverſé & fortement rocaillé, tout étoit bien ; c'étoit un chef-d'œuvre. Une plante Chinoiſe, nom qu'on donnoit à un ornement qu'on ne pouvoit définir, & dont le haſard ſeul de la coupe du bois faiſoit naître l'idée, rallioit des moulures & faiſoit des milieux : enfin plus un ornement paroiſſoit s'écarter de la forme naturelle, plus il ſembloit précieux : tels ont été dans la peinture les égaremens où ſont tombés les *Vatteau*, les *Callot*, & dans la Littérature ce genre burleſque qui mit en vogue *Scarron* & ceux qui l'imiterent. Ce ſont de ces maladies éphémeres & de ces dépravations de goût ſur leſ-

genre ſingulier & purement de caprice. Cet Artiſte avoit cependant beaucoup de talent une grande facilité pour deſſiner, & étoit fort occupé. Il eſt triſte pour les Arts qu'il ait pris une maniere auſſi frivole & peu raiſonnée.

quelles on ne peut être trop en garde. Pour donner du nouveau, il ne faut pas s'écarter de la belle nature. Auſſi, que d'étude, quelles peines, quels ſoins ne faut-il pas pour parvenir à former un bel ouvrage en tout genre ! L'hiſtoire nous rapporte que, pour faire l'Hélene d'Athenes, on a choiſi dans la Grece juſqu'à trois cens des plus belles filles. Que ne font pas nos Artiſtes, lorſqu'en Peinture ou en Sculpture ils ſont pouſſés de la noble émulation de mériter l'eſtime publique ? Combien de modeles différens leur faut-il, ſoit pour la tête, ſoit pour le corps qui ſouvent ſe ſubdiviſe en autant de parties qu'il y a d'aſpects ! C'eſt la jambe ; c'eſt le pied, ſouvent le ſeul développement des doigts fait déſirer un nouveau modèle.

Les habiles gens ne doivent ſaiſir la nature que dans ſon *beau*. Les attitudes outrées ſont évitées par les ſavans Artiſtes ; ils ſont ſoigneux à fuir la nature contrefaite. Le *beau* n'eſt qu'un : il s'agit de tendre à ce point : on ne le trouvera que dans la pureté des proportions & dans leur harmonie ; le Génie ſeul peut y conduire. C'eſt un

rayon de la Divinité, dont la moindre lueur porte l'empreinte d'une ſource enflammée. Efforçons-nous, par des recherches multipliées & par nos réflexions, de nous former le goût ; ſouvent il développe & rectifie le Génie, ſouvent même il le décide & le détermine.

Telles ſont les regles générales de *l'art de plaire* en Architecture : paſſons aux particulieres.

DÉCORATION

EXTÉRIEURE.

LA véritable harmonie en Architecture dépend de l'accord des maſſes & de celui des différentes parties, le ſtyle & le ton doit ſe rapporter au caractere de l'enſemble, & l'enſemble doit être pris dans la nature, dans l'eſpece & la deſtination de l'Edifice qu'on veut élever.

Cette partie de l'Architecture que nous nommons la convenance, eſt déterminée, & s'acquiert moins par l'étude des regles que par la parfaite connoiſſance des mœurs, des uſages du ſiecle, & du pays où l'on vit. Quoi qu'il en ſoit, haſardons-en les loix générales, le goût les développera, l'expérience les confirmera. Au ſurplus, ce ſera un ſujet de réflexions qui nous fera tendre à la perfection par une route plus facile.

Commençons par les maſſes de l'édifice. C'eſt de leur proportion, c'eſt de leur rap-

port entr'elles que naiſſent cet enſemble juſte, ce bel aſſortiment, enfin cette douce harmonie, ſans leſquels on ne peut rien faire de ſatisfaiſant.

Pour y parvenir, il faut éviter dans les maſſes les trop petites parties; elles jettent la confuſion, l'accord eſt détruit, il n'y a plus de proportion, elle eſt vague & douteuſe, elle ne produit pas ce qu'on en pourroit attendre. On doit regarder comme un principe certain qu'il ne ſauroit y avoir de proportion entre des grandeurs incommenſurables, & que les belles proportions en général ſont celles qui ſe trouvent fondées ſur des rapports juſtes, immédiats & très-ſenſibles. Ne vous permettez aucune négligence : la négligence des principes de l'union eſt une ſource réelle de confuſion; les yeux en ſont choqués, ainſi que les oreilles peuvent l'être par un faux ton de muſique. Le véritable Artiſte ne peut y apporter trop d'attention; s'il eſt exact obſervateur, il verra dans chaque forme des différences qui la diſtinguent de toute autre; il s'appercevra que, s'il veut un édifice qui puiſſe produire une ſcêne douce & tranquille,

il doit unir les maſſes qui ne different pas trop entr'elles ; il reconnoîtra qu'il ne leur faut pas trop de jeu & de ſaillie, que dans le tout il doit régner un ton de tranquillité, de majeſté ; des contraſtes de lumieres & d'ombres bien ménagés ; l'excès des uns & des autres y nuiroit. Le caractere de la douceur ne ſe fait jamais mieux ſentir que lorſque les ombres deviennent plus foibles en s'allongeant.

Dans un genre de bâtiment où il faudroit plus d'âpreté, la ſucceſſion ſera moins réguliere, & les tranſitions plus fréquentes.

Veut-on diſtinguer un édifice par ſa ſimplicité ? on évitera la quantité de diviſions. S'agit-il d'en élever un autre ſans aucune prétention à l'élégance ? on ne le rendra pas moins remarquable par une apparence de richeſſe & un air de profuſion que lui donnera la multiplicité des maſſes & des diviſions. Un édifice qui doit porter le caractere de la vivacité, de la gaieté, s'embellit par les mêmes moyens ; quelques bandeaux, quelques corniches en ſont le ſupplément & les nuances différentes.

Des effets trop durs produits par des corps trop ſaillans, des impreſſions trop vives cauſés par le contraſte de la lumiere & des ombres, enfin tout ce qui ſemble partir d'un effort peu meſuré trouble la jouiſſance d'une ſcêne deſtinée à l'amuſement & au plaiſir.

Le caractere majeſtueux, lorſqu'il eſt le plus tranquille, n'eſt jamais languiſſant. Dans un édifice de cette eſpece, il regne un juſte milieu : l'harmonie doit ſe trouver dans toutes les parties ; de magnifiques objets, grands par les dimenſions & par le ſtyle, ſuffiſent pour remplir l'ame & la ſatisfaire ; ce n'eſt que lorſqu'ils ne ſe trouvent pas en aſſez grand nombre, qu'on peut avoir recours aux ornemens propres & relatifs à la belle Architecture ; ce ſont des richeſſes qu'on peut employer ; mais il faut y apporter beaucoup d'art, un grand ménagement & une prudence entiere.

Le genre terrible eſt l'effet de la grandeur combinée avec la force. On peut comparer la terreur qu'inſpire une ſcêne de la nature à celle qui naît d'une ſcêne dramatique ; l'ame eſt fortement ébranlée, mais ſes ſenſations ne

ſont agréables que lorſqu'elles tiennent à la terreur ſans avoir rien de choquant. On peut employer les reſſources de l'Art pour rendre ces ſenſations plus vives ; il s'agit de développer les objets dont la grandeur eſt le caractere, & de donner plus de vigueur à ceux qui ſe diſtinguent par la force ; on marquera avec ſoin ceux qui impriment la terreur, en jettant çà & là quelques teintes obſcures & propres à inſpirer de la triſteſſe. Les avant-corps ſaillans ſont un des moyens dont on peut ſe ſervir ; quelques percés qui ſe terminent ſur un endroit ſombre & obſcur, où la vue puiſſe à peine pénétrer à travers les ténebres, ſeront une vraie reſſource : d'un autre côté on laiſſera appercevoir, ſi l'occaſion le permet, de ces lointains vagues & non déterminés, où il ne ſe préſente aucun objet ſur-lequel la vue puiſſe ſe repoſer. Rien de plus terrible, l'ame eſt étonnée, elle frémit. Les maſſes fieres & hardies, ſur leſquelles les yeux ont été fixés d'abord, l'ont préparée à cette ſenſation. L'Océan lui-même, par ſa majeſté, nous dédommage à peine de ſon immenſité. En effet,

pour qu'il forme une perſpective agréable, il faut qu'on puiſſe appercevoir à une diſtance médiocre un rivage, un cap, une iſle : ces objets variés donnent au tout la figure & la vie.

On ajoute au genre terrible par quelques ornemens relatifs : cependant, qu'on ne s'y trompe pas, ces acceſſoires ſerviront à déſigner le caractere, mais ne lui donneront pas l'expreſſion ; cette empreinte diſtinctive eſt due à des qualités majeures que rien ne peut ſuppléer.

La grandeur eſt eſſentielle au genre terrible, ainſi que les maſſes fieres & marquées ſont l'apanage du majeſtueux.

Sommes-nous placés ſur le bord d'une riviere, la ſimple agitation de l'eau engourdit nos ſens, nous endort ; plus de rapidité nous réveille & nous anime ; ſi cette rapidité eſt portée à l'excès, elle jette l'alarme dans nos ſens ; c'eſt un torrent dont le fracas, la force & l'impétuoſité inſpirent la terreur, ſenſation étroitement liée avec la ſublimité, ſoit qu'on la regarde comme cauſe ou comme effet.

Telle eſt la marche de nos ſenſations, la proportion d'une partie au tout détermine la ſituation naturelle d'un objet, indique ſon eſpece, & donne le ſtyle convenable à chaque ſcêne.

On ne ſauroit être trop attentif aux maſſes d'un édifice, à l'effet qu'elles doivent produire dans leur élévation au plus ou moins de lumiere qui en peut réſulter; les ombres doivent tempérer les jours, & la lumiere doit tempérer les ombres. C'eſt dans ce principe que réſide la réuſſite; dans lui ſeul on peut trouver le *vrai beau:* juſqu'ici on n'a pas fait aſſez d'attention ſur un objet d'auſſi grande importance. Si une fois la matiere peut être réfléchie, diſcutée, la vérité ſe fera jour, & on en recueillera les plus grands avantages. Cette obſervation eſt eſſentielle, nous le répétons. L'Architecte le plus intelligent ne peut eſpérer de réuſſir, qu'autant qu'il aura fait ſon deſſein, en conſéquence de l'expoſition du Soleil qui éclaire les parties principales de l'édifice à conſtruire. Il faut que, comme un habile Peintre, il ſçache profiter des ombres, des lumieres, qu'il ménage ſes teintes, ſes dégradations, ſes

nuances, qu'il mette dans le tout un véritable accord, & que le ton général ſoit propre & convenable; il doit en avoir prévu les effets, & être auſſi circonſpect ſur toutes les parties, que s'il en avoit un tableau à produire.

Comme dans les pieces dramatiques une ſeule action remplit toute la ſcêne, il faut de même dans un édifice obſerver l'unité de caractere, & que cette vérité fixe d'abord l'imagination, en frappant les yeux.

On ne s'écartera jamais des convenances & des bienſéances relatives au genre de l'édifice que l'on veut conſtruire.

On mettra dans le tout de l'eſprit, de la grace, de la fineſſe; c'eſt principalement par ces reſſorts que les chef-d'œuvres des Grecs firent les délices de leur ſiecle. Que tout ait un air aiſé & naturel, qu'on ne s'apperçoive pas du travail: il faut, quand le morceau d'Architecture eſt terminé avec beaucoup de ſoin, qu'il ſemble n'avoir preſque rien coûté. C'eſt l'effet du grand Art de ne pas ſe laiſſer appercevoir. Mais ſur-tout que le bel ordre, le caractere propre, l'harmonie enfin y brillent de toutes parts; qu'on y reſpire je ne ſais quoi

de ſatisfaiſant, que l'ame y ſoit contente, qu'il ſemble enfin que les graces aient conduit elles-mêmes l'opération. Laiſſons au vulgaire les froids ornemens, ce ſont de foibles moyens. C'eſt par le grand enſemble qu'on attire & que l'on fixe l'attention; c'eſt lui ſeul qui peut intéreſſer tout à la fois & l'ame & les yeux.

Le premier coup-d'œil doit nous frapper, il enchaîne nos ſens; les détails, les maſſes de la décoration, les profils, les jours conduiſent à ce but. Les grandes parties, la pureté des profils, des jours ni trop vifs ni trop ſombres, de beaux percés, les maſſes bien cadencées, beaucoup d'harmonie annoncent la grandeur & la magnificence. C'eſt dans les proportions Corinthiennes qu'on doit trouver ces richeſſes.

Dans le genre martial, les proportions de l'Ordre Dorique ſont celles qu'on ſuivra; il faut de la fermeté, le plan doit être ſévere.

Deſirez-vous inſpirer le ton qui convient au Palais de Thémis? Ce ſont les dimenſions de l'Ordre Ionique qui viendront à l'aide. Les

corps

corps doivent être moins heurtés que dans le caractere précédent, les jours conſéquemment moins brillans & bien ménagés.

La triſteſſe ou la gaieté dépend des maſſes plus ou moins reſſerrées ; c'eſt circonſcrire l'ame, & lui donner la marche que nous dicte la nature. En effet, nous ſommes conſtitués tels, que dans la joie notre cœur ſe dilate & ſe perd dans l'étendue. Un lieu bien ouvert, où regne un beau jour, beaucoup d'harmonie, beaucoup d'accord, peu d'ombre, afin qu'il y ait moins de contraſte, appellera cet eſprit de gaieté qui s'accorde ſi bien avec la ſanté.

Voulez-vous cette gaieté folle, ménagez le plus grand jour poſſible, des maſſes peu frappantes, de façon que rien ne ſemble occuper, qu'on puiſſe jouir ſans réflexion; il ne faut aucun objet contrariant. L'Art ne doit y paroître en aucun point, tout doit y avoir une forme aiſée, ſimple & naturelle.

Pour rendre un lieu triſte, ce ſont les regles à peu près contraires ; le jour doit être ſombre, reſſerré, & former comme des demi-teintes ; il faut des maſſes ſimples &

unies, afin qu'il y ait moins de jeu dans le tout ; faites régner la monotonie, pour que l'œil ne puiſſe s'écarter & ſe diſſiper par la variété des objets.

Un lieu ouvert, différens reflets de lumiere, du jeu dans les ombres, un enſemble de proportions Ioniques, porteront à la diſſipation.

Un jour égal, peu vif, qui peut être provoqué par le concours des lignes droites, par celui des maſſes, ainſi que par celui des eſpaces étroits, relativement à leur hauteur & à leur longueur, occaſionnera le recueillement. La lumiere venant d'en-haut apportera un ſurcroît de réuſſite, de faux jours même peuvent être avantageux, une lumiere réflétée produit un grand effet : il eſt nombre de moyens que nous pouvons tenter, mais auſſi que nous ne pouvons trop étudier.

Dans tous les cas il eſt intéreſſant de conſerver ce majeſtueux, ce ſombre qui doivent caractériſer les édifices conſacrés à la Religion ; conſultons à cet égard nos temples gothiques, contemplons-les avec la plus ſcrupuleuſe attention. Leurs leçons dans ce genre

ſont ſavantes ; nous pourrions même dire qu'elles ſont ſublimes.

Nous avons annoncé que la grandeur, la magnificenee ſe faiſoient ſentir, ſi l'enſemble étoit en raiſon des proportions de l'Ordre Corinthien ; mais ſi vous employez des jours vifs & brillans, ſi vous les multipliez, ſi vous renoncez aux maſſes larges & fieres, vous vous approchez du genre agréable.

Pour inſpirer le reſpect, la conſidération, on doit recourir au caractere du grand. Obſervez de belles maſſes, qu'elles ſoient bien proportionnées, bien prononcées ; que les profils ſoient nobles ; ne donnez pas trop de jeu à la lumiere ; que les ombres ſoient égales, & qu'il y ait un peu de réflet.

Deſire-t-on inſpirer la volupté, il faut quitter en partie les lignes droites pour le plan, mêlez-en au moins de courbes ; ces formes ſont conſacrées à Venus : la lumiere ne doit pas être trop brillante ; il n'y auroit plus ce ton de myſtere qui lui eſt propre ; il faut d'ailleurs que la galanterie & la délicateſſe y regnent. Les ornemens legers conviennent, placez-les avec goût.

Tels ſont les principes qu'on peut en général établir pour exciter nos ſenſations. Combien de nuances différentes en peut-il émaner ? C'eſt au véritable Artiſte à les ſaiſir, à les pratiquer.

Revenons ſur nos pas ; diſons que le paſſage même des portes doit annoncer & avoir l'empreinte du lieu où il conduit par le caractere qui lui eſt propre, par ſa forme & ſon étendue ; en général trop de longueur, ſi la largeur n'y eſt pas relative, le rendra triſte & mauſſade. Il faut qu'il ait en dimenſion, depuis le quarré parfait juſqu'au parallélogramme double en longueur de ce qu'il peut avoir en largeur ; ſi la longueur étoit forcée au-delà de cette derniere meſure, ce qui arrive ſouvent, il faut y pratiquer de droite & de gauche des percés, ne fuſſent-ils que feints, c'eſt un moyen d'interrompre la trop grande profondeur, & de la rendre plus ſoutenable ; la loge du Suiſſe, les entrées d'eſcalier faciliteront ces ouvertures, qui réuſſiront d'autant mieux qu'elles ſeront plus grandes & bien proportionnées. Quelques croiſées feintes, ſi l'on ne peut faire autrement, en obſervant

de les bien ſymétriſer, de les tenir d'une belle proportion, donneront du jeu; les chambranles, les bandeaux, les corniches & leurs acceſſoires y apporteront de la richeſſe. Quelques niches décorées avec goût, placées avec art, & ornées de belles figures, y réuſſiront très-bien, & par des ſymboles analogues feront connoître le caractere de l'édifice, & prépareront la ſenſation.

La *cour* eſt auſſi un objet qui mérite beaucoup d'attention : elle ne doit être ni trop grande ni trop petite : les édifices qui s'y trouvent décident de ſon étendue ; c'eſt de leur relation réciproque que part le premier attrait de la ſenſation. Les édifices plus ou moins élevés ſur le même eſpace forment la gradation de la triſteſſe à la gaieté, & ainſi des autres.

Pour avoir une cour d'une belle proportion, il faut qu'il y en ait toujours la moitié au moins éclairée du Soleil. A cet effet, on lui donnera une fois & demi en longueur ce qu'elle a de largeur, en obſervant que cette même largeur ait le double de ce que les aîles du bâtiment ont en hauteur. Mais quelle eſt

la proportion de ces édifices en aile ? Si l'on n'y pratique qu'un rez de chauſſée, il faut ſuppoſer un Ordre d'Architecture, & alors conſerver les proportions qui en peuvent réſulter.

S'il y a deux étages, diviſez toute la hauteur en ſix parties, vous en donnerez trois au rez de chauſſée, deux à l'étage ſupérieur, & une à l'entablement.

Voulez-vous trois étages, diviſez le tout en quatorze parties ; le rez-de-chauſſée en aura cinq, l'étage au-deſſus quatre, celui plus haut trois, & l'entablement deux.

Ne pouſſez jamais la diviſion au-delà de trois étages, vous tomberiez dans le petit ; on ne peut éviter trop ſoigneuſement ce défaut. Si cependant on y étoit forcé, détachez le rez-de-chauſſée, traitez-le en forme de ſous-baſſement, vous lui donnerez la même hauteur qu'au premier étage, & alors toutes les autres ſubdiviſions ſerviront pour les parties ſupérieures.

Si la commodité demande un étage d'entreſol, faites en ſorte qu'il ne ſoit pas marqué ſur la façade, il donneroit un air foible,

pauvre, & gâteroit la beauté de l'enſemble.

Telle eſt la proportion des édifices avec la cour : obſervons encore que, lorſque ſa longueur paſſe le double de ſa largeur, elle paroît étranglée, à moins qu'on ne lui donne par des avant-corps des formes qui alors contraſteront entr'elles.

Les édifices en aîle ne doivent pas être auſſi élevés que l'édifice du fond qui eſt réputé être le principal.

Les milieux, ſoit des aîles, ſoit de l'édifice principal, doivent être décorés d'avant-corps : ces arrangemens donnent du jeu à tout le plan. Quatre pavillons ſaillans en place de quatre angles peuvent réuſſir. Quelquefois des pans coupés & un avant-corps feront auſſi un bel effet. On peut enfin employer différentes formes, différentes maſſes, mais on ne peut être trop attentif à leur rapport & à l'harmonie de leur proportion. Ces maſſes, ces formes décident le genre, le caractere de la ſenſation ; ce ſont elles qui diſpoſent & qui donnent le grand effet aux jours, qui font jouer les ombres & deſſinent tout le morceau.

Au ſurplus, la ſaillie des avant-corps doit être en rapport de la maſſe des bâtimens & de l'étendue de la cour.

Il ne faut pas que l'entablement faſſe d'autre reſſaut que celui des avant-corps : alors il forme de belles maſſes & donne de l'ame au deſſin, autrement il fait papilloter l'enſemble, le détruit, le rend meſquin & de mauvais goût.

Les corps & les arriere-corps ne doivent pas être de meſure égale en largeur, ils deviendroient monotones. Les arriere-corps doivent donc être du double des avant-corps, de ſorte que, ſi l'avant-corps a un pied, l'arriere-corps en aura deux au moins, ou trois au plus ; on ne peut s'écarter de ce principe ſans pécher contre l'accord.

Ce ſont les maſſes, ce ſont les corps & les avant-corps qui concourent à l'effet. Dans les plans ils donnent du jeu, dans les maſſes ils fourniſſent la grace, & dans l'élévation ils interrompent la ligne droite & monotone qui termineroit l'édifice & le rendroit fatiguant & ennuyeux. En effet, par le moyen de la perſpective, les avant-corps nous paroiſſent plus

élevés que ceux qui forment le fond ; alors ils ont l'avantage à nos yeux de ſe deſſiner dans le vague des airs, & d'y tracer la forme de leur plan.

Mais en évitant un défaut, ne tombons pas dans un autre ; en multipliant trop les avant-corps dans les plans, le tout enſemble devient maigre & fatigue la vue : il eſt un juſte milieu ; le vrai beau ne peut s'en écarter.

Obſervons encore que tout édifice qui a un peu d'étendue, doit être coupé & interrompu par des hauteurs inégales ; ce n'eſt pas aſſez d'y deſſiner quelques avant-corps, il faut qu'il préſente aux yeux du contraſte, de la diverſité, & qu'il ſe deſſine lorſqu'on l'apperçoit du point d'éloignement, où toutes les parties ſe confondent, & où il ne reſte plus que la maſſe.

Nous en avons la triſte expérience dans la façade du Château de Verſailles ſur le Jardin ; conſidérez-en la maſſe & l'enſemble à une diſtance un peu éloignée, & telle que nous venons de le dire, elle ne produit aucun effet, elle reſſemble à une longue & haute muraille, elle en a toute la triſteſſe & la mo-

notonie. Quelle ſenſation au contraire n'auroit-elle pas produite, ſi on l'eût deſſinée d'après les idées & les réflexions ſimples & vraies que nous oſons avancer ? Des parties plus hautes les unes que les autres, plus de diverſité dans les maſſes & dans les plans auroient donné le jeu & la vie ; l'accord & l'harmonie auroient formé du tout un enſemble raviſſant.

Qu'on y réfléchiſſe, qu'on conſulte les regles de l'Art, on en ſera convaincu. Un avant-corps, par une ſuite de la perſpective, paroîtra plus haut que l'arriere-corps ; l'obſervation decide la queſtion, ainſi que les démonſtrations des principes d'optique. En effet, d'un point tirez deux lignes formant un angle quelconque, l'ouverture ſera progreſſivement plus grande à quatre pieds qu'elle ne l'eſt à deux ; donc le corps le plus éloigné paroîtra moins haut à raiſon de ſa diſtance.

Raſſemblons comme dans un cadre les idées des décorations extérieures.

Obſervons qu'on ne peut être trop circonſpect ſur le genre & ſur le caractere d'un édifice à conſtruire : quand une fois on eſt dé-

cidé, on ne peut prendre trop de précaution pour ne rien admettre qui ne ſoit néceſſaire. Les plus belles choſes ſont en danger de déplaire dès qu'elles ne ſont pas en leur place, & qu'elles interrompent nos ſenſations en donnant le change au cours de nos idées.

L'enſemble doit donc avoir une proportion relative à ſes différentes parties, au genre & au caractere qu'on veut lui donner : il doit être bien cadencé, bien ſymétriſé tant en plan qu'en élévation. La droite ne doit pas être plus large que la gauche, & cette derniere partie être différente de la premiere.

Si dans une façade il y a quelques parties plus élevées les unes que les autres, c'eſt pour l'ordinaire celle du milieu qui doit pyramider & commander aux autres. Dans une longue facade il faut interrompre la ligne droite qui pourroit la terminer, & qui l'empêcheroit de jouer & de ſe deſſiner dans le vague de l'air : autrement elle ſeroit monotone & ne produiroit aucun effet. Les avant-corps, les arriere-corps fourniſſent des moyens pour donner du jeu à l'enſemble, & produire cette harmonie ſi néceſſaire au grand art de plaire : en

général ce ſont les formes des bâtimens qui décident l'effet principal. Une forme commune, d'une proportion peu réguliere, ne produit néceſſairement que des ſenſations déſagréables ou choquantes.

On ne peut donc apporter trop de ſoin dans la compoſition d'un plan, dans la régularité de ſes proportions, dans l'exactitude de ſes accords, dans la beauté de ſes maſſes, dans le jeu & les effets de lumieres. Ce ſont les jours, les ombres qui décident de la réuſſite, & contribuent le plus au caractere.

Il eſt mille manieres de ſurprendre, de plaire, d'enchanter; il n'y a cependant qu'un vrai beau; les ſenſations nous guident, elles aſſortiſſent les nuances.

Etudions la nature; c'eſt en la conſidérant dans l'enſemble de ſes parties que l'on parvient à démêler dans le plan général de ſa conſtruction cette ſuite nombreuſe de rapports qui, comme autant de chaînons enlaſſés les uns dans les autres, forment un tout, dont les maſſes particulieres produiſent la véritable harmonie toujours ſimple, toujours magnifique.

La fécondité du génie qui tire avantage de tout, ſait ſe plier pour plaire par l'élégance de ſa forme, par la beauté de l'enſemble, & par le bon gout des ornemens. Quels obſtacles ne peut-on pas ſurmonter ? quels effets ne peut-on pas produire, ſi à une ame courageuſe pour le travail, à un goût pur & naturel, on joint un jugement ſoutenu par des études profondes & réfléchies.

Au ſurplus, ce ſont des vues que je préſente : c'eſt à ceux qui croiront en avoir beſoin, à les ſuivre, à les étendre, à les perfectionner.

Les jardins donnent beaucoup de jeu aux bâtimens, quand ils ſont bien mariés enſemble ; quand la partie d'eſplanade qui ſe trouve au-devant eſt bien proportionnée ; quand les parterres ſont relatifs, en conſervant toujours cette heureuſe négligence, cette piquante biſarrerie de la nature dans ſes productions ; quand l'Art, quoique paroiſſant abandonné, nous laiſſe appercevoir de ces agréables & charmans percés à l'extrémité deſquels ſe rencontrent des points de vue délicieux qui excitent la curioſité la plus vive.

Un amateur célebre (1), & digne de la place qu'il occupe, en a parlé ſi élégamment dans ſon Livre ſous le titre modeſte, *d'Eſſai ſur les Jardins*, que nous croyons ne pouvoir mieux faire que d'y renvoyer. Tout y eſt ſenti; tout y eſt prévu, tout y eſt raiſonné & dicté par la délicateſſe. Chaque partie affecte & excite ſa ſenſation. On peut dire que ce ſont les délices d'un vrai Philoſophe; on croiroit, en le liſant, errer au milieu de ces Jardins où les Fées étalent leurs enchantemens; cependant, lorſqu'on y réfléchit, on ne voit rien que de ſimple & de naturel, tant le vrai a d'empire ſur nos ſens.

Si on veut regarder ces idées comme un beau ſonge, on ne diſconviendra pas qu'il peut être réaliſé, & que l'analyſe de ces mêmes idées les rendra plus agréables: leur développement ne peut qu'échauffer notre imagination, & nous mettre à portée de découvrir toutes les ſources d'une mine abondante, dont les branches nous procureront le précieux avantage d'émouvoir, de ſatisfaire nos

(1) M. Watelet, de l'Académie Françaiſe, &c.

ſenſations, de rendre nos demeures analogues à nos goûts, à nos déſirs, & aux différens beſoins que le luxe enfante chaque jour, tant pour notre ſatisfaction perſonnelle que par rapport aux uſages & aux mœurs de la ſociété dont nous faiſons partie.

DE LA DISTRIBUTION

ET DU DÉCORE.

LA diſtribution intérieure ſera le principal objet de notre diſſertation. Si tel édifice flatte par les dehors, tâchons que les dedans y puiſſent répondre : ce ſont les parties que nous habitons, elles n'en ſont que plus précieuſes. Les extérieures ne ſont pas moins intéreſſantes, elles ſemblent faites pour préparer les eſprits, elles inſpirent une prévention favorable ou contraire. En effet, ce ſont les dehors qui doivent d'abord nous fixer & nous attacher ; ils doivent nous indiquer ce que peuvent être les dedans, & à quels uſages ils ſont deſtinés. Un temple ne ſe deſſine pas comme un édifice particulier, quelque ſuperbe qu'il puiſſe être : les dedans & les dehors doivent avoir la relation la plus intime. Ce ſeroit une faute eſſentielle que de donner trop de magnificence à l'extérieur, ſi les dedans n'y répondoient point : il vaudroit

droit mieux établir des dehors ſimples que de les charger de richeſſes, ſi les dedans ſont négligés. On tombe ſouvent dans ce défaut, & cependant on ne peut l'éviter avec trop de ſoin ; il occaſionne à peu près la même ſenſation que ſi nous voyons ſur quelqu'un un habit ſuperbement galonné, & le reſte de l'habillement pauvre, ruſtique & groſſier.

Avant d'entrer dans aucun détail, parcourons d'un œil rapide les édifices des anciens Romains, ces vainqueurs de la terre : ils donnoient tout à la décoration extérieure, ainſi que les Grecs, & les dedans n'étoient nullement commodes ; il n'y avoit aucune relation entre chaque piece, le décore du dehors fixoit leur étendue. De vaſtes galleries faiſoient le principal de ces anciens édifices. Que l'on voie la deſcription que *Pline* nous a faite de ſes maiſons de campagne ? On trouvera dans celle du *Laurentin* une immenſité de terrein, beaucoup de ſomptuoſité, une grande magnificence ; mais point de commodités particulieres. Ils ſavoient profiter ſeulement de la ſituation des lieux, des expoſitions les plus favorables à la ſanté, & de cette volupté que

les hommes ſages éprouvent en jouiſſant d'un air pur & tempéré, ſuivant les différentes ſaiſons, & malgré l'inconſtance même des temps.

On apprendra encore l'Art de profiter en Architecture de tout ce qu'un climat offre d'agréable aux yeux & à l'eſprit, ſuivant ſa ſituation. Dans le grand nombre & la vaſte étendue des pieces, il y en avoit où l'on pouvoit jouir de la vue & du bruit même de la mer; d'autres plus retirées au milieu des jardins ne recevoient ce bruit que de fort loin, & que comme une eſpece de murmure. Dans celles qui n'avoient ni la vue ni le bruit de la mer, on jouiſſoit d'une paix profonde & du calme le plus doux. Dans ces différentes ſituations il y avoit des appartemens & des chambres de jour & de nuit, de grandes ſalles d'aſſemblées ou de feſtin, d'autres moins grandes pour la réunion de la famille & d'un petit nombre d'amis pris avec choix. On y verra quelques pieces particulieres, où le maître de la maiſon pouvoit, par le moyen d'une longue gallerie, s'éloigner de tout ſon domeſtique pour travailler & jouir du repos.

Cet enſemble annonce beaucoup d'apparat, une grande profuſion & un luxe mal entendu. La grandeur, le vaſte & l'uſage de chaque piece le feront ſentir. En effet, ſi l'on conſidere le dehors des édifices du *Laurentin*, on verra qu'ils contenoient d'un bout à l'autre cent ſoixante-dix toiſes de face environ; on peut même avancer qu'ils avoient juſqu'à deux cent quarante toiſes (1), ſi la partie du logement des eſclaves & des affranchis s'étendoit auſſi loin que la partie oppoſée. C'étoit une choſe néceſſaire pour donner à l'enſemble une ſymétrie parfaite : il ne falloit pas moins d'étendue, cela eſt évident ſi l'on conſidere que la ſalle de feſtin ordinaire avoit dix à onze toiſes de longueur ſur un peu plus de ſix toiſes de largeur. La grande cour avoit trente toiſes ſur vingt-quatre, & la petite cour d'une forme circulaire douze toiſes de diametre. La galerie que Pline lui-même comparoit, pour ſa

(1) Pour faire connoître cette étendue par comparaiſon, nous obſerverons que le Château des Thuilleries a cent ſoixante-dix toiſes de face ſur le jardin. Nous dirons auſſi que le Château de Verſailles contient dans toute ſon étendue ſur le Jardin deux cent vingt toiſes.

grandeur, aux édifices publics, avoit quarante-cinq toiſes de longueur ſur cinq de largeur; une ſeconde ſalle de feſtin de douze toiſes ſur huit, & attenant une chambre de douze toiſes ſur ſix environ de large, ainſi que le jeu de Paulme.

Qu'on juge de l'enſemble d'après ces meſures, qu'on y joigne les Jardins, & qu'on faſſe attention que cette maiſon étoit pour un Conſul (1) qui en avoit pluſieurs preſque auſſi vaſtes & auſſi ſomptueuſes (2).

Nous pourrions citer les maiſons de Ciceron, ſuivant le rapport de Salluſte, celles de Pompée, la magnificence des édifices de Lucius Lucullus, de Sylla & de tant d'autres Romains, mais ces deſcriptions, quoiqu'intéreſſantes, ne ſeroient pas d'une grande utilité pour l'objet que nous traitons; elles ne nous offriroient que la maniere dont les anciens ſe logeoient, qui eſt fort différente pour

(1) Pline, neveu de Pline l'Hiſtorien, qui vivoit ſous l'empire de Trajan vers la centieme année de notre ſalut.

(2) Sa maiſon de Toſcane, une autre à Freſcati, à Tivoli, que Pline déſigne ſous les noms de *Tuſculum*, *Tibur* & *Preneſte*.

ſa diſtribution de celle que nous employons en France. Nos mœurs ne ſont pas les mêmes non plus que nos uſages : nous nous contenterons donc de nous renfermer dans ce qui nous eſt relatif, & nous dirons que le Français ſeul, entraîné par la volupté, a rafiné ſur les aiſances; nourri par l'ambition, excité par le faſte, il a ſacrifié au luxe : induſtrieux, il ſait tirer partie de tout, un rien l'occupe, l'amuſe; bientôt il en fait un objet important, il le rend utile; la mode paroît, & ce qui n'étoit qu'utile devient néceſſaire. Ce ne ſont pas ces dehors vaſtes & étendus qui l'ont ſéduit, il fait mieux combiner ſes intérêts & ſe rapprocher de ſon but, il aime les objets raſſemblés, mais en même temps il veut qu'ils ne ſoient pas confondus dans leur uſage. Si le nombre des pieces paroît multiplié, c'eſt l'ordre & le ton de grandeur qui le déterminent.

Ingénieux Français, notre ſiecle voit briller avec étonnement l'étendue de vos talens. L'homme ſenſible admire les heureuſes diſtributions que vous avez inventées. Tels ſont les progrès que vous avez fait faire à l'Architecture; encore un pas, & bientôt il ſentira

ſon ame ſe développer & prendre un eſſor ſublime : il eſt frappé de l'harmonie & du rapport des proportions de l'Architecture employées à propos. Vous vous rendez maîtres du mouvement de ſon cœur, &, par une eſpece de magie, vous excitez à votre gré toutes ſortes de ſenſations. Ce ſont ces différens reſſorts que nous cherchons à développer, & ſur leſquels nous ambitionnons d'établir des regles & des principes : que l'heureux génie qui nous en a inſpiré la premiere idée, daigne auſſi conduire notre plume : commençons par la diſtribution qui eſt un objet des plus intéreſſans, puiſque notre bien-être en réſulte.

Pour ne pas tomber dans la confuſion, marchons pas à pas, & obſervons qu'en général un appartement doit être compoſé au moins de cinq pieces eſſentielles, une antichambre, un ſallon, une chambre à coucher, un cabinet & une garderobbe ; mais combien le rafinement a-t-il fait naître de beſoins ; il faut qu'un ſallon ſoit précédé de pluſieurs antichambres, les antichambres même doivent l'être d'un veſtibule. Une premiere anticham-

bre pour le commun du domeſtique, une ſeconde pour les valets de chambre & pour les gens honnêtes qu'on eſt obligé d'annoncer; la troiſieme antichambre ſert à faire attendre ces mêmes perſonnes; il faut que la ſalle à manger ne ſoit pas éloignée de cette premiere piece; cette même ſalle doit avoir à côté d'elle une piece pour poſer les plats ſortans de la cuiſine, & prêts d'être placés dans l'ordre qu'ils doivent tenir ſur la table; il y aura auſſi une piece pour rincer les verres, & mettre le vin & les liqueurs dont on peut avoir beſoin dans le courant du repas; tous ces endroits auront leur dégagement avec les cuiſines & offices, autant qu'il eſt poſſible. On évitera de paſſer par les antichambres, le ſervice de table en ſera détaché: on doit pénétrer au ſallon ſans être gêné, ſans courir les riſques d'être preſſé & dérangé par un domeſtique occupé du ſervice.

C'eſt donc de la troiſieme antichambre que l'on pénetre au ſallon & à des garderobbes qui ne doivent pas être éloignées de la ſalle à manger; on obſervera toujours que l'entrée de ces mêmes garderobbes ne ſoit pas par le

ſalion ou par la ſalle à manger, c'eſt ordinairement la ſeconde ou troiſieme antichambre qui ſert d'entrée.

La chambre à coucher doit ſe placer à côté du ſallon. Cette piece entraîne bien des acceſſoires, il lui faut une garderobe particuliere, un cabinet de toilette, un boudoir & le logement pour un ou deux valets de chambre ou femmes de chambre, un autre pour un laquais. Non loin doit être l'appartement de bain qui, pour l'ordinaire, eſt compoſé de la ſalle de bain, d'une étuve, d'une piece de dégagement & d'un cabinet à l'angloiſe; & enfin d'une chambre à coucher particuliere.

A la ſuite de l'appartement dont j'ai parlé, qui eſt ordinairement celui de la maîtreſſe de la maiſon, on joint celui du maître dont les premiere & ſeconde antichambres ſont quelquefois les mêmes que les précédentes. Mais on a beſoin de deux cabinets qui tiennent lieu de ſallon, & ſervent à recevoir le monde. Enſuite eſt la chambre à coucher que doivent accompagner un ou deux beaux arriere-cabinets & des garderobbes avec des dégagemens particuliers. Il ne faut pas oublier une

bibliotheque & un cabinet au bout : ſouvent on déſire une galerie pour des tableaux, un cabinet pour des médailles & des bronzes, ſouvent même on ajoute un cabinet d'hiſtoire naturelle. On ſent aiſément que toutes ces pieces en entraînent d'autres qui leur ſont acceſſoires & relatives ; c'eſt ce que nous ferons connoître en parlant des détails. En attendant contentons-nous d'obſerver que, malgré ces nombreux & vaſtes logemens, il y a encore de petits appartemens où on a le ſoin de faire trouver tout ce que la commodité, l'aiſance & le luxe peuvent faire deſirer. Auſſi ces petits appartemens ſont-ils plus fréquentés que les grands ; la nature conduit à cette préférence. Les grands appartemens ne ſont, à proprement parler, que de parade, il ſemble que la gêne & la contrainte en ſoient l'apanage : dans de trop grandes pieces l'homme ſe trouve diſproportionné. Les objets ſont trop éloignés de lui, on s'y retranche dans une partie, le reſte devient inutile & déplaît.

Les logemens des domeſtiques & des officiers de maiſons doivent être à la portée du ſervice.

Souvent on a des appartemens d'été & d'hiver, les ſallons ſur-tout ſont diſtingués. On a celui d'automne, nonobſtant celui d'hiver & celui d'été.

Qu'on ne croie pas que ce ſoit un Palais de Roi dont nous faiſons la deſcription ? Un particulier porté au faſte par la richeſſe, exige cette profuſion de logement. Une Actrice, une petite maîtreſſe vont ſouvent plus loin.

Les cuiſines emportent avec elles un garde-manger, un lavoir, une rôtiſſerie & une dépenſe.

L'office demande une étuve, un four, & deux pieces avec des armoires, dont l'une pour les confitures & ſucreries, & l'autre pour les fruits ; encore convient-il qu'attenant cette piece il y ait un fruitier : il faut encore une piece aſſez grande pour dreſſer le ſervice : on y doit ajouter pour l'argenterie une chambre attenant le logement de l'Officier, qui ſera compoſé au moins de trois à quatre pieces, d'autant plus utiles, que dans le cas où on donne à manger, une partie de ces pieces devient néceſſaire pour le travail.

Le Secretaire, l'Intendant, le Maître-

d'Hôtel ont leur logement, on les placera de la maniere la plus convenable à leurs fonctions.

L'Ecuyer, le Piqueur ſeront à portée de la baſſe-cour où ſe trouvent les écuries, & à la proximité des écuries, il faut des endroits pour ſerrer les ſelles & les brides.

Les remiſes ſeront expoſées au Nord; la plupart toutes ouvertes, mais il en faut pluſieurs fermées, pour les voitures principales qu'il eſt intéreſſant de conſerver; malgré cette précaution, il doit y avoir un endroit particulier pour ſerrer les couſſins de la voiture, les glands, les rubans & les cocardes des chevaux.

Pratiquez des cours aſſez grandes pour tourner les voitures à tels attelages qu'elles puiſſent être; il doit d'ailleurs y avoir une cour à fumier, dont le ſervice ſe faſſe par le dehors ſur les rues, c'eſt dans ces cours où ſe pratiquent ordinairement les aiſances pour les domeſtiques.

C'eſt une grande incommodité que de deſcendre de voiture ſans être à couvert.

Il faut que le Suiſſe ſoit à portée de l'en-

trée principale, & il doit avoir au moins une loge, une chambre, un petit bucher & une cave.

Tel eſt l'enſemble de ce que nous appellons Hôtel, tel eſt auſſi celui de la plupart des maiſons de campagne des environs de notre Capitale.

Ce ſimple détail eſt bien ſuffiſant pour faire ſentir le rapport de tout l'enſemble, mais en même-temps il ne fait pas aſſez connoître la relation de toutes les parties, & conſéquemment l'analogie & le rapport des proportions avec nos ſenſations : c'eſt pourquoi nous parlerons de chacune de ces parties ſéparément ; & nous dirons ce qui en conſtitue la commodité & l'agrément.

Pour y parvenir, établiſſons les regles générales de la diſtribution, & diſons qu'on ne ſauroit être trop attentif à conſerver de grandes & longues enfilades ; on doit même porter ſes ſoins à les multiplier ou à les prolonger par le moyen des glaces.

Les écoinçons, d'après les murs & les cloiſons de refend, doivent être égaux dans la même piece, ainſi que les trumeaux : les

croiſées ſeront auſſi de même grandeur ; les portes égales pour les hauteurs & largeurs, il faut au moins qu'elles ſoient feintes ou cachées quand elles ne ſe rencontrent pas de même dimenſion, ou dans un milieu, ou quand elles ne ſont pas ſymétrie : elles ſeront placées de maniere qu'on ne ſe frotte pas le long des meubles en paſſant d'une piece dans l'autre dans les parties de retour. Il faut qu'en marchant on forme pour ainſi dire une portion de cercle ; il en eſt de nous comme des voitures auxquelles on fait prendre le tour pour ne pas accrocher.

La cheminée, les poëles ſeront placés de façon à ne pas gêner en paſſant d'un endroit à l'autre, ſur-tout pour les antichambres. Le Domeſtique en général eſt groſſier & ſans éducation ; il eſt inutile de l'expoſer à manquer d'égards.

Il eſt indiſpenſable de ne pas faire perdre les tuyaux des cheminées dans les épaiſſeurs des murs, autrement les retours des corniches ou plutôt les reſſauts que les ſaillies néceſſitent, ne ſont pas agréables, & occaſionnent de grandes difficultés pour les ornemens, ſur-

tout pour les corniches à modillon dont les caiſſons doivent toujours être parfaitement quarrés.

La largeur du manteau de cheminée entre les jambages ſera relative à l'endroit où elle ſe trouve ; en général c'eſt un ſixieme de la piece : à l'égard de l'épaiſſeur de face des jambages, c'eſt auſſi un ſixieme de la largeur du vuide de la cheminée. Quant à la hauteur du manteau du deſſous de la traverſe, il aura les deux tiers de la largeur du vuide.

Qu'on ne craigne pas de faire tomber trop bas les manteaux de cheminée, la facilité de ſe voir dans la glace qui eſt au-deſſus, y engage, & d'ailleurs. moins il y aura de hauteur, moins on ſera ſujet à la fumée.

J'ai vu dans maints cabinets des cheminées ne pas avoir plus de hauteur qu'une table, elles réuſſiſſoient très-bien ; cette proportion étant relative à celle de la piece, étoit agréable & paroiſſoit ſatisfaiſante. Il y a des préjugés, ou plutôt des habitudes, dont on doit s'affranchir. Tout au ſurplus doit être relatif. Ce principe puiſé dans la nature eſt un des plus importants dans les Arts.

Les parquets d'une piece ſe ſymétriſent, à partir tant du milieu des cheminées, que de l'enfilade des portes principales.

Les dégagemens ſeront commodes, aiſés, éclairés, & conduiront aux eſcaliers des entreſols pratiqués pour l'ordinaire au-deſſus des garderobes ou autres petites pieces, auxquelles on ne peut donner toute la hauteur des grandes & principales pieces. Il ſeroit utile au Maître de la Maiſon de la parcourir d'un bout à l'autre ſans être vu; c'eſt une choſe aiſée à pratiquer, & par le moyen de laquelle il ſemblera paſſer à travers l'épaiſſeur des murs, & les pénétrer dans leur longueur: il ne faut à cet effet qu'un corridor pratiqué entre les deux pieces d'un corps de logis double. Dans ce cas, il convient que ce corridor puiſſe être caché par le venteau des portes principales, lorſqu'il eſt ouvert: on croiroit volontiers que le mur eſt un corps dont on peut parcourir l'intérieur. Quelques Architectes ont fait un corridor en entreſol au-deſſus de celui dont nous venons de parler, & cela à la hauteur des portes, de façon que le plancher forme le plafond de l'embra-

ſement, ce moyen ajoute à ce que nous avons dit : on peut parcourir & voir en tout temps les différentes parties de ſa maiſon ſans être apperçu, mais on eſt obligé de monter un petit eſcalier dérobé ; je l'ai pratiqué, & j'ai vu qu'on ne ſe ſervoit que du corridor à rez-de-chauſſée. Ce ſecond corridor eſt cependant des plus favorables, on voit ce qui ſe paſſe au moyen d'une petite baie cachée au haut de chaque piece ; c'eſt un moyen de contenir tout ſon domeſtique : on s'en ſert quand il eſt néceſſaire, & la ſeule idée que ce moyen exiſte tient en reſpect ; il eſt facile de remédier à toute curioſité étrangere, en fermant d'un volet avec ſerrure la baie par laquelle on peut voir, & dont le Maître ſeul aura la clef.

On peut donner différentes configurations aux pieces des appartemens : les unes ſeront quarrées, les autres parallélogrammes, on en fera de rondes ou d'ovales, d'octogones, enfin on en peut pratiquer de toutes ſortes de figures régulieres : le parallélogramme ou quarré long eſt la forme la plus générale ; l'octogone eſt commode pour les échappées

& la répétition des glaces. Souvent on fait des pans au lieu des angles d'un parallélogramme; ſouvent auſſi l'extrémité d'une piece ſe termine par une ou pluſieurs portions de cercles : enfin il eſt une infinité de moyens de varier les formes. Si on déſire un caractere ſérieux dans certaines pieces, on pratiquera de formes quarrées; les rondes ſont plus gaies; les courbes plus voluptueuſes. Nous en dirons les raiſons.

Examinons à préſent chacune des pieces dans leur détail, dans leur uſage & dans ce qui leur eſt relatif : ces choſes une fois bien entendues, on concevra plus aiſément l'harmonie & l'accord qui doit régner entre les parties, & entre chaque partie & le tout.

Veſtibule.

Le veſtibule eſt l'entrée ou plutôt la piece qui diſtribue pour l'ordinaire au grand eſcalier & aux autres dégagemens : on le décore en conſéquence du genre que l'on veut donner à l'édifice dans lequel il eſt employé. Souvent il eſt ouvert par les deux bouts, & l'eſcalier ſe doit trouver à la droite; alors on a toute facilité

pour monter en voiture ou pour en deſcendre à couvert ; on ne doit jamais négliger ce principe, quoique nous ayons malheureuſement beaucoup d'exemples du contraire : la plupart de nos Maiſons Royales pechent par ce point : c'eſt un défaut eſſentiel ; on ne peut l'éviter avec trop d'attention. Quel agrément, quel avantage ne trouve-t-on pas dans le veſtibule du Palais-Royal (1) ! Quelle facilité n'y rencontre-t-on pas pour l'ordre que les Domeſtiques doivent garder, lorſque leurs Maîtres montent en voiture ou en deſcendent. Dans la plupart des autres édifices, au contraire, Châteaux, Palais, Hôtels, s'il pleut, les Maîtres mêmes en éprouvent l'incommodité. Au ſurplus, faites attention qu'en quelqu'eſpece de bâtiment que ce ſoit, le veſtibule étant la premiere piece qui ſe préſente, il doit caractériſer l'édifice. C'eſt à l'habileté de l'Artiſte à ſaiſir l'uſage de chaque piece, en employant le genre qui lui eſt propre : nous l'avons déjà dit ; & c'eſt ce que nous verrons, lorſque nous

(1) Par M. Contant d'Ivry, Architecte du Roi & de ſon Académie, qui a donné le deſſin de l'Egliſe de la Madeleine, & qui eſt mort en 1777.

ferons connoître quel caractere chaque piece doit avoir relativement à ſa deſtination.

Premiere Antichambre.

La premiere antichambre eſt la piece commune qui ſuit le veſtibule, ou le palier de l'eſcalier, & dans laquelle ſe tiennent les Domeſtiques ; elle doit être, en conſéquence, proportionnée au nombre deſtiné à l'occuper. Sa décoration ſera ſimple ; un lambris de hauteur en menuiſerie en fera tout le décore ; ſon plafond eſt ſouvent ſans corniche, du moins ſi l'on en pratique, on aura ſoin qu'il y ait très-peu de moulures ; le carreau eſt pour l'ordinaire de pierre de liais octogone avec rempliſſage de marbre noir. En général on échauffe cette piece avec un poële placé dans une niche, & la chaleur s'en communiquera, ſi l'on veut, à la ſeconde antichambre ; la niche étant dans l'épaiſſeur du mur. Il faut avoir ſoin, comme on l'a déjà obſervé, que ce même poële ſoit éloigné de la partie du paſſage. Il eſt eſſentiel que les portes ſoient diſpoſées de maniere qu'en paſſant d'un endroit à l'autre on ne ſoit pas expoſé à heurter

contre les meubles. On pratiquera dans cette piece de grandes armoires pour ſerrer les chapeaux & redingottes des Domeſtiques, ainſi que les chandeliers & les lumieres ; dans une de ces armoires on peut placer un lit qui ſe rabatte pour le Domeſtique de veille ; il y aura un endroit pour les flambeaux qui ſera à l'épreuve du feu : d'un autre côté il faut une place pour le bois de la journée, il ne convient pas de le laiſſer en vue à cauſe de la malproprété qu'il occaſionne, & en même-temps il eſt à propos de ne pas l'abandonner à la diſcrétion du premier Domeſtique entrant ; non-ſeulement la conſommation en ſeroit immenſe, mais il en pourroit réſulter des accidens.

Seconde Antichambre.

La ſeconde antichambre doit être plus ornée, elle ſert pour les valets de chambre. Cette piece pour l'ordinaire eſt parquetée ou planchéiée en point d'Hongrie pour plus de ſolidité. On y place une cheminée avec chambranle de marbre commun, & le contrecœur ſera garni dans ſon pourtour de plaques de fer

de fonte & de deux croiſſans : il doit y avoir un deſſus de cheminée avec parquet & glace ; cette piece eſt auſſi lambriſſée de hauteur. Elle ſouffre même une ſorte de décoration ; on peut y placer quelques ornemens de ſculpture, mais toujours dans le genre & dans le caractere relatifs à l'état du Maître, ainſi que nous nous en expliquerons. La corniche peut être ornée de denticule, & taillée d'ornemens. En face de la cheminée il peut y avoir une glace de même largeur & dans un parquet de même deſſein que celui qu'il répete ; on obſervera cependant que la traverſe d'en-bas ſoit plus baſſe, d'autant que cette glace doit partir d'après la table de marbre qui eſt au-deſſous, & dont la hauteur eſt pour l'ordinaire de trente-deux pouces.

Mais encore une fois, c'eſt dans cette piece qu'on doit commencer à reſſentir le genre de ſenſation qu'on aura à éprouver dans les pieces qui ſuivent ; c'eſt, pour ainſi dire, une avant-ſcêne à laquelle on ne peut apporter trop de ſoin pour annoncer le caractere des Acteurs.

Troiſieme Antichambre.

Cette troiſieme antichambre eſt une eſpece de petit ſallon ou d'avant-cabinet, dans lequel les gens d'une certaine diſtinction attendent que le ſallon ou le cabinet leur ſoit ouvert.

Cette piece eſt parquetée & plafonnée avec corniche ſculptée : le chambranle de cheminée doit être de marbre fin ; le contrecœur avec plaque de fer de fonte dans ſon pourtour & deux croiſſans ; une glace au-deſſus, d'une belle largeur & hauteur, dont le parquet ſera ſculpté & quelquefois doré : les moulures des portes & des chambranles ſeront taillées d'ornemens, les chambranles même peuvent être couronnés d'une corniche ſupportée par des conſoles ; au-deſſus il y aura, ſi l'on veut, des bas-reliefs ou des tableaux ; mais, de telle maniere que ce ſoit, il faut que ces objets ſervent à couronner agréablement la porte, par le moyen de la forme pyramidale qu'il faut artiſtement donner au ſujet principal : c'eſt dans le milieu que doit ſe trouver le groupe & le ſujet toujours relatif au caractere convenable.

Ici l'Artiſte doit commencer à accorder ſes maſſes & ſes détails avec l'intention générale. Il doit s'attacher à produire des impreſſions relatives les unes aux autres, & à la deſtination ſucceſſive de chaque piece. Là auſſi il peut employer la peinture, la dorure & la ſculpture : les glaces deviennent néceſſaires ; mais qu'il obſerve que c'eſt un moyen d'orner dont il ne faut pas abuſer : le trop eſt toujours préjudiciable au but qu'on ſe propoſe, & ſi l'on prodigue les ornemens, il ſera impoſſible d'enrichir de plus en plus, comme on doit le faire, les pieces nombreuſes qui reſtent à décorer. Dans celle-ci on peut employer le damas ou la tapiſſerie, en les renfermant dans des cadres, dans des compartimens dont les pendans & les vis-à-vis ſeront de même meſure, de même genre & de même dimenſion ; ſur-tout que l'Artiſte mette un frein à ſon imagination, le génie qui le guide doit lui faire ſentir les beautés & les richeſſes qu'il faut réſerver pour ſon ſallon, ſa chambre à coucher, ſes cabinets, & pour nombre d'autres pieces qui ne ſont pas moins intéreſſantes.

Sallon.

Le ſallon eſt la piece d'aſſemblée où ſe donnent les fêtes ; c'eſt dans cet endroit où ſe pratique le plus grand cérémonial : c'eſt en conſéquence dans ce lieu où la magnificence doit ſe développer, où la richeſſe doit être prodiguée, où l'Artiſte enfin doit déployer ſon goût, ſon génie : les marbres, les bronzes, la dorure, la ſculpture, la peinture & les glaces lui prêteront leur ſecours ; les tapiſſeries que nous avons pouſſées à un ſi haut point de beauté peuvent l'enrichir : le cryſtal de roche pour les luſtres, les girandoles, les candélabres, les ſtatues précieuſes, les vaſes les plus riches, les porcelaines les plus rares, peuvent concourir à l'embelliſſement de ce lieu. Les meubles dont nous avons porté ſi loin la perfection pour l'élégance & la commodité, ajouteront à la richeſſe. C'eſt ici que la magnificence du Maître doit ſe manifeſter : tout y peut être recherché ; l'Art ; ſans s'y faire trop ſentir, doit s'y développer ; que les milieux ſoient bien ſoutenus, que tout y ſoit bien cadencé ; les percés bien ſymétri-

ſés; les glaces y ſuppléeront bien, mais qu'elles ne ſoient pas trop multipliées : la ſculpture ſera placée avec goût, les formes doivent être belles, nobles & majeſtueuſes, ainſi que les parties qu'elles enrichiſſent. Que la longueur de la piece ſoit relative à ſa largeur & à ſa hauteur; ce n'eſt pas le haſard qui doit produire ces meſures : la corniche & l'entablement, s'il y en a, ſeront en ce cas relatifs au reſte; les moulures principales ſeront taillées, mais qu'il y ſoit obſervé des ornemens de bon goût & bien deſſinés; les profils doivent être jettés avec grace: c'eſt en partie de la diſtribution des modillons que dépend l'harmonie de l'enſemble; c'eſt du modillon d'où émanent les grandes maſſes qui donnent & décident le caractere; c'eſt d'après ſes aplombs que ſe forme l'accord; lui ſeul donne le ton & regle la diſpoſition du tout : ſi l'on veut pratiquer des corniches où il n'y ait point de modillons, l'ornement principal fait la même fonction, c'eſt ſon milieu qui doit ſervir de ligne de direction. Si toutefois on n'admet pas d'ornemens dans la corniche, le goût ſeul doit guider, mais que l'on tienne bien la balance pour

que la droite ne l'emporte pas en maſſe ſur la gauche, la ſymétrie eſt eſſentielle. Si par événement on étoit gêné par des percés pour la diſtribution du reſte du local, le génie doit venir au ſecours, c'eſt l'art qui y doit ſuppléer; mais encore, qu'on ſoit attentif & délicat à cacher l'art qu'on emploie : nous avons déjà dit, & nous le répétons, qu'il ne doit ſe faire ſentir nulle part, que les choſes doivent être placées de maniere, qu'il ſemble qu'on n'ait pu faire autrement (1).

On peint quelquefois les plafonds. Un beau ciel bien jetté, peu forcé en vapeur, donne beaucoup de grace & de légéreté; la corniche en eſt plus détachée, & rend alors tout l'effet qu'on peut attendre de l'Architecture. Si l'on veut placer dans les plafonds quelques

(1) Liſez Voltaire dans ſon Temple du Gout. Il dit, en en faiſant la deſcription :

« Simple en étoit la noble Architecture.
» Chaque ornement à ſa place arrêté,
» Y ſembloit mis par la néceſſité :
» L'art s'y cachoit ſous l'air de la nature;
» L'œil ſatisfait embraſſoit ſa ſtructure,
» Jamais ſurpris & toujours enchanté.

figures, il faut y employer des ſujets allégoriques; c'eſt là l'inſtant où l'Artiſte doit réveiller ſon attention; trop de figures, un coloris trop vif & trop brillant détruiroient entiérement l'harmonie de l'Architecture. Auſſi la peinture d'un plafond doit-elle avoir toujours un ton aérien, & les objets en paroître éloignés & comme perdus dans l'immenſité.

Si cette piece eſt faite pour annoncer l'opulence du Maître, elle peut tenir du caractere de gaieté, quelquefois auſſi elle peut être grave & même ſérieuſe. Dans tous les cas il faut que le ton général en impoſe; & quelque caractere qu'on choiſiſſe, il eſt eſſentiel de le bien faire ſentir. C'eſt ce que nous tâcherons de développer par des deſcriptions analogues aux différentes ſenſations; au moins eſt-ce le but que nous nous propoſons. Mais revenons & diſons que cette piece principale eſt ſuſceptible de toutes ſortes de formes; c'eſt dans ces formes même que l'on trouve en partie les caracteres qui ſont l'objet de cet Ouvrage. Nous nous contenterons pour l'inſtant d'obſerver que les Anciens diſtinguoient

les ſallons par leur conſtruction ; ils les nommoient *Tétraſtiles*, *Corinthiens* & *Egyptiens*. Un ſallon étoit *Tétraſtile*, lorſque le ſoffite étoit ſoutenu par quatre colonnes. Ils l'appelloient *Corinthien*, lorſque les colonnes qui le décoroient dans ſon pourtour étoient engagées dans les murs, & ils le diſoient *Egyptien*, lorſqu'il avoit dans ſon pourtour des colonnes Corinthiennes iſolées, couronnées d'une ſimple architrave, & portant un ſecond Ordre avec un ſoffite.

Nous appellons *Sallon à l'Italienne* celui qui comprend deux étages dans ſa hauteur, & qui n'eſt ordinairement éclairé que par les croiſées de l'étage ſupérieur.

On en fait au ſurplus de toutes formes : il y en a de quarrés, tel que celui de l'ancien Château de Clagny dont nous ne pouvons trop regretter la démolition, mais dont heureuſement nous avons tous les deſſeins dans le plus grand détail : tel auſſi que ceux des extrémités de la galerie de Verſailles.

Il s'en pratique de ronds & d'ovales, tels que ceux de Vaux & du Rincy, d'octogones comme celui de Marly. Nous les citons pour

exemples, ce ſont des morceaux précieux & de conſéquence, qui ne peuvent qu'échauffer & animer l'imagination ; on ne ſauroit trop la meubler de beaux objets & de grandes idées ; il eſt des momens où ces tréſors ſe retrouvent. Nous pourrions faire paſſer en revue bien d'autres édifices, ſur-tout ceux qui ont été conſtruits depuis dix ans ; on y voit régner la richeſſe & l'élégance ; les beautés de l'Art y ſont dans tout leur jour ; le goût le plus exquis s'y fait ſentir ; l'ame y reçoit des impreſſions agréables & variées, & la France poſſede peut-être un plus grand nombre de ces beautés que tout autre pays, parce que le génie de ſa nation eſt porté à l'invention. Dans tout Etat riche, & où le luxe & les plaiſirs dominent, il naît ſans ceſſe de nouveaux beſoins, & ces beſoins rendent induſtrieux. L'émulation des Artiſtes s'anime, l'intelligence ſe développe, la délicateſſe établit un choix, & le plus ſimple édifice reçoit les embelliſſemens qui lui ſont naturels. L'amour-propre, l'émulation, tout contribue à rendre les Artiſtes inventifs, & les propriétaires à profiter de leurs talens. Jamais on ne s'eſt au-

tant occupé à bâtir qu'on le fait aujourd'hui. On voit s'élever de toutes parts des édifices plus ſomptueux les uns que les autres. Si Rome en a fourni de plus vaſtes, elle n'en a pas produit de plus élégans ; les dedans ſur-tout ſont de la plus grande recherche pour la décoration, pour les diſtributions, pour la commodité ; l'on a ſçu y prévoir tous les beſoins ; mais il manque ſouvent une gradation de richeſſe d'une piece à l'autre qui ſeroit néceſſaire à l'entiere perfection, pour que l'ame fût parfaitement ſatisfaite. Un ſeul ſallon, comme il y en a quelques-uns de décorés, auroit ſuffi autrefois pour immortaliſer un Artiſte. Cela ne ſuffit pas, aujourd'hui on demande des enſembles complets où tout ſoit d'accord. Mettons donc nos talens en œuvre, appellons à notre ſecours la méditation & le génie ; occupons-nous des impreſſions que chaque objet doit faire naître. Etudions & cherchons à ſaiſir cette nuance précieuſe qui ne peut que flatter & ſurprendre nos ſens.

Chambre à coucher.

La chambre à coucher, à la ſuite des grands appartemens, ne ſert ſouvent que de parade. Elle eſt trop vaſte. On aime mieux occuper un endroit dont le plancher ſoit peu élevé, où l'on ſoit bien clos, & où on puiſſe être à ſoi-même. Quoi qu'il en ſoit, par bienſéance & par uſage, il faut une chambre à coucher qui réponde au reſte de l'appartement, elle ne ſera que de parade ſi l'on veut, c'eſt une raiſon de plus pour lui donner un caractere qui inſpire le repos & annonce la tranquillité. Evitez donc le bruit des cours, & tout ce qui peut exciter la diſſipation. C'eſt le palais du ſommeil, tout y doit être ſimple & uniforme. Le jour y ſera foible & adouci, tel qu'on le peint au réveil de Vénus, lorſque les graces l'avertiſſent du lever de l'aurore. Des rideaux de gaze tirés à la hauteur des deux tiers des croiſées ne laiſſeront qu'autant de lumiere qu'il en convient à ce lieu. Les ombres n'y doivent cependant pas être trop fortes. L'Artiſte qui ſe mêle du décore doit avoir pour principe que, plus la lumiere eſt vive & forte,

plus les ombres ſont ſenſibles. La lumiere & les ombres influent ſur le caractere des lieux, & ſur les effets qui en réſultent. L'arrangement, le goût des meubles concourent auſſi aux mêmes fins. A cet effet le lit ſera placé dans le fond de la piece au milieu de ſa largeur, & en général en face des croiſées. La cheminée partagera en deux la partie latérale d'après le lit, autrement elle en ſeroit trop près, & de plus la ſymétrie ſeroit dérangée; un reſſaut ou une portion de cercle déſigne la profondeur que doit occuper le lit, & dans ce cas tout ſe trouve dans l'ordre & bien décoré.

La glace au-deſſus de la cheminée, ainſi que celle qui eſt vis-à-vis, & au-deſſous de laquelle il y aura une de ces commodes qu'on nomme à la Régence, ſeront de mêmes dimenſions, & auront les mêmes ornemens. La piece pourra être tendue ſoit en tapiſſerie, ſoit en damas, le tout encadré de bordures dorées. Les compartimens tant de droite que de gauche ſeront ſemblables. Un enſemble tranquille & peu tourmenté doit faire ſentir la nature du lieu, ainſi que nous l'avons dit; on lui donnera la proportion Ionique: la

moyenne

moyenne proportionnelle que cet Ordre tient avec les autres, convient pour produire ces effets. Les meubles concourent au caractere général, & ils y contribuent plus qu'on ne penſe : auſſi leur deſſein & leur ordonnance ſeront décidés par l'Artiſte qui a donné l'enſemble de la décoration, & non par le Tapiſſier qui ne doit qu'exécuter. Les proportions, les formes, le choix des couleurs ſeront donc ſoumis à l'Architecte. Il n'arrive que trop ſouvent que le Tapiſſier décide de tout l'ameublement, il le fait ſans égard aux principes que nous indiquons, ſon intérêt ſeul le guide, & l'accord de tout ce qui doit tendre aux effets eſt manqué ; c'eſt donc à l'Artiſte à entrer dans ces détails, à ordonner l'exécution ; lui ſeul a la connoiſſance du projet qu'il veut remplir ; lui ſeul peut employer tous les moyens qui conduiſent au même but, à cet enſemble qui donne le caractere & produit les ſenſations qui y ſont relatives.

On choiſira par préférence la couleur verte pour tenture d'une chambre à coucher : cela tient du feuillage, le ſommeil ſemble y ac-

quérir des douceurs. Le verd eſt favorable par ſon uniformité, & l'égalité de ſa nuance peut contribuer à l'impreſſion douce & tranquille qui convient au repos. Les moulures d'encadremens ſeront dorées, mais les profils en ſeront ſimples, ils porteront peu de reliefs & preſque point d'ornement. On peut admettre quelques tableaux placés avec goût, un trop grand nombre nuiroit au repos.

La chambre à coucher eſt, comme nous l'avons déjà dit, l'aſyle du ſommeil. Les lits peuvent avoir des formes agréables. Ceux qu'on appelle *à la Polonnoiſe* rempliſſent cette idée par leur élégance, leur enſemble pyramidal, leur couronnement en dôme; les panaches & les plumes qui les terminent produiſent un effet agréable, mais il faut ſavoir proportionner ces ornemens au reſte de la piece, & les compoſer d'une maniere analogue & relative à l'état & à l'âge des perſonnes à qui ils ſont deſtinés.

Les alcoves ſont peu en uſage aujourd'hui, non-ſeulement elles ſont incommodes pour le ſervice ſur-tout lorſqu'on eſt malade, mais encore l'air n'y circule pas aſſez; & comme on

ne peut que difficilement y développer des lits élégans & ſomptueux, le goût, le luxe & la ſanté ont concouru à les abolir.

Les lits en niche avoient moins d'inconvéniens; mais on n'y trouvoit pas encore toutes les commodités néceſſaires; les garderobes qu'on plaçoit pour l'ordinaire de droite & de gauche s'accordoient mal avec la magnificence d'un lieu de parade, auſſi ces diſtributions ſont-elles proſcrites & renvoyées pour les petits appartemens de peu d'importance.

On doit donc en général préférer un lit iſolé, placé, ainſi que nous l'avons obſervé, dans le fond de la piece & comme dans le ſanctuaire du temple: au ſurplus, c'eſt de ſa richeſſe, c'eſt de ſa magnificence que toute la piece doit prendre ſon ton de décore. Mais encore une fois, que l'on prenne garde à l'excès d'ornement qui paroît s'éloigner du caractere relatif à une chambre à coucher.

Il ſuit une piece à peu près ſemblable & non moins intéreſſante; c'eſt le boudoir.

Boudoir.

Le boudoir eſt regardé comme le ſéjour de la volupté ; c'eſt là qu'elle ſemble méditer ſes projets, ou ſe livrer à ſes penchans. D'après ces idées qui tiennent à nos mœurs, quelle attention ne doit-on pas apporter pour en faire l'endroit le plus agréable ? Il eſt eſſentiel que tout y ſoit traité dans un genre où on voie régner le luxe, la molleſſe & le goût. Les proportions de l'Ordre Corinthien ſont élégantes, elles lui conviennent. Donnez à cette piece un ton de dignité & de prétention, c'eſt une petite maîtreſſe à parer. L'air de galanterie dont on ne peut s'écarter, exige que les maſſes ſoient légeres & cadencées, les formes peu prononcées. On ne peut trop éviter les ombres dures & crues, que pourroient produire des lumieres trop vives. Il faut un jour myſtérieux, & on l'aura par le moyen de gazes placées avec art ſur partie des croiſés.

Les percés, les répétitions ne doivent pas être ménagés dans cette piece, les glaces les produiront ; mais obſervez qu'elles ne faſſent pas la partie principale de l'emmeublement.

Leur multiplicité donne un caractere triſte & monotone. Elles doivent être diſtribuées de maniere qu'entre chacune il y ait au moins deux fois autant d'eſpace ſans glace qu'avec glace : ces intervalles qui laiſſent du repos peuvent être ornés de belles & riches étoffes, en plaçant dans chaque encadrement un tableau artiſtement ſuſpendu avec de gros glands & des cordons de ſoie treſſés d'or. Les ſujets du tableau ſeront puiſés dans les endroits galans & agréables de la fable. Le triomphe d'Amphitrite, Pſyché & l'Amour, Vénus & Mars offriront des compoſitions convenables au caractere du lieu. Tout y doit être commode, & tout y doit plaire. Il faut, relativement aux dimenſions, que les détails faits pour être vus de près, ſatisfaſſent par un bel accord. Les jouiſſances rapprochées y deviennent en quelque ſorte l'objet principal.

Joignons au boudoir des garderobes particulieres artiſtement pratiquées & bien appropriées.

Si les croiſées ſont à l'Orient, le jour y ſera plus doux ; elles doivent avoir, autant

qu'il ſera poſſible, des points de vue favorables, &, au défaut de la belle nature, ayez recours à l'Art : c'eſt dans ce cas où le goût & le génie doivent ſe déployer ; il faut tout mettre en œuvre, employer la magie de la peinture & de la perſpective pour créer des illuſions. Si l'on peut ſe procurer le point de vue d'un jardin particulier, les berceaux, les treillages, les volieres y feront un bon effet. Le ramage des oiſeaux, une caſcade ingénieuſement pratiquée, dont les eaux enchantent les yeux & les oreilles, ſemblent appeller l'Amour. Souvent auſſi un doux ſommeil s'empare alors de nos ſens, & des ſonges legers rendent notre ame errante. Différentes ſtatues diſtraient agréablement par les ſujets qu'elles repréſentent. Des orangers, des myrthes dans des vaſes de choix flattent & la vue & l'odorat. Le chevrefeuil, le jaſmin en forme de guirlandes couronnent le Dieu qu'on révere à Paphos. Une variété bien aſſortie préſente l'intéreſſant tableau de la belle nature. C'eſt ici que l'ame jouit d'elle-même, ſes ſenſations tiennent de l'extaſe ; c'eſt la retraite de Flore qui, parée des plus vives couleurs, attend en ſecret les

careſſés de Zéphire. La beauté, la douceur du printemps y régneront toujours. Entretenez-y donc la fraîcheur des arbuſtes & des fleurs ; renouvellez-les ſuivant les ſaiſons, il ne faut que du ſoin. Le grand jardin, la ſerre même viennent au ſecours.

Le boudoir ne ſeroit pas moins délicieux, ſi la partie enfoncée où ſe place le lit étoit garnie de glaces dont les joints ſeroient recouverts par des troncs d'arbres ſculptés, maſſés, feuillés avec art & peints, tels que la nature les donne. La répétition formeroit un quinconce qui ſe trouveroit multiplié dans les glaces. Les bougies produiſant une lumiere graduée, au moyen des gazes plus ou moins tendues, ajouteroient à l'effet de l'optique. On pourroit ſe croire dans un boſquet ; des ſtatues peintes & placées à propos ajouteroient à l'agrément & à l'illuſion.

Continuons à parcourir les détails. La cheminée peut être ornée de bronzes dorés d'un deſſin léger, & dont la baſe ſera un marbre blanc veiné. Tous les autres marbres doivent être de cette couleur qui contribue à l'air de fraîcheur, de décore & de magnifi-

cence qu'on doit apporter dans ce lieu.

En face de la croiſée ou de la cheminée, un renfoncement en niche eſt néceſſaire pour placer un lit de repos, ou une ottomane; cette niche doit être décorée de glaces dans tout ſon pourtour, & même dans ſon plafond.

Une alcove, ou plutôt un renfoncement de dix à douze pieds de profondeur, dont les jours ſeroient bien ménagés, pourroit d'autant mieux réuſſir, qu'il ajouteroit à l'air de myſtere. Des glaces dans le pourtour, une coupole proportionnée au milieu du plafond, le lit au-deſſous aplomb & iſolé de toutes parts, rangé à la Polonoiſe, produiroient un effet agréable.

La couleur des meubles & celle de la tenture ne ſont pas indifférentes pour décider le caractere qu'on peut déſirer. Le rouge eſt trop dur; le jaune donneroit un reflet déſagréable. Le verd y paroîtroit trop ſérieux; le blanc & le bleu ſont les ſeules teintes que l'on puiſſe admettre.

Les meubles, les encadremens des glaces & des tentures doivent être dorés & ſculptés; la corniche qui couronne la piece eſt ſuſcep-

tible de cette même richeſſe ; mais on obſervera que la ſculpture ſoit légere, & qu'à l'égard de la dorure elle ne ſoit pas prodiguée avec excès ; il faut qu'elle ne ſoit appliquée que ſur les ornemens, ſur quelques filets, & que le tout ne ſoit que rechampi & rehauſſé d'or ſur un beau fond blanc. En effet, la légéreté eſt le caractere d'agrément de cette piece qui tient à la frivolité.

On ſent, d'après ces principes, combien les profils en général doivent être peu prononcés, ſans être trop mols ; il ne faut pas tomber dans un vice, en voulant éviter un défaut.

Le plafond peut repréſenter un ciel azuré, peu de nuages ; une couple de colombes qui ſembleroient planer dans les airs, & chercher à rejoindre le char de Vénus, ſuffiront pour l'animer.

Le lambris d'appui ſera en blanc, & les moulures dorées & ſculptées comme dans le reſte de la piece.

Le parquet ſera à compartimens ou en ébéniſterie, & l'hiver un beau tapis le couvrira.

On ne peut apporter trop de ſoin dans la décoration de ce genre ; les maſſes peuvent

varier ; mais on doit toujours avoir pour principe de ne pas s'écarter des plans circulaires. Cette forme convient au caractere du lieu, elle eſt conſacrée à Vénus. En effet conſidérons une belle femme. Les contours en ſont doux & bien arrondis, les muſcles peu prononcés ; il regne dans l'enſemble un ſuave ſimple & naturel, dont nous reconnoiſſons mieux l'effet que nous ne pouvons l'exprimer, qui provient d'un développement tendre, naiſſant & ſemblant annoncer la nature dans ſon berceau. Nous ne pouvons donner un meilleur exemple. Telles ſont donc les idées ſur leſquelles on peut ſe guider, & ajoutons qu'il faut de la légéreté dans l'enſemble & des graces dans le tout.

Qu'on ſe garde bien d'employer des glaces ceintrées ſur plan, elles rendroient les objets difformes & allongés en raiſon du plus ou du moins de ceintre.

Nous devons auſſi obſerver qu'on ne peut apporter trop d'attention à la pureté, à la couleur & à la poſe des glaces. La moindre petite bube, la moindre rayure, le plus léger défaut les doit faire rebuter.

Il ſeroit ridicule qu'une nymphe, qui vou-

droit conſulter les charmes de ſa beauté, ne rencontrât, au lieu d'une forme réguliere, qu'une figure écraſée & de travers. La poſe ſeule des glaces peut quelquefois occaſionner ces inconvéniens. En effet, celles qui ne ſont pas bien paralleles, d'équerre ou d'aplomb, y donnent lieu. Le remede eſt aiſé, mais il n'en eſt pas de même lorſque les glaces d'un même parquet ne ſont pas d'une même épaiſſeur & d'une même couleur. Ces défauts ſont eſſentiels, il ne faut pas les ſouffrir; changez les glaces, autrement la vue eſt fatiguée; & pour me ſervir du terme précieux des petites maîtreſſes, elle eſt excédée. En effet, le viſage & tous les objets qui réfléchiſſent dans la glace, ſemblent briſés & tranchés de deux teintes, ce qui occaſionne le diſparat le plus déſagréable: on n'a pas un boudoir pour y éprouver pareille contrariété.

Cette retraite délicieuſe ne doit occaſionner que des émotions douces, porter la ſérénité dans l'ame, la volupté dans tous les ſens. Il faut tendre au dernier degré de perfection, & que le deſir ſoit ſatisfait, ſans donner atteinte à la jouiſſance.

Glaces.

Puiſque nous ſommes ſur la qualité des glaces, il eſt bon d'obſerver qu'il y en a peu de parfaites; le choix qu'on en doit faire mérite la plus grande attention. Les plus pures, les plus nettes ſont celles que l'on place à portée de la vue, elles doivent être de grandeur ſuffiſante pour qu'on puiſſe s'y voir en entier. Si on ajoute au-deſſus un ſecond morceau, il faut, comme je viens de le dire, qu'il ſoit de même couleur & de même épaiſſeur que la glace qu'il couronne, & c'eſt dans ce morceau, qui doit être le tiers de celui de deſſous qu'on peut ſupporter quelques défauts, ſi toutesfois on ne peut faire autrement. Jamais dans un même parquet les glaces ne doivent varier ſur ces deux qualités de couleur & d'épaiſſeur. Le défaut en eſt trop ſenſible & devient inſupportable. Il y a beaucoup d'art dans la maniere de les poſer. Une glace un peu plus ou un peu moins inclinée, cache ſouvent des défauts dont on ne s'apperçoit qu'avec peine, & qu'on ne voit qu'en regardant de côté; ſouvent même ils ſont effacés tout-à-fait. Le défaut des glaces entre deux

croiſées à faux jour ne s'apperçoit que très-difficilement. C'eſt auſſi dans cet endroit où l'on met les moins belles, & où les Miroitiers ont grand ſoin de placer les défectueuſes, dans l'eſpérance qu'on ne les rebutera pas. Si on n'y prend garde on eſt trompé; les Marchands, nonobſtant la remiſe ordinaire du pouce de hauteur & de largeur, ont auſſi des remiſes relatives aux défauts; on trouve certaines glaces où il y a plus d'un tiers de déduction; la plupart des Marchands en prennent, leur grand art eſt de les paſſer comme bonnes & ſans défaut. Mais faites-y attention. Si on venoit à les céder, ou à les échanger pour d'autres, on y perdroit plus de moitié. Un Architecte attentif ne peut donc être trop exact & trop ſévere ſur un examen ſemblable. Son devoir l'exige, & dans ce cas s'il y a quelques endroits dans un appartement où les défauts & les vices des glaces peuvent ſe paſſer, ce n'eſt pas le Marchand qui doit en profiter, c'eſt le propriétaire, puiſque toute glace a ſa valeur intrinſeque, & qu'en conſéquence des défauts il y a d'après le tarif des remiſes par la manufacture.

Qu'on me pardonne cette digreſſion qui eſt un objet d'économie & non pas de décore.

Paſſons au cabinet de toilette : tous les momens ſont précieux pour les belles, elles ſavent diſtribuer leur tems ; les minutes chez elles ſont comptées & toutes marquées au coin du plaiſir.

Cabinet de toilette.

Le cabinet de toilette eſt l'endroit où les graces tiennent conſeil ; elles ſont ſimples, ingénues : leur plus grand charme ſe puiſe dans la nature ; c'eſt d'après cette idée, c'eſt d'après le caractere des graces que leur cabinet doit être formé. Elles ſont d'une taille légere, ſvelte, ni trop grandes, ni trop petites. Leur ſéjour doit leur être relatif. Sa proportion ſera ionique, elle tient la moyenne proportionnelle entre l'Ordre Dorique & l'Ordre Corinthien.

Le cabinet de toilette eſt de la nature des petits appartemens.

En général douze pieds de large ſur quinze à ſeize pieds de long, neuf de haut, ſont les proportions les plus convenables. Cet endroit

doit être parqueté, le plafond avec corniche; mais toutefois ſi la corniche eſt taillée d'ornemens, il faut que ce ſoit avec ménagement, avec légéreté, avec goût.

Tout le cabinet ſera lambriſſé de hauteur; les panneaux auront une belle forme, ils ſeront bien compaſſés & placés avec ſymétrie.

Evitons ce qui eſt faſtueux, la magnificence contrarie, fait fuir les graces, elles ne ſe plaiſent que dans la noble ſimplicité.

Ecartons les angles aigus dans la forme de cette piece; il eſt très-avantageux d'y faire des pans dans leſquels on mettra des glaces; des portions circulaires y réuſſiſſent très-bien, & les lambris, en ce cas, peuvent avoir ces formes au lieu de pans, mais alors les glaces ſe placent dans un renfoncement dont le plan eſt quarré: comme en général les pans ſont petits, ces renfoncemens ne ſont pas déſagréables, ils ont l'avantage d'adoucir l'enſemble de la piece. Si l'on ſe plaint d'une épaiſſeur qui peut paroître dans la glace, qu'on y peigne une moitié de moſaïque; par le moyen de la répétition, elle paroîtra entiere & fera un bel effet. On s'applaudira de ce

moyen, lorſqu'on jettera les yeux ſur le plafond, qu'on verra les angles s'en effacer, être moins profonds. Les portes, les cheminées doivent être placées de maniere qu'elles ne puiſſent nuire à la poſition de la toilette qui doit être éclairée du côté du Levant. Il ſeroit incommode que la toilette ſe plaçât à l'enfilade des portes. Pour être dans la ſituation naturelle : il faut qu'elle ſoit à un jour favorable ; il ne ſeroit pas dans l'ordre que, par ſuite de cette même néceſſité de jour, elle ſe trouvât trop près de la cheminée ; le feu pourroit incommoder, il eſt incompatible avec les odeurs & les pommades. Il faut donc entrer par le fond du cabinet, non pas en face de la croiſée ; une glace y convient mieux, d'autant que les objets ſont réfléchis dans le miroir de la toilette, & qu'il n'eſt point indifférent de voir arriver ceux qui viennent nous rendre hommage. La porte doit donc être dans un des côtés.

Le chambranle de cheminée ſera de marbre blanc veiné, les conſoles en ſeront arrondies ſur le plan, & la tablette en ſuivra le contour : la traverſe ne peut être poſée trop

trop bas, on ſe verra d'autant mieux dans la glace qui eſt au-deſſus, qu'il doit y en avoir une autre vis-à-vis. Ces répétitions ſont néceſſaires auſſi pour qu'on puiſſe ſe voir de tous côtés.

Cette piece ſera parquetée & décorée d'un lambris de hauteur, peint en blanc, ou de deux gris fort clairs; il en ſera de même pour les parquets de glaces & pour leurs bordures, à l'exception cependant qu'on dorera la ſeule moulure qui encadrera la glace. Ce peu de dorure détruira en partie la trop grande uniformité qui pourroit jetter une teinte de mélancolie. La toilette établit une ſorte de contrainte qu'il convi... d'adoucir. On mettra à cet effet dans chaque panneau de lambris, une eſtampe d'un ſujet agréable, qui ſera renfermée dans un cadre doré dont les moulures ſeront méplates & ſans ſculpture à cauſe de la pouſſiere. Ces eſtampes donneront du jeu à la piece & l'égaieront. La corniche ſera d'un profil ſimple, léger & peu prononcé, ainſi que celui des lambris.

On doit mettre des fleurs dans différens vaſes & dans différentes places, ſans craindre

d'en trop charger la cheminée. Il ſeroit agréable de pratiquer dans les angles de petites gaînes portant des vaſes artiſtement deſſinés. On y placeroit des fleurs qui annonceroient d'autant plus de fraîcheur, qu'elle auroient le bas de leur tige dans l'eau. Ces vaſes peuvent être de cuivre peints en lapis laſuli & leurs ornemens dorés.

Les ferrures des portes & des croiſées réuſſiront mieux étant polies & vernies, que ſi elles étoient dorées en plein : les cordons de ſonnettes treſſés formeront des guirlandes, dont le blanc & le bleu feront la baſe.

Tel eſt l'enſemble d'un cabinet de toilette, en obſervant qu'il eſt eſſentiel que la propreté & la galanterie en faſſent les principaux ornemens, & que le tout annonce cette fraîcheur précieuſe dont on doit jouir pour l'ordinaire en ſortant de ce lieu.

Garderobe pour les Hardes.

La garderobe, pour placer les hardes & les ajuſtemens avoiſinera le cabinet de toilette, au moins ne doit-elle pas en être éloignée. Ce lieu ſera garni de grandes armoires

bien fermantes, dans leſquelles il y aura des tablettes & porte-manteaux. Son expoſition, pour être avantageuſe, ſera au Nord. Le jour en eſt égal, les étoffes y ſont moins fatiguées, les plumes & les fourures s'y conſervent mieux : les inſectes fuient cet aſpect du ciel. Il ne faut pas de cheminée, la fumée pourroit nuire & pénétrer à travers les armoires toutes bien fermées qu'elles pourroient être. Cette piece ſera avec carreaux de pierre de liais, le parquet y convient moins, parce que la vermine peut y trouver des retraites. On ne donnera pas à cet endroit trop de hauteur de plancher, neuf pieds ſuffiſent ; il ſera plafoné, & ſi l'on met une corniche, elle ſervira de couronnement aux armoires. On placera au milieu de cette piece une grande table couverte d'un tapis, d'où l'on pourra déployer les robes & les autres objets dont on a beſoin. Si l'on y met quelques chaiſes, il ne les faut pas d'étoffes, à cauſe des inſectes, elles ſeront ſeulement garnies de paille ou de cannes, les premieres valent mieux, ſur-tout ſi les futs ſont en bois d'acacia.

On s'occupera de la lingerie, en parlant de l'endroit deſtiné aux femmes de chambre.

Garderobe de propreté.

Cette piece ne doit pas être éloignée de la chambre à coucher & du cabinet de toilette ; elle ſera carrelée en pierre de liais, & plafonée avec corniche, ſi l'on veut. On placera des tablettes dans les angles pour poſer différens vaſes de propreté, des pots-pourris & des eaux de ſenteur. Il doit auſſi y avoir de petites armoires en banquettes, ou priſes dans l'épaiſſeur des murs, pour ſerrer différens objets qu'entraînent les ſuites & les acceſſoires du lieu.

A l'égard d'une chaiſe percée, on la met dans une niche faite exprès, & qui, pour l'ordinaire, ſe trouve au milieu d'une des parties latérales.

Cette garderobe peut être échauffée par les tuyaux de chaleur d'un poële voiſin. Quant à ſon jour, il doit ſe tirer du côté du Nord ; quelquefois on eſt obligé de ſe contenter du jour d'un deſſus de porte, mais c'eſt lorſqu'on ne peut faire autrement. Au ſurplus, il faut ménager une porte de dégagement, pour que le ſervice ne ſe faſſe pas par les pieces princi-

pales de l'appartement ; on peint le tout en blanc ou en griſaille : quoique de peu de conſéquence, ces pieces cependant demandent de l'intelligence pour être diſpoſées convenablement aux avantages qu'on en peut tirer. Rien n'y doit être négligé : le moindre coin doit avoir ſon uſage, ſoit pour placer des ſerviettes, ſoit pour poſer une petite fontaine, avec une coquille en marbre, ou une cuvette pour recevoir l'eau qui tombe lorſqu'on ſe lave les mains, & qui pour l'ordinaire va ſe perdre par une petite décharge qui la conduit ou dans un puiſard ou au-dehors. Arrangez artiſtement ce lieu, mais conſidérez toujours qu'il ait rapport avec le reſte de l'appartement ; quand une garderobe eſt jolie, on ne ſuppoſe pas que les autres pieces ſoient négligées.

Cabinet à l'Angloiſe.

Cette piece tient beaucoup de la garderobe de propreté, elle ſert à-peu-près aux mêmes uſages, qui cependant ne ſont pas ſi généraux. On la nomme cabinet à l'Angloiſe, parce que c'eſt des Anglois qu'elle nous eſt venue. Les cuvettes ſont des auges de mar-

bre, où ſe reçoit la matiere qui eſt bientôt chaſſée lorſqu'on a levé la bonde portant ſoupape, & qu'on a tourné le robinet qui donne de l'eau en abondance, & emporte ce qui ſe trouve dans la cuvette ; la bonde ſe replace & ferme aſſez hermétiquement pour que l'odeur ne puiſſe pas pénétrer ; on a même le ſoin de la charger d'un peu d'eau, afin que la vapeur ne puiſſe s'échapper. Il y a encore de petits conduits d'où l'on fait jaillir l'eau lorſqu'on veut ſe laver, uſage qui réunit la propreté & la ſalubrité. On place pour l'ordinaire un réſervoir dans l'entreſol au-deſſus. La délicateſſe y fait pratiquer un cilindre avec du feu, afin que dans l'hiver l'eau ne ſoit pas trop froide. On tire auſſi de ce réſervoir de l'eau pour former une petite fontaine à laver les mains, & qui ſe perd par un tuyau de décharge. Il eſt facile d'arranger cet endroit avec art. Le ſiege ne doit jamais être placé en face de la porte, mais à droite ou à gauche. Ordinairement il eſt dans une niche quarrée en ſon plan, & de chaque côté ſont des tablettes pour poſer les linges blancs. A la hauteur du ſiege il y a une petite armoire

pour jetter le linge ſale du jour. Les bâtis, dans leſquels ſe poſent les petites tablettes pour les linges & les eaux de ſenteur, ſe terminent ordinairement par un amortiſſement couronné d'un vaſe rempli de parfums & d'odeurs ; cette piece eſt carrelée en pierre de liais, ſouvent même en marbre ; elle eſt plafonée avec corniche, il eſt inutile d'y prodiguer des ornemens. Le lambris doit être ſimple & bien maſſé, faiſant architecture & non menuiſerie, par le moyen de tables ſoit ſaillantes ſoit renfoncées : car en général on doit le peindre en marbre, le bien polir & vernir, cela vaut mieux que le ſtuc pour la ſolidité, mais à la vérité, on n'y trouve pas le même brillant : on peut ſe contenter auſſi de faire cette décoration en plâtre ; cependant obſervez que les arrêtes ne s'en ſoutiennent jamais bien vives, c'eſt un grand inconvénient. Voulez-vous y parer en partie ? vous le pouvez en laiſſant vos murs tous liſſes, les peignant en décore de marbre ; par le moyen des ombres & de la perſpective, vous donnerez les différentes maſſes que vous pourrez déſirer. Les croiſées de cet

endroit ſeront du côté du Nord, afin que l'odeur faſſe moins d'impreſſion ; la fermentation de la matiere eſt moins provoquée par le froid que par le chaud.

Mais, encore une fois, que dans cette piece on ne rencontre pas une élégance qui feroit étrangere au reſte de l'édifice ; il faut l'accord des différentes parties avec le tout, ſans quoi point d'architecture.

Bains.

Les bains exigent différentes pieces, ils demandent une antichambre, une ſalle deſtinée aux baignoires, une étuve, une petite chambre à coucher, & quelques garderobes particulieres.

Antichambre des bains.

Cette antichambre eſt à la ſuite d'un corridor, & conduit au cabinet des bains, à celui à l'Angloiſe, à quelques garderobes pour ſervir de dégagement, à l'eſcalier d'entreſol qui eſt au-deſſus, où ſe place le réſervoir, & où ſe pratique le logement des femmes de chambre.

On carrele cette piece en pierre de liais, on la plafone avec corniche, en général elle eſt lambriſſée de hauteur, & doit être peinte en griſaille : l'expoſition du jour lui eſt indifférente.

Il y aura un poële, & c'eſt pour l'ordinaire de cet endroit d'où prennent tous les tuyaux de chaleur pour les garderobes, cabinet à l'Angloiſe & bains.

Cabinet des bains.

Diane deſcend à ſes bains. C'eſt ici qu'on doit chercher à l'égayer par la forme du lieu, par ſon arrangement, par ſon enſemble. La proportion en doit être Corinthienne ; cette piece demande de l'élégance & de la légéreté, il faut donner du jeu dans ſon plan ; le jour doit être beau, ſans y être multiplié par le nombre des croiſées ; une peut ſuffire : elle ſera en face de la baignoire : ſon aſpect, autant qu'il eſt poſſible, ſera vers l'Orient, & donnera ſur le percé d'une allée terminée par un boſquet, où l'Art déploiera ce qu'il y a de plus galant. Le déſœuvrement qu'on éprouve dans le bain, exige des objets de

diſſipation. Les idées ſont triſtes, il faut les égayer.

La baignoire ſera donc placée, comme nous avons dit, de maniere à profiter d'un point de vue agréable. Si les gazes ſemblent défendre l'entrée d'un jour indiſcret, c'eſt à l'Art, c'eſt au goût à les ſoulever.

On ne doit pas poſer la baignoire entiérement ſur le carreau, on auroit trop de peine à y entrer : il faut qu'elle ſoit enfoncée de maniere qu'elle excede au plus de huit à neuf pouces le niveau du plancher, ce qui rend l'accès plus commode, & fait éviter le danger qu'on peut eſſuyer en entrant au bain. Peut-être auſſi pourroit-on déſirer que cette même baignoire fût placée au milieu de la piece plutôt que dans une niche, le ſervice en ſeroit plus aiſé, & on auroit l'avantage de voir autour de ſoi. Il faut au moins trois glaces, une en face de la croiſée, une autre au-deſſus de la cheminée, & la troiſieme vis-à-vis de cette derniere. On fera deſcendre ces glaces le plus bas poſſible, afin qu'on puiſſe s'y appercevoir de toutes parts ; la cheminée doit elle-même être élevée au plus à quinze

pouces du deſſous du manteau, & avoir deux pieds & un quart de largeur entre jambages ; le marbre blanc veiné eſt celui qui convient le mieux pour le chambranle ainſi que pour le carreau.

Toute la piece au ſurplus doit être en fond de marbre pareil : elle pourroit auſſi être peinte en berceau de treillage, de façon qu'étant au bain, on ſe trouveroit entouré de jaſmin & de chevrefeuil ; il ſeroit aiſé de pratiquer dans les pans quelques petites caſcades qui ſe répéteroient par les glaces, & qui, par leur murmure, rendroient ce lieu plus agréable.

La forme de ce cabinet peut être octogone, & le plafond peint en ciel, ce qui formeroit une calotte azurée au-deſſus du berceau dont nous avons parlé ; quelques oiſeaux qui ſembleroient planer dans l'air, pourroient animer cette décoration. Veut-on donner un enſemble plus vivant, il ſeroit à propos de pratiquer une voliere peu élevée & de toute la largeur de la croiſée ; le mouvement des oiſeaux & leur ramage contribueroient à diſſiper l'ennui du bain. Dans le cas où on voudroit être abſolument tranquille, on pla-

ceroit au-deſſus de la baignoire un baldaquin ou plutôt un lit à la Polonnoiſe, pour ſoutenir des rideaux d'une blancheur qui effaceroit celle de la neige. Mais *Diane* parcourt quelquefois les forêts. Sa peau peut être altérée par l'ardeur du Soleil. Dans ce cas, des rideaux d'un fond bleu réuſſiroient mieux; tout doit être prévu : ce qui convient à une blonde n'a pas le même avantage pour une brune.

La baie d'entrée doit être fermée de deux portes, on les diſpoſera de maniere que l'une ſoit cloſe quand l'autre s'ouvre. Encore une fois c'eſt *Diane* qui eſt au bain, il ne faut pas qu'un *Actéon* puiſſe l'y ſurprendre.

En fait de décoration on pourroit aller plus loin, & ce ſeroit donner le caractere propre à la choſe. Pourquoi ne repréſenteroit-on pas une grotte digne d'*Amphitrite*, en y faiſant briller les richeſſes de la mer? Pourquoi ne pas former l'intérieur d'une des ſalles du palais de Neptune? Que de choſes intéreſſantes pourroient s'y réunir! Les glaces placées à propos répéteroient des groupes de colonnes qui feroient la baſe de la décoration. La magnificence des beaux & riches percés

occaſionneroit le plus grand effet. L'ame ſe trouveroit portée à une ſenſation délicieuſe.

Le char du Souverain des mers pourroit ſervir de baignoire ; il ſeroit attelé de chevaux marins qui lanceroient par les narines des jets formant des ruiſſeaux que l'on verroit couler à travers les rochers, & dont l'onde argentine flatteroit agréablement la vue ; on ſe croiroit au milieu des mers. Au reſte la baignoire n'en ſeroit pas moins ſervie par des robinets d'eau chaude & d'eau froide, ainſi qu'il eſt d'uſage.

Voulons-nous enrichir cette compoſition ? Joignons y, comme nous l'avons dit, le ramage de différens oiſeaux, nous l'animons, nous lui donnons la vie. Mettons au-devant & au-dehors d'une partie des percés quelques volieres, plantons-y des arbres ; plaçons-en d'artificiels à cauſe de l'hiver; faiſons-y régner l'illuſion ; préparons l'avant-ſcene par des maſſes de terraſſes, des herbes aquatiques & différens coquillages répandus ſur les berges. Au défaut de la nature, les gazes argentées peuvent remplacer le cryſtal des eaux ; on en

imitera le murmure par quelque ſecours étranger. Ménageons toute la magie de l'optique; c'eſt dans ce cas où l'Artiſte doit développer ſes talens, & faire connoître l'étendue de ſon Art. Qu'il donne l'eſſor à ſon imagination, mais ſurtout qu'il l'égaie. Il peut échauffer ſes idées par l'étude des tableaux & des eſtampes, par celles de nos décorations de théâtre.

Saiſiſſons au ſurplus tout ce qui peut contribuer à la facilité du ſervice, & ne négligeons rien pour la commodité.

Des bains ſemblables doivent l'emporter ſur les avantages des bains de riviere; l'ame y jouit d'une tranquillité ſalutaire qui eſt inappréciable. Le bain n'eſt jamais indifférent, la maniere de le prendre en fait les avantages: cherchons à le rendre en même-temps, agréable & ſalutaire.

Regrettons qu'on n'établiſſe pas en France de bains publics, on y trouveroit le double avantage qu'ils ſerviroient d'écoles pour apprendre à nager; c'eſt une ſcience utile, on pourroit même dire eſſentielle. Ce ſeroit auſſi dans bien des circonſtances un moyen de conſerver la vie, & une occaſion de plus

pour l'Artiſte de produire dans ce genre des diſtributions & des décorations d'une Architecture qui rapprocheroit du goût des Anciens, & mettroit nos Arts en rivalité avec ceux des Grecs & des Romains.

Si on avoit pour projet d'imiter les bains de *Diane*, il s'offriroit d'autres compoſitions non moins agréables. On pourroit ſuppoſer & feindre une eſpece de taillis formé par différens arbres, ſoit toujours verds, ſoit odoriférans, entremêlés de groupes de roſiers, de chevrefeuils, de myrthes, d'orangers, dont les caiſſes ſeroient en partie cachées par différentes plantes dans des vaſes peu élevés.

Quelles idées dans de ſemblables compoſitions la fable ne nous produira-t-elle pas, ſi nous voulons nous y prêter, & nous laiſſer aller à une imagination ſage & raiſonnée ! C'eſt le palais des Dieux; ce ſont leurs habitations à décorer, il s'agit de les ſoumettre à nos uſages.

Nous ne parlerons pas des bains des anciens pour en faire un parallele avec les nôtres; ils étoient ſuperbes, mais ils étoient pu-

blics, & leur genre ne peut cadrer avec nos mœurs qui entraînent après elles la plus grande ſenſualité & la délicateſſe la plus recherchée.

Nous ne dirons rien de la maniere des Turcs ; pour ſuppléer aux bains d'eau, ce ſont des étuves qui forcent à la ſueur ; mais une pareille méthode ne pourroit qu'être préjudiciable dans nos climats ; on a d'autres moyens d'exciter la tranſpiration.

Il y a auſſi des bains de vapeurs ; ces objets regardent la Médecine. Nous parlons de la décoration des bains, elle ſeule nous intéreſſe.

Etuve.

L'entrée de l'étuve ſe placera attenant la ſalle des bains, elle doit être fermée, ainſi que le cabinet des bains, d'une double porte, & être cloſe de toutes parts. L'endroit ne doit pas être grand, il faut qu'il ſoit pavé d'une ſeule dalle recreuſée, de maniere que l'eau qui tombe puiſſe s'écouler au-dehors par le moyen d'un tuyau de conduite avec ſoupape. La lumiere ne doit partir que d'une baie en

forme

forme de jour de coutume. Dans le fond de la piece il faut une petite auge, dans laquelle tombera l'eau de deux robinets, un d'eau chaude & un d'eau froide. On pratiquera quelques tablettes de marbre, dans les angles, pour y placer les linges, les parfums & les eaux de senteur. Il y aura aussi une petite table pour la facilité du service & du travail, elle doit être placée dans une niche, afin de ne rien prendre sur la piece. Le fond de cette niche, qui sera quarrée sur son plan & en face de la croisée, peut renfermer une glace dans une bordure non dorée, d'un profil léger, sans sculpture. Le pourtour des murs doit être peint en marbre avec panneaux & compartimens d'Architecture. Il faut que le socle soit en rapport de vrai marbre & en recouvrement sur la dalle servant de pavé, autrement le tout seroit détruit en peu de tems par l'eau qu'on y jette avec abondance; ce lieu sera échauffé par des tuyaux de chaleur qui seront d'autant plus aisés à pratiquer, qu'ils prendront leur origine du poële de l'antichambre voisine. Observez à cette occasion que jamais la chaleur conduite par un tuyau ne redescend; le res-

faut, de moins d'un pouce en contrebas, lui feroit perdre toute ſon action : il faut donc que les tuyaux de chaleur ſoient poſés en ligne inclinée au-deſſus de l'horiſontale. Il eſt eſſentiel qu'il y ait au moins deux pouces par toiſe, le plus ne ſeroit que mieux ; ſouvent on manque de chaleur par défaut de cette attention, ou par ignorance de ce principe, qui eſt tout le contraire de celui des fluides.

Chambre à coucher des bains.

Cette chambre ſera très-ſimple, peu étendue, & aura un jour très-modéré. L'aſpect du couchant lui convient ; c'eſt ici que des rideaux de gaze ſont néceſſaires ; leur effet eſt de former ce demi jour utile & favorable au ſommeil.

Il ne faut dans cette piece que de la propreté, rien de frivole, point d'ornemens : il ſuffit d'un lambris de hauteur peint en petit gris très-clair, la cheminée en marbre blanc, le lit de même couleur, avec une petite bordure au plus, où le bleu dominera ; c'eſt un moyen de donner à l'enſemble l'air de ſimplicité &

de fraîcheur qui lui eſt propre. Une alcove en niche convient pour cet endroit, il ſemble que le repos y regne davantage. D'ailleurs on formera de chaque côté une garderobe, à moins qu'on n'en ait de particulieres ; elles ſont eſſentielles pour le bon ordre ; le repos en ſera moins interrompu, & les domeſtiques de ſervice plus à leur aiſe.

Cette chambre ſera parquetée & plafonée avec une corniche, d'un profil peu chargé de moulures, de ſorte que le tout ſemble être fait exprès pour ne pas fixer l'attention. Une prétention recherchée, trop de richeſſe, trop d'arrangement pourroient diſſiper les douces vapeurs de Morphée. Ecartons tout objet de diſſipation, reſpectons le ſommeil & cherchons à le fixer dans des inſtans auſſi précieux. Donnez à ce lieu une proportion Toſcane, le caractere ſérieux lui convient. Ne craignez pas d'y placer quelques glaces, elles imitent une belle piece d'eau, dont la tranquillité ſemble appeller & fixer le ſommeil ; dans tout l'enſemble faites régner la monotonie, elle engourdit & captive les ſens ; elle fait bailler, on s'endort.

Garderobe des bains.

Ces garderobes particulieres ſervent à placer tous les acceſſoires relatifs à la ſalle des bains, on y met les robes & linges pendant qu'on ſe baigne, les gens qui ſervent s'y retirent lorſqu'ils ſont inutiles.

Dans ce lieu particuliérement, tout doit être en place, il ſeroit déſagréable de voir traîner des habillemens, ne négligez rien de ce qui tend à établir l'ordre, & la propreté. Ces garderobes doivent donner l'idée du plus grand arrangement.

Il y faut une cheminée pour chauffer le linge, des devantures d'armoires avec des tablettes & des porte-manteaux, une table couverte d'un tapis, quelques chaiſes. Cette piece ſera plafonée, les carreaux ſeront de pierre de liais, dans tout le pourtour un lambris de hauteur, peint en petit gris, ainſi que les portes, armoires & croiſées.

Garderobe de propreté.

Il doit y avoir une garderobe de propreté, nous en avons aſſez dit en parlant de la chambre à coucher; on peut y avoir recours.

Tels ſont les acceſſoires de l'appartement d'une dame, en obſervant encore, qu'au-deſſus de ces pieces, qui en général doivent être peu élevées, on pratique comme en entreſol, le logement des femmes de chambre; il leur faut à chacune deux chambres à cheminée, & une troiſieme aſſez grande & commune pour le travail ordinaire, où il y ait un poële. On peut y joindre deux autres pieces, dont une pour une ouvriere, & l'autre pour la fille de garderobe. Ménagez-y un eſcalier qui communique aux garderobes & à la chambre à coucher.

Lingerie.

La lingerie ne doit pas être éloignée; c'eſt une grande piece garnie dans ſon pourtour d'armoires avec des tablettes. Au milieu de la piece une grande table, afin d'y poſer le linge dont on veut ſe ſervir, ou que l'on déſire raccommoder.

Le logement de la femme de charge en ſera voiſin. Il lui faut trois chambres à cheminée & une pour le travail ordinaire, dans laquelle on placera un poële.

Mais laiſſons ces pieces dont nous ne parlons dans le moment que pour l'enſemble, n'ayant d'autre rapport à notre diſtribution, qu'en ce que chaque partie doit être relative au tout. Contentons-nous donc de dire qu'il faut leur donner, un air de propreté & d'aiſance, beaucoup de jour, des communications aiſées & des entrées faciles.

Il ne faut pas que l'intérieur des appartemens ſe reſſente du bruit & du travail de ces endroits: mais cependant leur proximité des pieces principales eſt néceſſaire pour le ſervice, il eſt eſſentiel qu'il y ait toujours une femme de chambre à portée.

L'enſemble d'un pareil appartement, eſt ordinairement deſtiné à la Maîtreſſe de la maiſon. Celui du Maître demande un genre & un caractere différent; les profils, les maſſes en doivent être plus ſéveres, & les formes quarrées.

Si c'eſt pour un Militaire, les ornemens different entiérement de ceux qu'on emploieroit pour l'appartement d'un Magiſtrat: ici ce ſont les attributs de *Mars*; là ce ſont ceux de *Thémis*.

Le prononcé des contours doit différer extraordinairement entre l'un & l'autre appartement. Dans celui du Militaire tout doit être heurté, rien de maniéré, beaucoup de formes quarrées & peu de rondes. C'eſt avec une main tremblante qu'on doit mêler quelques myrthes aux lauriers qui ceignent le front ſuperbe d'un guerrier. Pour le ſecond au contraire, il faut que l'enſemble ſoit plus lié, qu'il ait plus d'accord, que ſon caractere enfin ſoit de la plus noble ſimplicité. Ce ton prévient, & tranquilliſe l'eſprit inquiet des clients. Auſſi un des principes ſur lequel nous ne pouvons trop appuyer, c'eſt que, par l'harmonie du tout & par l'accord de l'enſemble, on connoiſſe que le cœur de celui qu'on vient ſolliciter eſt pur, qu'il ſait diſſiper le chaos de la chicane, & réduire les choſes à leur vrai principe. La pureté des profils contribue beaucoup à cette eſpece de ſenſation, ainſi que la maniere d'éclairer; il faut que le tout ſoit frappé d'un beau jour, mais non pas trop vif.

Ce n'eſt pas un ſyſtême vague, il a ſes baſes établies. En effet, il y a peu de perſonnes

qui, en entrant dans de certains appartemens, n'éprouvent ſubitement un mouvement de l'ame, tout contraire à celui avec lequel elles étoient entrées : c'eſt le lieu ſeul qui l'inſpire; l'enſemble d'un appartement porte à la confiance, de même qu'une priſon excite l'horreur.

Parcourons différens genres, mais ſeulement relatifs aux états.

L'appartement d'un homme riche peut comporter la prodigalité & la ſomptuoſité des ornemens & des dorures. C'eſt le palais de *Pluus*, la magnificence fait ſon caractere; mais il faut une progreſſion méditée, pour que les pieces les plus importantes ſe diſtinguent des autres. C'eſt la gradation de richeſſe, à meſure qu'on pénetre dans les dedans, qui fait la magie & excite la ſenſation. Diſons donc que l'enſemble d'un pareil appartement doit reſſembler d'ailleurs à peu de choſe près pour l'arrangement, à celui que nous avons deſtiné à la Maîtreſſe de la maiſon, c'eſt en quelque façon le même caractere, la richeſſe ſomptueuſe en fera la différence.

L'appartement d'un Grand doit être traité

avec nobleſſe & majeſté ; les belles maſſes préviennent la ſenſation, les profils l'excitent, les ornemens la décident ; les ſuperbes percés, les glaces répétées, ſans être trop multipliées, contribuent au faſte qui peut y régner ; les titres & les rangs l'autoriſent dans nos mœurs.

Un appartement deſtiné à un homme de la Cour ou à un homme en place, demande des pieces vaſtes, de la grandeur dans les dimenſions, des diſpoſitions ſimples dans les plans, & ſur-tout des effets larges. Les petits détails doivent être ſacrifiés, les objets meſquins bannnis, l'excès de recherche évité avec ſoin.

L'appartement d'un Prélat doit être traité, à peu de choſe près, dans le goût de celui du Magiſtrat, les attributs ſeuls qu'on fait entrer dans les ornemens doivent différer. Il eſt inutile de dire qu'il ne faut pas de cabinet de toilette ni de boudoir ; mais qu'il convient de pratiquer des arrriere-cabinets, des oratoires : ces pieces annoncent la modeſtie & excitent au recueillement. Les jours bien ménagés, beaucoup d'harmonie dans les maſſes & dans les profils produiſent auſſi ces ſenſations. Le

beau morceau de ce genre, qui ſe trouve au chevet de l'Egliſe S. Roch, répand ſur l'ame l'effet dont nous parlons, & devient un exemple précieux. En général chaque piece de l'appartement d'un Prélat doit inſpirer le reſpect & la piété. C'eſt l'appartement d'un vrai Paſteur, doit-on dire, on y reſpire les ſentimens que nous dicte notre Religion belle, pure & ſimple. Au ſurplus, ſi dans un tel palais on ſacrifie un peu au décore, (puiſque par état on eſt obligé de repréſenter) il n'y faut rien de ſomptueux, ſur-tout dans l'ameublement; ce ſeroit manquer au caractere qui fait un des principes d'après lequel on doit partir; ce ſeroit pécher contre la charité qui exige un emploi plus louable des revenus.

L'appartement d'un Miniſtre tient entiérement à celui d'un Grand: il y doit repréſenter ſon maître, il convient d'y exprimer tout à la fois l'autorité, le pouvoir, la bonne volonté, l'affabilité, le deſir même de captiver les cœurs: ſentimens nobles & dignes de l'humanité. On trouvera cette ſenſation dans la fierté des profils, dans leur belle proportion, dans leur harmonie, dans l'enſemble

des maſſes, & dans les jours bien ménagés. Les différentes expoſitions du ſoleil ont leur propriété pour exciter & exprimer les ſenſations. Les différentes heures du jour en doivent produire beaucoup d'autres auxquelles on donnera un caractere par la diſpoſition des belles maſſes; c'eſt à l'Architecte habile à ſavoir en tirer parti : s'il eſt vraiment éguillonné par la gloire, & s'il aſpire à la célébrité, il doit étudier & ſaiſir les grands & beaux effets de la nature, les contempler, les interroger.

C'eſt à la compoſition d'ailleurs, c'eſt au jeu, au développement, au rapport du tout avec ſes parties, que ces caracteres doivent leurs traits principaux; qu'on ſe reſſouvienne encore que les formes ne nous ſatisfont, qu'autant que l'Art nous les préſente ſous une apparence de vérité, & que lorſque l'illuſion n'eſt pas portée à un certain degré, il n'y aura tout au plus que la ſurpriſe du premier coup-d'œil, autrement l'ennui & le dégoût la ſuivront de près. Les grands effets naiſſent de la choſe même, & ne dépendent pas de ces petits ornemens auxquels on donne ſouvent trop de valeur : les formes les plus élégantes &

le plus heureuſement imaginées nous touchent peu, ſi leur choix & leur arrangement ne produiſent certaines expreſſions; elles ne plaiſent qu'autant qu'elles ſont employées à propos. L'enſemble doit frapper d'abord par un air de magnificence ou de ſimplicité, de gaieté ou de tranquillité, enfin par quelque caractere général; & tous les objets qui s'éloigneront de ces caracteres, quelqu'agréables qu'ils ſoient, doivent en être exclus.

Il eſt bon d'avoir parlé du caractere relatif au genre de perſonnes pour leſquelles on peut bâtir, mais ce n'eſt pas aſſez; comme il eſt des loix générales & des moyens particuliers pour les exprimer, paſſons-les en revue, ce ſont des tableaux que nous avons à conſidérer.

Cabinets.

Nous avons expoſé ce qu'il y avoit à obſerver pour l'appartement d'une Maîtreſſe de maiſon, nous avons parlé des antichambres, & dit que la premiere pouvoit être commune avec l'appartement du mari, nous remarquerons pour le moment, que, d'après cette premiere antichambre, les pieces pren-

nent le nom de cabinet, & qu'il en faut deux pour précéder le cabinet principal ; ils ſont ordinairement parquetés & plafonés avec corniche ; la richeſſe y doit marcher par progreſſion : ordinairement ces cabinets ſont décorés dans leur pourtour d'un lambris d'appui, & le reſte eſt tendu en étoffe d'une ſeule couleur ornée de quelques beaux tableaux ; quelquefois on les tend en belles tapiſſeries de Beauvais : mais alors, autant qu'il eſt poſſible, on doit être attentif aux ſujets qu'elles peuvent repréſenter, elles ne ſont intéreſſantes que quand le tout eſt analogue au genre de la perſonne qui en eſt propriétaire : c'eſt une réflexion à laquelle on ne s'attache pas aſſez.

Les cheminées ſont en marbre, une glace au-deſſus ; mais les parquets décorés en conſéquence de l'endroit & des regles que nous avons déjà données. Au ſurplus, dans chacune de ces pieces on doit placer un bureau ; un luſtre peut embellir le ſecond cabinet.

Souvent le grand ſallon peut ſuppléer au grand cabinet ; mais alors il doit être arrangé en conſéquence de nos obſervations pour le

genre & pour le caractere. Quoi qu'il en ſoit, il eſt toujours mieux d'en faire une piece particuliere : voyons donc ce qui lui convient.

Grand Cabinet.

Le jour doit y être favorable, &, pour cet effet, on le tirera du côté de l'Orient ; il ne faut pas qu'il ſoit trop vif par la multiplicité des croiſées, il eſt au contraire avantageux qu'il y en ait plutôt moins que trop. Cet endroit ſera parqueté ; ſi l'on y veut de la richeſſe & qu'on ne craigne pas la dépenſe, des compartimens en bois précieux & en ébéniſterie y pourroient convenir : pendant l'hiver tout le plancher de cette chambre ſera couvert d'un ſuperbe tapis. Le plafond doit être avec corniche ſculptée & dorée, mais que le tout y ſoit placé avec une main ſage, prudente, & toujours avec une circonſpection qui n'admet que des choſes relatives. Un beau lambris de hauteur, deſſiné en grandes maſſes & avec des compartimens, d'heureuſes proportions propres à recevoir de beaux tableaux placés avec art & ſuſpendus avec grace, conviendront au caractere général. La cheminée ſera

en marbre blanc veiné, garnie de bronzes dorés d'or moulu, ainſi que le feu & les bras, les candélabres qu'on peut placer dans les angles de la piece ſeront compoſés pour être d'accord avec le meuble, ils peuvent être dorés : une glace ornera la cheminée.

Les portes ſeront à l'enfilade de celles des antichambres ; cependant comme il eſt néceſſaire que les perſonnes qui ſe trouvent dans le cabinet, n'y ſoient pas trop apperçues lorſqu'on ouvre les portes, elles doivent être à une des extrémités, & dans ce cas il en faut de doubles, arrangées de maniere qu'en ſortant, on ne ſe trouve pas renfermé entre les deux comme en priſon, ce qui arrive ſouvent. Au ſurplus, elles doivent être d'une belle proportion, deſſinées avec de grandes parties, & les moulures taillées d'ornemens ; le goût doit dicter l'emmanchement de leur deſſus : on y mettra des tableaux ou des basreliefs ; mais ces ornemens doivent tendre à une forme pyramidale, & couronner le tout. Quelquefois les deſſus des chambranles ſeront avec friſes & des corniches, ſoutenues par des conſoles couvertes d'une belle feuille d'acan-

the. Dans la friſe même on peut mettre des ornemens. Des enroulemens y réuſſiront bien. La corniche & les chambranles ſeront dans tous les cas profilés d'un bon genre, & tiendront de la proportion Corinthienne, ainſi que tout l'enſemble de la piece qui ſera peinte en beau blanc de Roi, & les moulures ſculptées avec goût ſeront dorées, ainſi que les autres ornemens. Mais, encore une fois, pour bien prendre le caractere & le genre de la piece dont il s'agit, il faut que le tout ſoit arrangé de maniere, qu'il ſemble ne pouvoir être autrement. Mettez de la richeſſe & rien de ſuperflu, c'eſt un principe dont on ne doit pas s'écarter, & ſans lequel on ne peut atteindre au beau.

Il y aura dans cette piece un bureau avec ſes acceſſoires, & quelques corps d'armoires perdus dans les lambris, pour placer les papiers précieux qui ne peuvent reſter ſur le bureau; c'eſt un dépôt particulier auquel on ne peut donner trop de ſureté.

Cette piece doit être au ſurplus accompagnée d'un arriere-cabinet & d'un ſerre-papier, il lui faut auſſi une garderobe & un dégagement.

Arriere

Arriere Cabinet.

L'arriere-cabinet eſt un diminutif du premier, il ne doit pas être trop grand, & en conſéquence la hauteur doit y être relative : par ce moyen on en tire un double avantage. Dans la hauteur de l'étage, on pratique un plancher qui procure un ſerre-papier ; on y communique par un petit eſcalier placé au fond de l'arriere-cabinet, dont l'entrée perdue dans les lambris ſera par le dégagement ou même par le cabinet. Il eſt conſacré à la tranquillité & au travail du Maître, perſonne n'y doit entrer. On aura ſoin qu'il ſoit parqueté & plafoné avec corniche, & d'y admettre une ſculpture légere ; la cheminée en marbre blanc veiné ; une glace au-deſſus ; un lambris de hauteur peint en blanc, ainſi que tout le reſte, même les futs du meuble : point de dorure, un bureau en bois de roſe couvert de maroquin, un ſerre-papier ſur le bureau, quelques chaiſes, deux fauteuils, c'eſt tout l'emmeublement.

Serre-papier.

Le ſerre-papier eſt une piece où le Secrétaire met les papiers, dont on a beſoin journellement, car on peut ſuppoſer encore un cabinet des archives pour mettre les titres & les pieces eſſentielles d'une maiſon. Nous en parlerons, en faiſant le détail du logement des différens Officiers. Quant à l'enſemble du ſerre-papier, cette piece ſera carrelée en pierre de liais pour éviter les inſectes. Il y aura dans le pourtour des corps d'armoires vitrées en grands carreaux de verre de Bohême, le tout fermé ſous la même clef; le plafond avec une petite corniche qui couronnera les armoires; point de cheminée, le feu eſt dangereux; une table couverte de maroquin, quelques chaiſes, cela ſuffit.

Garderobe.

Nous en avons aſſez dit ſur les garderobes de propreté, celle-ci demande moins de recherche, l'intelligence de l'Architecte en décidera.

Dégagement.

Le dégagement dont il s'agit doit donner ſur quelque piece de diſtribution, telle que peut être celle des bains, ou quelqu'autre piece ayant communication immédiate à la chambre à coucher. Ces dégagemens ſont eſſentiels dans la diſtribution des appartemens pour la plus grande tranquillité des perſonnes, ſur-tout, qui ont quelque repréſentation à obſerver, au moyen de ces dégagemens. On ſait que, dans la plupart des maiſons, il y a des faux-fuyans, on peut croire que vous en avez profité pour ſortir, pendant que vous êtes occupé dans l'intérieur. La chambre à coucher ne ſera pas éloignée, & le tout ſera relatif à l'état du Maître qui doit l'occuper, en conſultant toujours le caractere & le genre de la piece que l'on traite.

C'eſt à la ſuite de pareils appartemens, & ſur-tout celui d'un Prélat, d'un Miniſtre ou d'un Magiſtrat qu'on peut déſirer une bibliotheque: cette piece eſt eſſentielle, il ne convient pas d'avoir ſes livres épars & ſouvent répandus dans des corps d'armoires placés dans les an-

tichambres ; il faut néceſſairement éviter cette eſpece de déſordre, il n'eſt pas décent de faire un cabinet de travail de ſes antichambres ; le repos néceſſaire ne pourroit y être établi. Les livres ſous de ſimples grillages ne ſont pas aſſez en ſureté, ils reſtent trop expoſés à la pouſſiere, à la fumée des poëles, & même à l'incendie. En effet, on devroit avoir pour regle générale, ainſi que dans maintes communautés, de ne jamais entrer avec du feu dans les endroits où il y a beacoup de livres.

Bibliotheque.

La bibliotheque eſt une piece qui mérite attention, ſon caractere doit être noble & ſérieux. La proportion Dorique lui eſt propre, le reſte dépend des maſſes, ainſi que de la ſuite naturelle de la lumiere & des ombres. Au ſurplus tous les jours ne lui ſont pas égaux, l'aſpect du Nord lui eſt le plus favorable : tout triſte que ſoit le jour de ce côté, il eſt égal, & l'air qui en vient eſt contraire aux inſectes qui peuvent s'attacher aux livres & les ronger. Les croiſées cependant d'un ſeul côté ôtent la ſymmétrie, c'eſt un inconvénient ; en feindre

de l'autre côté, c'eſt perdre beaucoup de place & faire une dépenſe ſuperflue : pour y remédier, ne ſeroit-il pas à propos d'éclairer ce lieu par le plafond, ſoit au moyen de chaſſis de verres, ſoit au moyen de lanternes ou de coupoles artiſtement rangées & diſtribuées. Ces parties peuvent être quarrées ou rondes comme nos ſalles à l'Italienne. Les quarrés ou les méſanines ſembleroient mériter la préférence. On fera attention de les diſpoſer de hauteur d'enſeuillement, de maniere que le ſoleil ne puiſſe frapper ſur les corps d'armoires. De belles courbes partant du deſſus de la corniche qui couronnera les armoires, ſoutiendront cette eſpece d'attique, & le tout ne pourra manquer de faire un bel effet, ſi la voûte eſt continuée dans les intervalles avec des arcs-doubleaux & caiſſons. Peut-être dira-t-on que ce genre de décoration demande une grande hauteur de plancher, cela eſt vrai : mais en même temps rien n'empêche qu'à la hauteur de huit à neuf pieds il y ait une galerie artiſtement ſuſpendue, à laquelle on communiquera par de petits eſcaliers perdus dans le corps des armoi-

res & l'épaiſſeur des murs, dans leſquels, lors de la conſtruction, on obſervera des vuides comme pour des baies de croiſées : cette galerie donnera la facilité d'atteindre tous les livres, ſans courir les riſques de monter à des échelles trop hautes & dangereuſes ; alors de petits marche-pieds de quatre pieds au plus de haut ſuffiront pour la partie d'en-bas. Quant à celle de la galerie, il ne faut pas que le corps d'armoire excede ſix pieds de haut. D'après ces proportions & cet enſemble, le tout ſera noble & majeſtueux ; l'uſage en ſera commode ; les jours exciteront au recueillement & à l'étude. Entre chaque corps d'armoire, on placera les buſtes des grands hommes, portés ſur des gaines qui ſeront décorées, & ſur leſquelles les noms ſeront inſcrits. Cette précaution ſatisfait le ſpectateur, ménage l'amour-propre, & prévient des queſtions ſouvent importunes.

Il doit y avoir dans toute la longueur de la bibliotheque des tables couvertes de tapis, ce ſont les corps d'armoires qui donneront la diviſion de ces tables ; entre chacune il y

aura un eſpace de trois pieds au moins. Peut-être ne ſeroit-il pas mal-à-propos de pratiquer de petits cabinets pour les perſonnes qui aiment le recueillement, & ſemblent ne pouvoir donner carriere à leurs idées lorſqu'elles ſavent être apperçues; il ne faudroit qu'une petite table & une chaiſe dans chacun de ces réduits; une tablette à hauteur d'appui y ſembleroit utile pour poſer quelques livres, & ne pas embarraſſer la petite table.

Nous penſons que de beaux globes terreſtres & céleſtes ſont convenables & utiles dans une Bibliotheque; ils offriront encore un genre de décoration noble & intéreſſant.

J'aimerois mieux du carreau de pierre de liais que du parquet. Si l'on ſe plaint du froid, une foible dépenſe de tapis pour mettre ſous les tables y ſuppléera. Le carreau a ce double avantage, qu'il amaſſe moins de pouſſiere & ne ſert pas de refuge aux rats & aux ſouris. La petite fraîcheur qu'on lui reproche eſt un moyen d'empêcher les inſectes qui détruiſent les livres & leurs couvertures.

Pour plus grande perfection, il convien-

droit que l'entrée fût vers le Midi, mais précédée d'une antichambre, & que, par le bout oppoſé qui ſeroit vers le Nord, il y eût une grande baie de croiſée; ces deux parties pourroient ſe décorer avec la plus grande ſymétrie, & on auroit l'avantage d'avoir un air circulant qui ſe renouvelleroit à volonté. Les portes d'entrée pourroient être de fer garnies de fortes tôles, & les chaſſis en vitrage ſeroient auſſi de fer avec des volets pareils à la porte; de maniere qu'on n'auroit pas de feu à craindre par les deux extrémités. Les chaſſis pour les méſanines ſeroient alors de même genre, ainſi que les bâtis des corps des armoires & les tablettes. Mais ceci n'eſt pas relatif au plan que nous nous ſommes propoſé. C'eſt l'harmonie, ce ſont les proportions qui nous guident, ce ſont les ſenſations qu'elles peuvent exciter, qui ſont l'objet de notre travail. Nous y revenons avec empreſſement.

Cabinet attenant la Bibliotheque.

Ce cabinet eſt une petite bibliotheque où ſe mettent les livres les plus rares, les manuſcrits particuliers & les objets qu'on ne veut

pas abandonner à la diſcrétion de tout le monde. C'eſt dans cet endroit auſſi où l'on met les livres nouveaux qui ne ſont pas encore arrangés; ce que nous avons dit pour la bibliotheque y doit être obſervé en général. Les jours qui viennent d'en-haut ſont plus favorables que ceux que l'on pourroit tirer d'une croiſée à hauteur d'appui ; auſſi conſeillons-nous volontiers d'arranger ce cabinet, de façon que dans tout le pourtour il y ait un corps d'armoire de ſix pieds environ de haut ; couronné d'une petite corniche, & d'un ſocle ſur lequel ſeroient poſés de diſtance en diſtance des vaſes de bronze ou autres ornemens précieux. C'eſt au génie, c'eſt au goût à faire cette diſpoſition, en ſe renfermant dans le caractere de la choſe. Du deſſus on peut tirer les jours néceſſaires pour éclairer, tel à peu près qu'un Peintre fait dans ſon attelier ; ils en ſont plus ſuaves, & ce moyen excite au recueillement & évite la diſſipation.

Le plafond ſera tout en blanc, on peut cependant y peindre ſur un beau ciel *Apollon* & les *Muſes*.

Au milieu de cette piece il y aura une table

portée ſur des pieds de fer & garnie d'un tapis verd. Cette couleur eſt amie des yeux ; des chaiſes & des plumes, de l'encre & du papier ſont le ſurplus de l'emmeublement.

On pourroit encore déſirer un petit arriere-cabinet, mais cet endroit n'eſt qu'une piece ordinaire pour ſervir de dépôt, & contenir les ballots de livres lorſqu'ils arrivent. Il ſuffit de quelques corps de tablettes dans le pourtour. Cette piece ſera voûtée, les portes avec bâtis de fer recouverts en forte tôle, ainſi que les volets, les croiſées avec pareils bâtis ; ce ſont des moyens qu'on ne peut trop recommander dans un endroit où il y a des papiers.

Cabinet de Médailles & d'Antiquités.

Le cabinet de médailles & d'antiques doit avoir en dimenſion pour ſon plan un parallélogramme, qui aura une fois & demi en longueur ce qu'il peut avoir en largeur. Il doit être parqueté & plafonné ; on ne peut lui donner un jour trop ſévere ; celui de l'Orient eſt le plus favorable. Il y aura pluſieurs belles armoires artiſtement rangées, remplies de pe-

tits tiroirs garnis de coton, & ſur lequel ſeront les médailles. Le ſurplus de la piece ſera avec tables de marbre blanc le long des murs, ſur leſquelles on mettra les bronzes & autres morceaux. L'enſemble de cet endroit tiendra de l'Ordre Dorique. Les croiſées, les portes, les trumeaux, les maſſes enfin doivent en avoir les proportions, ainſi que les profils. Il faut beaucoup de ſévérité, toutes les formes doivent y être deſſinées quarrément, telles à peu près que nous les avons preſcrites pour le cabinet d'un Militaire.

Cabinet d'Hiſtoire naturelle.

Le cabinet d'hiſtoire naturelle doit former une belle galerie; peut-être pourroit-on déſirer que les jours vinſſent d'en-haut, ou au moins du deſſus des corps d'armoires qui doivent être dans tout le pourtour. On pourroit donner à chaque corps le genre d'ornemens qui ſeroit propre aux objets qu'il renfermeroit, quoique tous égaux en maſſes & en compartimens pour ne rien déranger de la ſymmétrie. Par ce moyen, à la ſeule inſpection

de chaque partie, on connoîtra ce qu'elle doit contenir. Toutes ces armoires doivent être garnies de tablettes aux hauteurs qu'exigeront les différentes classes d'objets qu'elles renferment. C'est à celui qui en aura soin à décider. Au surplus, toutes les portes en doivent bien fermer, & être garnies de grands carreaux de verre, pour éviter la poussiere & pour faciliter la jouissance.

Les bas de ces armoires formeront à hauteur d'appui des especes de buffets plus profonds de six à sept pouces que les parties au-dessus. La tablette qui couvre cette saillie sera en marbre blanc, & procurera l'avantage de pouvoir poser différens objets, en attendant qu'ils soient placés, ou lorsqu'on veut les voir de près; c'est un moyen aussi de donner retraite aux corps un peu forts, & qui demandent de la place.

Tout cet endroit sera en carreaux de pierre de liais & plafoné: l'ensemble doit tenir de l'Ordre Ionique. Les richesses de la nature y sont rassemblées, mais ces richesses y sont encore brutes & dans leur premier ordre. C'est à la nature même que ce lieu est destiné; son

caractere eſt ſimple, mais noble; ſa beauté eſt pure & ſans art.

L'Ionique fournira donc les proportions convenables. A côté de cette piece il en faudroit une autre moins grande, garnie ſeulement de tablettes pour ſervir de dépôt, & même pour y laiſſer travailler lorſqu'il s'agit de réparations.

Cabinet des Machines.

Ce cabinet ſera traité dans le même goût que celui d'hiſtoire naturelle, mais le caractere en ſera différent. On ſe ſervira des proportions de l'Ordre Dorique; il eſt ſévere, la ſévérité eſt une ſuite des réflexions, & c'eſt la ſenſation qui y eſt propre.

Tel eſt l'enſemble d'une bibliotheque & des différens cabinets précieux pour le genre de ſcience qu'ils renferment. Mais comme l'eſprit ne peut être toujours occupé, paſſons à d'autres diſtributions, telles que celles de la ſalle à manger.

Salle à manger.

Dans les grandes & dans les nombreuſes diſtributions que les Anciens donnoient à

leurs édifices, ils prariquoient pluſieurs ſalles de feſtin. C'étoient des lieux vaſtes, percés ſeulement de portes & de croiſées, mais ſans aucunes décorations ; ils ne pouvoient inſpirer aucune ſenſation, l'idée ſeule d'un bon feſtin avoit le droit d'exciter la joie.

Lucullus, ce ſomptueux Romain, fut ſurpris par des amis qui lui demanderent à diner. Ce Conſul, ſans faire connoître le repas ſuperbe qu'il déſiroit qu'on ſervît, nomma ſeulement à ſon Maître d'hôtel la ſalle d'*Apollon* où il vouloit traiter ; cela ſuffit pour donner ſur le champ la fête la plus complette & la plus ſomptueuſe. Rien de mieux, mais l'objet principal étoit le feſtin. Nous ſommes plus ſenſuels, ſans être moins gourmands ; auſſi analyſons-nous davantage nos plaiſirs. Nous voulons que la beauté du lieu en faſſe un des principaux objets. Diſpoſons-le donc de maniére que la charmante *Hébé* ſoit jalouſe d'embellir le lieu que nous allons décrire ; qu'elle y verſe à pleins vaſes le nectar des Dieux ; que la gaieté, la fraîcheur, les vives couleurs, & le caractere de la belle jeuneſſe y donnent le ton de décore. Que *Comus* y

devienne un dieu délicat, & *Bacchus* un dieu d'agrément.

Les portes ſeront au couchant, & précédées d'une ſuperbe piece, où l'on dreſſera des tables pour recevoir & préparer avec ſymétrie les différens ſervices. Le jour qui l'éclairera ſera pris du côté de l'Orient; les dehors de ce côté ſeront terminés par les points de vue les plus agréables. Les parterres, les boſquets, les fontaines, les caſcades embelliront ce lieu pendant l'heure du dîner: le ſoir la décoration changera; les luſtres, les candélabres remplaceront l'éclat, les beautés de la nature; par leurs répétitions dans les glaces, les richeſſes ſeront multipliées, & tiendront de l'enchantement. *Cloris* connoît l'effet des lumieres, & *Cloris* ſaiſit cet avantage; ſon triomphe eſt d'imiter la beauté & la jeuneſſe d'*Hébé*. Son humeur en devient plus gaie, elle contribue à la magie de l'enſemble, & y appelle les plaiſirs délicats.

La ſalle à manger tiendra de la proportion de l'Ordre Ionique; ſa dimenſion ſera relative au nombre de perſonnes qui doivent y être reçues; qu'elle ſoit plutôt trop

grande que trop petite ; il faut être à l'aiſe dans un repas, & il eſt eſſentiel que le ſervice en devienne facile. La longueur de cet endroit ſera en conſéquence de ſa largeur. En général, pour avoir une belle proportion, il faut donner au grand côté la longueur de la diagonale qu'on trouve dans le quarré du petit côté, c'eſt-à-dire, que le grand côté du parallélogramme ſera à peu de choſe près d'un tiers plus grand que le petit côté. Ce n'eſt pas une proportion de rigueur mathématique, notre but eſt de parler aux yeux ſous la forme la moins compliquée.

Au lieu d'angles on peut former des pans pour y placer des glaces, la répétition en eſt heureuſe, ſi elles ſe trouvent poſées ſuivant les regles de l'Art. Au-deſſous de ces glaces on mettra des cuvettes de marbre blanc veiné, pour y rincer les verres, & recevoir une eau pure & limpide qui tomberoit pendant l'été, ſoit en nappe ſoit en caſcade, & qui formant mille jeux différens, répandroit dans tout l'endroit une fraîcheur délicieuſe. Pendant l'hiver, il faut éviter ce qui peut occaſionner un humide déſagréable, & ſe contenter

ter alors d'une petite quantité d'eau, en la laiſſant échaper du bec de quelques oiſeaux aquatiques. C'eſt à l'Artiſte à ſe renfermer dans les bornes relatives au lieu & à la ſaiſon. Quelles heureuſes répétitions par le moyen des glaces ! Quel mouvement dans tout l'enſemble ! Les Anciens n'avoient pas pareils avantages, ils ſembloient en reſſentir le beſoin: quelles recherches ne faiſoient-ils pas ? Liſons Pétronne, nous verrons la voûte d'une ſalle de feſtin imiter les mouvemens du ciel, & par une douce roſée répandre les parfums les plus délicieux. Il ne faut rien épargner, tout doit concourir à la ſatisfaction ; avec ſimplicité & ſans prétention.

Les croiſées qui ſe trouveroient placées dans les longs côtés ne pourroient que bien réuſſir ; étant à l'aſpect du Midi & du Nord. On y trouveroit le double avantage d'ouvrir & de fermer le côté le plus favorable, ſuivant la circonſtance. Dans les beaux jours d'été on profiteroit du Nord, dans l'hiver on auroit le Midi. Avec un peu d'attention on pourroit en tout tems y conſerver une température égale. L'art a de grandes reſ-

ſources pour combattre la rigueur des ſaiſons. L'été, ce ſont des jalouſies mouvantes, ou des croiſées fermées pour s'oppoſer à l'ardeur du Midi. L'hiver, pour le côté du Nord, on a des ſourdines ou des contrevents matelaſſés fermans bien exactement. Voulez-vous tirer de la chaleur des cheminées voiſines, ſans altérer, en aucune maniere, celles des pieces ; faites uſage des tuyaux de chaleur.

On place d'ailleurs dans un des fonds de la ſalle un poële bien deſſiné dans une niche artiſtement décorée, & analogue à l'endroit. Dans la partie oppoſée on pratique une pareille niche avec une table de buffet qui ſert, ainſi que le poële, de piédeſtal aux ſtatues dont on orne ces deux niches: ici c'eſt *Hébé*, là c'eſt *Flore* ; les ſtatues d'hommes n'y réuſſiroient pas, il faut donner la préférence aux objets agréables ; rien de ſévere, rien qui puiſſe en impoſer ; les plaiſirs ne veulent pas de contrainte, tout doit reſpirer l'aiſance & la liberté.

Nous avons vu quelquefois des poëles iſolés en forme de ſocle, & au-deſſus des co-

lonnes de la hauteur de la ſalle qui en ſont l'ornement, & à travers deſquelles paſſe la fumée. Dans ce cas, on fait régner dans tout le pourtour de la piece l'Ordre d'Architecture qui lui convient; ce qui étoit ſujétion devient ornement & d'une très-grande richeſſe: dans les entrecolonnemens on place des ſtatues, on met des bas-reliefs, on introduit des médaillons au-deſſus de l'impoſte; enfin cette piece eſt ſuſceptible du décore le plus agréable, elle pourroit être incruſtée en marbres fins; mais comme l'exécution deviendroit preſque impraticable par la grande dépenſe, contentons-nous du ſtuc, avec compartimens de table & encadremens d'Architecture. Au défaut de ſtuc, on peut peindre le tout en marbre poli & verni. On fera attention d'apporter beaucoup d'harmonie dans le choix des différentes couleurs; des marbres blancs veinés, & ceux de Sienne s'accordent bien. Ceux d'une couleur gaie doivent avoir la préférence. A l'égard des figures, s'il y en a, elles ſeront blanc ſtatuaire. La couleur des meubles ſera relative à celle des marbres; il doit régner dans le tout un accord dont les

yeux ſoient ſatisfaits & l'ame contente.

Le décore des marbres eſt un des plus beaux que l'on puiſſe pratiquer ; il produit le plus riche effet. L'enſemble devient flatteur par l'aſſortiment ; & le vrai moyen d'y réuſſir, eſt de n'en employer que de deux ou trois ſortes.

L'Ordre Ionique eſt celui qui ſemble convenir le mieux à une ſalle à manger, comme nous l'avons dit : c'eſt le caractere qui lui eſt propre, & dont on ne doit pas s'écarter pour l'enſemble.

Cette ſalle au ſurplus eſt ſuſceptible de mille décorations différentes ; tantôt ce ſera un lambris de hauteur avec de grands paneaux renfermés dans un beau cadre, profilé avec art ; quelquefois on y ſubſtituera des tableaux. Le goût doit conduire dans le choix des ſujets, ils ſeront toujours analogues à la piece. Jamais rien de ſérieux ; la gaieté, qui convient ſi bien dans le repas, & qui eſt le caractere propre du François, pourroit en être interrompue ; on a quelquefois des querelles dont on ignore le motif.

Alexandre, animé par une muſique trop

paſſionnée (1), tua Clytus l'un de ſes favoris. Il y a un air fort commun en Suiſſe qu'on appelle la *danſe des vaches*, on défend à tout ſoldat, ſous peine de priſon, de le chanter lorſqu'il eſt hors de ſon pays, autrement la maladie le prend, il déſerte. *Ariſtote* fait mention d'un uſage établi chez les Grecs d'adoucir les horreurs du ſupplice par la mélodie. Le célebre *Tirtée*, en paſſant du ton Lydien au ton Phrygien, décida de la victoire que Sparte remporta ſur les Meſſéniens. Pourquoi donc l'Architecture n'auroit-elle pas les mêmes avantages & les mêmes droits ſur notre ame ? Si juſqu'ici nous croyons ne les avoir pas éprouvés, c'eſt que nous n'y avons pas fait attention. Heureux ſi ces réflexions peuvent engager à de nouvelles obſervations ſur cet objet de perfection de l'art de bâtir & de décorer.

On dit, & cela eſt paſſé en proverbe, que, pour rendre un repas agréable, il ne faut point que le nombre des convives ſoit au-deſſous de celui des Graces & au-deſſus de celui des Muſes ; dans ce cas on pourroit dé-

(1) Plutarque, au Traité de la Colere.

ſire une petite ſalle à manger particuliere. Un endroit trop grand pour un petit nombre de convives paroît déſert, on s'y trouve iſolé; il faut que le lieu ſoit en rapport de ceux qui l'habitent : notre individu ſe perd dans l'immenſité, & cette idée humilie notre amour-propre.

Un petit ſallon octogone peut donc devenir d'un uſage néceſſaire : on peut l'arranger de la maniere la plus intéreſſante. La ſalle des bains peut ſervir de modele, en changeant toutefois les attributs. Une table ronde eſt agréable & propre à ce lieu, il ſemble même que cette forme y ſoit plus convenable ; perſonne n'y eſt gêné par les angles, & chacun jouit également. On ſe trouve vis-à-vis les uns des autres, la communication eſt plus prompte & plus facile, l'élégance du ſervice n'en eſt pas altérée. Nous dirons même à cette occaſion qu'on y pourroit pratiquer des recherches de luxe & de volupté. Qu'on faſſe paſſer par le centre de la table une tige d'oranger qui ombrageroit les convives, & répandroit ſur eux ſon odeur agréable, cet embelliſſement ne remplace-

roit-il pas avantageuſement le ſurtout le plus ſuperbe ? On verroit naître & ſe développer du ſein de ſon feuillage épais l'albâtre de ſes fleurs & l'or brillant de ſes fruits. Les idées priſes dans la nature plaiſent toujours ; quelques beaux vaſes de fleurs pourroient embellir les embraſemens des croiſées, n'oubliez pas le myrthe, c'eſt un préſent des dieux ; la Déeſſe de Paphos le planta elle-même dans les ſombres vallées du mont Ida ; les amours folâtrent ſous ſon léger feuillage. Dans les champs de l'Eliſée les amans heureux errent en ſilence dans une forêt de jeunes myrthes. C'eſt à l'invention à créer, c'eſt dans pareille occaſion qu'elle doit s'exercer. Donnez-lui l'eſſor.

Cette piece charmante pour l'été ne le ſeroit pas moins pour l'hiver, en obſervant de l'échauffer par un poële placé dans l'épaiſſeur du mur, & dont le ſervice ſe feroit par la piece voiſine : on peut pratiquer différens tuyaux de chaleur, & y faire régner la température du printems dans la ſaiſon des frimats.

Le carreau doit être en marbre, & deſſous

la table il faut un tapis pour poſer les pieds.

Si vous faites peindre le plafond, exigez un ciel calme & ſerein, peu de nuages, l'ame en reçoit cette heureuſe impreſſion qui la diſpoſe à la jouiſſance la plus douce, la plus tranquille : telles ſont les ſenſations relatives à ce lieu, & tel eſt le but auquel on doit tendre.

Si dans le ciel on peignoit quelques ſujets, qu'ils ſoient entiérement analogues à l'endroit : *Flore*, *Pomone*, *Bacchus* en ſeront les ſujets. Evitez la confuſion & la multiplicité des figures ; il ne faut pas que l'œil ſoit trop diſſipé. Le feſtin & l'enſemble du lieu ſont les objets principaux.

On ne peut trop s'appliquer à donner à la ſalle dont il eſt queſtion un ton de gaieté ; mais en même tems il faut que ce caractere ſoit ménagé avec art.

L'enjouement, la propreté doivent en être la baſe, & ſe réunir à la délicateſſe & au goût.

Veut-on une ſenſation douce, & qui convienne à l'endroit qui nous occupe ? on placera le long des murs de la ſalle à manger

un petit amphithéatre de deux ou trois gradins ſur leſquels on rangera des fleurs toujours fraîches, toujours nouvelles dans des vaſes d'une forme heureuſe & bien deſſinée; leurs vives couleurs, leur variété & leur odeur portent à l'ame des ſenſations agréables. Les fleurs ont été de tout tems la parure des plus beaux feſtins : lorſqu'on ſert les fruits, on en met ſur les tables pour embellir les deſſerts, & ranimer le repas qui commence à languir. Dans les fêtes de campagne où regne la joie, on prodigue les fleurs & les guirlandes. Une jeune épouſe, magnifiquement parée le jour de ſes noces, croiroit qu'il manque une partie néceſſaire à ſa parure, ſi elle n'y ajoutoit un bouquet. Une Reine même, dans les plus grandes ſolemnités, quoique chargée de pierreries, ne dédaigne pas cet ornement champêtre. Veut-on célébrer la fête de quelqu'un, on commence par offrir une fleur; ſi l'hiver la refuſe, l'art y ſupplée. N'épargnons donc pas cet ornement ſimple & naturel, mettons des fleurs dans des endroits où nous voulons de la gaieté, répandons-en ſur nos tables, plaçons-les au haſard &

ſans ſymétrie. Si nous mettons trop d'art, une diſpoſition recherchée nuit à l'effet qu'elles doivent produire.

Une aimable *Actrice*, connue par les qualités du cœur & de l'eſprit, qui ſait analyſer le vrai plaiſir, a bien ſenti la valeur d'une pareille idée. D'une ſerre chaude elle a fait l'endroit le plus délicieux de ſa maiſon qui eſt un palais de Fée.

Une décoration de ſalle à manger ne pourroit donc que réuſſir, ſi elle étoit peinte avec des fleurs dans de beaux encadremens, ainſi qu'avec des guirlandes galamment jettées, & qui rouleroient dans le pourtour de la corniche; j'ai vu de ces ornemens ſculptés & coloriés avec art, qui faiſoient un effet heureux, le goût & le génie réunis font des prodiges: au lieu de panneaux, on pourroit faire encore des eſpeces d'armoires peu profondes fermées avec glaces, & qui contiendroient de beaux trophées faits de ces fleurs artificielles, qui ſemblent le diſputer à celles que la nature, cette mere féconde, produit dans les plus heureux inſtans.

Salle du Buffet.

La ſalle à manger eſt ordinairement précédée d'une antichambre où ſe trouvent un buffet pour poſer les choſes les plus eſſentielles au ſervice, & un poële qui non-ſeulement échauffe la piece où il eſt poſé, mais qui par le moyen des tuyaux communique à la ſalle cette douce chaleur ſi néceſſaire quand on eſt à table. Il ſert auſſi de réchauffoir pour de certains plats, au moins place-t-on deſſus les piles d'aſſiettes, pour qu'elles ne ſoient pas froides quand on les préſente : rien n'eſt plus déſagréable que de voir des mets qui à peine ſervis deviennent froids.

Cette piece peut être en carreaux de pierre de liais, elle ſera plafonée avec corniche, & tiendra de la proportion Dorique ; on la décorera dans le genre de la ſalle à manger. Si cette derniere eſt en ſtuc, ou ſi elle eſt peinte en marbre, la piece dont il s'agit doit l'être auſſi : mais dans ce cas il faut employer une eſpece de marbre plus commun. En effet, il doit toujours y avoir gradation de richeſſe, c'eſt

un principe que nous répétons, & dont on ne doit pas s'écarter; dans un des bouts ou des côtés oppoſés au paſſage, il faut placer de grandes tables ſur leſquelles on mettra par ordre les plats avant de les transférer dans la ſalle à manger; c'eſt là que, d'un coup-d'œil, le Maître d'hôtel voit ſi, d'après ſon état, il ne manque rien, & ſi tout eſt rangé comme il convient; il n'eſt plus tems, lorſque le ſervice ſe fait dans la ſalle, de s'appercevoir de ce qui pourroit avoir été oublié. Tel intelligent que puiſſe être celui qui ordonne, il lui faut quelque tems pour y remédier.

On a beſoin dans cette piece d'un bas de buffet pour les ſerviettes de ſervice, & pour mille autres petits objets. Il faut une place marquée pour poſer ce que l'on deſſert. Par ce moyen, tout ſera placé ſur la table principale en auſſi peu de tems qu'il en faut pour le changement d'une décoration d'Opéra. Le port & le tranſport des plats ne doit pas ſe faire par les pieces principales d'un appartement, à peine peut-on le permettre par la premiere antichambre; il faut que, de la piece du

buffet, il y ait un dégagement particulier pour aller aux Cuiſines & aux Offices. Il y aura auſſi un endroit pour dépoſer les vins & les liqueurs que l'on croit néceſſaires pendant le repas; cette piece doit être précédée d'une autre où l'on puiſſe mettre les bacquets pour les glaces; & comme ſouvent dans ce lieu il tombe de l'eau, on le pavera avec des dalles auxquelles on donnera un peu de pente, afin que ces mêmes eaux puiſſent s'écouler & ſe perdre au-dehors par le moyen d'une conduite de plomb.

Il faut un endroit pour placer le bois de la conſommation du poële; peut-être même ſeroit-il encore à propos d'avoir une petite piece où il y eût un fourneau avec pluſieurs réchaux pour ſervir de réchauffoir, & conſerver la chaleur de certains plats au défaut du poële.

La ſalle à manger nous conduit naturellement aux cuiſines, aux offices & aux endroits acceſſoires; quoique ces pieces ne faſſent pas un objet particulier de décoration, elles ont cependant un rapport de proportion & un caractere qui leur eſt propre,

elles entrent dans notre plan : au ſurplus, le bon ordre & un accord général ſont le véritable objet de nos obſervations.

CUISINES ET OFFICES.

Cuiſine.

LA cuiſine a ſes arrangemens particuliers; la propreté en fait le premier attribut, elle ſemble annoncer l'excellence des mêts, elle exige une ſuite d'attentions, la diſpoſition du lieu y contribue beaucoup. Les murs bien blanchis ſeront droits & ſur une même ligne, afin d'éviter les reſſauts qui, pour l'ordinaire, ſont des magaſins à ordures; il eſt eſſentiel que cette piece ſoit bien éclairée, que la cheminée & les fourneaux reçoivent la lumiere directement; celle des lampes n'eſt bonne que pour le travail de nuit, parce qu'elle eſt indiſpenſable.

La proportion Toſcane eſt celle qui appartient à ce lieu, elle annonce, par ſon air de force, l'idée d'une cuiſine bien fondée.

Toute cuiſine doit être ſpacieuſe, l'expoſition au Nord lui eſt favorable; elle ſera pavée & voûtée, autant qu'il ſera poſſible:

les fourneaux placés le long des croiſées auront vingt-huit pouces de hauteur au plus, autrement les Cuiſiniers ſont gênés. Le nombre des réchaux & des poiſſonnieres ſont en conſéquence de la maiſon. Souvent pour de certaines fêtes il y a pluſieurs cuiſines. La hotte de la cheminée doit être grande & étendue, & couvrir la paillaſſe qui joint les fourneaux; il y aura à l'âtre & au contre-cœur des plaques de fer de fonte; celles du contre-cœur ſeront entretenues par de groſſes barres de fer qui feront recouvrement ſur les joints, & qui ſembleront réunir ces plaques de maniere à n'en faire qu'une ſeule.

Ce ſont pour l'ordinaire les parties du haut des croiſées qui s'ouvrent: pluſieurs raiſons y engagent; la premiere, c'eſt que la chaleur monte toujours, & que par ce moyen la vapeur ſe diſſipe plus aiſément; la deuxieme, c'eſt que ſi les croiſées s'ouvroient par le bas, elles pourroient nuire aux plats qui ſeroient ſur les fourneaux, occaſionneroient de la pouſſiere, & feroient voltiger des ordures.

Il ſeroit peut-être à propos que tous les

chaſſis

chaſſis fuſſent en fer, pour éviter les accidens du feu ; on doit même obſerver de faire les pieds de la table de la même matiere ; on en tireroit un double avantage, la grande facilité pour entretenir la propreté, & le moyen d'éviter le feu.

Les murs ſeront garnis de tablettes, dans tout leur pourtour on y placera, de diſtance en diſtance, des petits crochets pour ſuſpendre une partie des uſtenſiles de cuiſine.

Dans un des bouts il y aura un robinet avec une auge au-deſſous, pour recevoir l'eau, & en même-temps pour laver le poiſſon ; il faudra faire attention que la décharge de cette eau ne repaſſe pas par la cuiſine, mais qu'elle ſorte tout de ſuite au-dehors, autrement l'humidité & l'odeur ſeroient déſagréables, & ne s'accorderoient pas avec la propreté.

Au milieu de la piece il y aura une longue table de bois de hêtre ; la plupart des autres tables ſeront ſcellées dans les murs, ou poſées de manière qu'elles ſe dérangent facilement, pour que l'on puiſſe laver ſouvent. A cet effet, on donnera au pavé une foible

pente & un revers en conſéquence, afin que toute l'eau puiſſe ſe rendre en-dehors, & le tout ſécher promptement. Il vaut mieux paver une cuiſine avec de bon pavé refendu en deux, en mortier, chaux & ciment, que de ſe ſervir de dalles qui deviennent dangereuſes dans les chûtes; on y gliſſe aiſément, pour le peu qu'il y ait quelques parties graſſes répandues, ou ſeulement un peu d'eau; il en arrive les accidens les plus triſtes, & avec le pavé on n'eſt pas ſujet à ces inconvéniens.

Garde-Manger.

Attenant & par une entrée particuliere, il doit y avoir un garde-manger; il faut que ſon expoſition ſoit placée au Nord, que les croiſées ſoient en abat-jour, en forme de ſoupirail, de façon que les rayons du ſoleil ne puiſſent jamais y pénétrer: il eſt néceſſaire d'avoir au moins deux baies de cette eſpece, afin que l'air circule dans le pourtour des murs. On mettra deux rangs de tablettes, & au-deſſous de fortes tables; ſi l'endroit étoit voûté, il n'en vaudroit que mieux, & dans la partie la plus haute il faut ſceller pluſieurs

poulies qui, par le moyen de différentes traverſes de bois ou de cercles garnis de crochets, puiſſent donner la facilité d'attacher & ſuſpendre les viandes & le gibier : cet endroit peut être dallé en pierres. Il faut obſerver que tous les murs ſoient bien enduits, qu'il n'y ait pas de trous, que tous les chaſſis ferment exactement, ainſi que la porte, afin de ne pas donner d'accès aux rats & aux ſouris. Au-devant des croiſées, il doit y avoir des barreaux de fer, garnis d'un treillis de fil d'archal ; au lieu de carreaux de verre, le chaſſis doit être garni de toile, afin que l'air puiſſe ſe renouveller continuellement.

Garde-Manger pour le Poiſſon.

Quelquefois, pour la plus grande commodité & pour la conſervation des mets, il faut un ſecond garde-manger, à l'effet d'y dépoſer le poiſſon. Cet endroit ſera pareil au précédent pour les jours, les dalles, les tables & les tablettes. Il y aura un robinet pour l'eau qui ſervira à laver le poiſſon, au-deſſous une auge dont la décharge ſe fera par le dehors.

Ces pieces, ainſi que la cuiſine, doivent être précédées d'une eſpece de veſtibule qui puiſſe garantir leur entrée de la chaleur du Midi, d'autant que nous avons dit que leur jour ſeroit vers le Nord.

Bûcher.

L'entrée du bûcher, où ſe place le bois pour la conſommation de quelques jours, ne doit pas être éloigné.

Le charbon doit avoir auſſi ſon lieu particulier. Au ſurplus, c'eſt dans les caves où ſe place le bois, & il faut pratiquer des ſoupiraux ou des trous aſſez larges pour le jetter quand il eſt déchargé; autrement ſi on le lançoit par l'eſcalier, les marches en ſouffriroient, elles ſeroient briſées, & la deſcente deviendroit impraticable en peu de tems.

Rôtiſſerie.

On pratique ſouvent une rôtiſſerie à côté de la cuiſine. Cette piece doit être pavée & voûtée, autant qu'il eſt poſſible, ainſi que la cuiſine & les garde-mangers. La cheminée ſera d'une grande étendue, & ſon manteau

aura toute la longueur d'un des côtés ; les murs au contre-cœur ſeront en conſéquence garnis de plaque de fer de fonte, les chaſſis & les pieds de tables ſeront auſſi en fer, comme il a été obſervé, en parlant des cuiſines.

Pâtiſſerie.

Les mêmes remarques ſeront faites pour la pâtiſſerie qui eſt dans le même canton. Cette piece doit être dallée & voûtée ; il doit y avoir une huche au-deſſous des baies de croiſées, une table au milieu avec des pieds de fer ; dans la partie latérale, une cheminée, dont le manteau recevra en partie la vapeur d'un fourneau ſur lequel il y aura une chaudiere fixe, pour avoir de l'eau tiede au beſoin, & qu'on tirera par un petit robinet qui y ſera adapté. Au ſurplus, l'eau qui remplira cette chaudiere, viendra d'un robinet d'eau froide, qu'on pratiquera au-deſſus ; de l'autre côté il y aura un four, dont l'ouverture ſera diſpoſée en face des croiſées, ou plutôt ſuivant leur diagonale, de façon qu'on puiſſe voir à travailler & à porter la vue juſques dans

l'intérieur du four, lorſqu'on veut y placer quelques pieces de pâtiſſerie.

On doit au ſurplus poſer des crochets ou ſupports de fer au manteau, ou plutôt le long de la hotte de la cheminée, pour y placer les fourgons & les autres uſtenſiles.

Lavoir.

Le lavoir eſt l'endroit où ſe rapporte toute l'argenterie, les plats & les aſſiettes qui ont ſervi; à l'égard des porcelaines, elles ſe remettent à l'office ou à l'endroit propoſé, qui eſt pour l'ordinaire un lavoir particulier.

Cette piece ſera pavée & voûtée, s'il eſt poſſible; il doit y avoir une auge, une chaudiere & une cheminée en hotte. Le ſervice de l'eau ſe fait par un robinet branché ſur le tuyau qui donne de l'eau à la cuiſine, & aux autres endroits attenans; la décharge s'en fera par le dehors.

Les baies des croiſées ſeront fermées avec chaſſis garnis de verre, & par dehors avec des barreaux de fer & des treillis de fil d'archal. Il eſt même à propos, ſi cette piece eſt à rez-de-chauſſée, de tenir les appuis à

cinq pieds & demi ou ſix pieds de haut, pour la conſervation de l'argenterie qu'on y dépoſe ; la porte de cette piece ne peut être trop bonne & trop bien fermée ; il faut des tables au pourtour des murs, elle doit être lavée ſouvent. C'eſt pourquoi il faut que le pavé ſoit en pente, & qu'on y obſerve les revers néceſſaires, afin que les eaux s'écoulent aiſément au-dehors, & que le tout ſeche promptement. Nous avons donné les raiſons d'employer du pavé au lieu de dalle, cela prévient les plus grands accidens.

Commun.

Le commun eſt un endroit où les principaux Officiers & les gens que l'on doit nourrir ſe raſſemblent ; c'eſt une grande piece qui ſera bien éclairée, plancheiée en bois de friſe & plafonée. Pour la rendre plus complette, il faut un robinet pour de l'eau, & une cuvette au-deſſous, dont les eaux ſe répandront au-dehors ; il convient d'y mettre un poële, ſi toutefois la cheminée de la cuiſine ne peut fournir de la chaleur par ſa plaque qu'on maſquera alors du côté du commun

pendant l'été, avec des portes de tôle iſolées de trois pouces, & une ventouſe qui donnera ſortie à la chaleur par-dehors, & en renouvellera l'air ; on mettra une ſoupape à cette ventouſe, pour renfermer & concentrer la chaleur pendant l'hiver. Si on ne peut ſe ſervir de ce moyen, on aura des tuyaux de chaleur qui prendront du contre-cœur de la cheminée de la cuiſine, & parviendront en pente douce & montante, comme il a déjà été obſervé, à l'endroit qu'on voudra. Si cette piece n'étoit pas plancheiée, ce qui peut-être ne ſeroit pas le moins bien, & ce que j'aimerois le mieux pour la plus grande propreté, elle ſera au moins en grand carreau de terre cuite : car, encore une fois, défions-nous des dalles, elles ſont perfides. Il doit y avoir une armoire ou un renfoncement fermé d'une devanture, & garni de tablettes pour y mettre le linge courant, ou plutôt les ſerviettes qu'on donne aux domeſtiques, lorſqu'ils vont ſervir. Au milieu & dans la longueur de cette piece, il y aura une grande & forte table portée ſur des pieds de fer qui ſeront ſcellés dans le carreau, & dont

le raccord ſera fait proprement ; autrement cet endroit ſeroit ſujet aux odeurs, telles qu'on en a dans certains réfectoires; c'eſt ce qu'on doit éviter avec ſoin : il ne faut pas de refuge à ordure ; cette piece même ſeroit ſuſceptible d'être lavée au moins une fois par ſemaine : à cet effet il eſt à propos d'y obſerver une petite pente pour que les eaux puiſſent s'écouler au-dehors, ou autrement ſe rendre dans une place commode pour y être épongée : dans ce cas le carreau de pierre de liais ſeroit préférable à tout autre.

Cour des Cuiſines.

La cour des cuiſines doit être aſſez grande pour que deux charrettes au moins puiſſent y tourner. Dans un des côtés il y aura une eſpece de remiſe pour charger ou décharger, dans les mauvais tems, les objets qui ſouffriroient de l'humidité, c'eſt un refuge auſſi pour les porteurs qui par ce moyen n'embarraſſeront pas la cuiſine ou les corridors. On fera attention de placer une auge en cette cour pour recevoir l'eau d'un robinet qui ſera au-deſſus. Au ſurplus il eſt eſſentiel d'obſerver que les eaux de la

cuiſine ne doivent jamais paſſer par la cour principale, elles ſont pour l'ordinaire graſſes, mal-propres & de mauvaiſe odeur. Auſſi eſt-il de l'ordre de diſtribuer la maſſe des édifices, de maniere que la baſſe-cour des cuiſines & des offices ait ſur la rue une ſortie détachée & diſtincte de l'entrée principale ; cette même obſervation eſt auſſi pour les écuries & les remiſes dont nous parlerons dans la ſuite. Entrons dans le détail des offices.

Offices.

L'office entraîne après lui un grand nombre de pieces ; il en faut une qui ſerve comme de veſtibule, & qui dégage à toutes les autres ; 1°. la piece de travail où ſe font les confitures & les ſucreries ; 2°. celle où ſe dreſſent les deſſerts, une troiſieme pour ſerrer les ſucreries, une quatrieme pour les fruits, une cinquieme pour ſerrer les plateaux & les porcelaines ; une ſixieme pour toute l'argenterie ; enfin quatre autres pour loger l'Officier, ce qui fera dix à douze pieces eſſentiellement attachées à l'office, & qui doivent avoir enſemble des communica-

tions, des rapports, & ſe réunir à la premiere : c'eſt ce que nous allons voir par les détails.

Premiere Piece de l'Office.

Cette premiere piece doit être fort grande, bien éclairée, carrelée en grands carreaux de terre cuite & plafonée ; elle ſert en général de dégagement aux autres pieces qui en dépendent, elle eſt utile auſſi pour les porteurs & pour les hottes : il faut le long des murs quelques tables un peu fortes : il doit y en avoir en face des croiſées qui ſoient ſoutenues ſur des potences de fer ſcellées dans les murs ; il convient auſſi d'y placer trois ou quatre forts billots. En effet, c'eſt dans cette piece que ſont les mortiers pour piler & faire les pâtes ; c'eſt enfin dans cet endroit où ſe font les gros ouvrages, &, pour bien dire, la diſtribution du tout.

Seconde Piece de travail pour les Sucreries.

Cette piece doit être bien éclairée, carrelée en grands carreaux & plafonée ; en face des

croiſées il y aura des fourneaux garnis de réchaux, en quantité relative au travail de la maiſon ; ces fourneaux doivent avoir au plus vingt-huit pouces de haut, autrement le ſervice en eſt trop dur. La hotte de la cheminée ſera grande, & le four en face des croiſées, placé de la même maniere que celui de la pâtiſſerie, afin qu'on puiſſe voir au-dedans. Au milieu de la piece il y aura une table portée ſur des pieds de fer, comme nous l'avons déjà preſcrit ; dans le pourtour des tables & des tablettes : dans un coin, ou plutôt dans un renfoncement on pratiquera une étuve pour ſécher les ſucreries.

Troiſieme Piece où ſe dreſſent les Deſſerts.

Cette piece doit être fort grande, plus longue que large & bien éclairée ; elle ſera carrelée en grands carreaux de terre cuite & plafonée ; dans le milieu il faudra une longue table pour poſer les plateaux & dreſſer les deſſerts. Il ſera bon d'établir auſſi des tables le long des murs & en face des croiſées ; en général il les faudra un peu fortes, il y a des

opérations qui le demandent. On établira un rang de tablettes au-deſſus de ces mêmes tables, & on placera un ou deux bas de buffet fermans à clefs, une douzaine de tabourets de paille ; c'eſt tout ce qu'il faut dans cette piece.

Quatrieme Piece pour ſerrer les Sucreries.

Il eſt inutile que cette piece ſoit fort grande, elle doit être carrelée, plafonée, éclairée d'une baie de croiſée vers le Levant. Dans tout ſon pourtour il y aura des corps d'armoires bien fermans & des tablettes en-dedans. Souvent elle n'a ſon entrée que par l'appartement de l'Officier, & c'eſt le mieux. On en peut faire une ſur celle où on dreſſe les deſſerts, mais elle doit être condamnée, & ne s'ouvrir que les jours où le travail eſt conſidérable & exige de la célérité. On pratique auſſi une étuve dans une des armoires de cette piece, il y a des momens où elle eſt eſſentielle.

Cinquieme Piece ſervant de Fruiterie.

Cette piece doit être renfermée entre quatre gros murs fort épais, & avoir ſon entrée par l'appartement de l'Officier ; il faut qu'elle ſoit fermée bien exactement & à double porte, les fenêtres tournées au Midi. Si on ne pouvoit avoir l'aſpect direct de ce côté, on le prendra vers l'Orient, les autres expoſitions ſont préjudiciables. Il faut de bons doubles chaſſis & doubles rideaux, par-dehors des grilles & des treillis de fil d'archal, ſur-tout lorſque cette piece eſt au rez-de chauſſée, qui eſt l'endroit le plus convenable & le plus propice. Une fruiterie ne peut être ni dans un grenier où l'air eſt trop froid, ni dans une cave où il eſt trop humide ; le fruit y contracteroit un mauvais goût ; il n'y auroit pas de mal qu'elle fût de dix-huit pouces environ plus bas que le rez de terre. Il faut un lieu ſec, l'humidité pourriroit une partie du fruit, le froid flétriroit le reſte. Pour plus grande ſureté il conviendroit de faire garnir cet endroit avec de grandes armoires exactement fermées ; elles réuſſiſſent parfaitement,

ſi elles ſont doublées avec de fortes planches à rainures & languettes bien collées, de façon que cet intérieur ne puiſſe contracter aucun air humide & étranger. On s'en tient pour l'ordinaire à des tablettes garnies d'une tringle qui empêche la chûte des fruits. On donne aux tablettes un peu de pente, afin qu'en viſitant les fruits de tems en tems, on découvre d'un coup-d'œil tout ce qui s'altere, & qu'on le mette dehors pour conſerver le reſte. Une planche nue eſt nuiſible aux fruits, ils roulent l'un contre l'autre, & ſe pourriſſent en ſe heurtant. Leur propre poids ſuffit pour les faire meurtrir à l'endroit où ils touchent le bois. La paille & la fougère, qu'on étend deſſous, peuvent communiquer un goût déſagréable, le ſable les altere aiſément par l'humidité qu'il contracte à l'ombre ; on n'a rien trouvé de mieux en ce genre que de la mouſſe du pied des arbres bien ſéchée au ſoleil & bien battue, le fruit y fait un petit enfoncement où il eſt mollement couché, on le viſite, on le touche ſans aucun riſque.

Une fruiterie bien entendue eſt le moyen le plus propre pour aſſurer à chacun des mois

de l'hiver la jouiſſance des fruits qui leur ſont deſtinés. On ſait que les fruits mûriſſent ſucceſſivement dans la ſerre, d'autant mieux qu'ils ſont à couvert de l'air extérieur. L'expérience nous apprend que c'eſt cet air qui les avance trop, qui les aigrit ou qui les affadit ſi promptement.

C'eſt d'après cette obſervation que je ferai part d'un moyen économique pour conſerver le fruit, & en avoir ſucceſſivement, ſuivant le tems qui convient à ſa maturité.

Il faut défoncer un tonneau fraîchement vuide, y faire placer différens rangs de tablettes, & deſſus ces mêmes tablettes y arranger ſur de la mouſſe, comme nous l'avons dit, le fruit qu'on peut conſommer dans une quinzaine. Pour réuſſir, le fruit doit être frais cueilli & pendant le beau tems, de façon qu'il ait toute ſa fleur. Le raiſin doit y être ſuſpendu la grappe renverſée, le tout ſera bien arrangé, mis en ordre, & dans les eſpeces qui doivent ſe conſommer pour le même tems; on fera enfoncer le tonneau, que l'air n'y puiſſe pas plus pénétrer que s'il devoit renfermer quelque liqueur, & on aura ſoin de

faire

faire note du moment où il doit être ouvert. Il ſera mis dans la fruiterie, avec précaution, de peur de rien déranger; on eſt ſûr de trouver à ſouhait un fruit auſſi beau que s'il venoit d'être cueilli ſur l'arbre, & avec cet avantage qu'il ſera façonné, & qu'il aura acquis un degré de ſaveur qui n'eſt ni âcre ni fade, mais un agréable aſſemblage de doux & de piquant qui fait la perfection du fruit.

Sixieme Piece pour les Plateaux & les Porcelaines.

La piece pour les plateaux & porcelaines doit être grande, carrelée & plafonée; l'aſpect du jour eſt indifférent: il faut dans le milieu & dans le pourtour de grandes tables, & au-deſſus de celles qui ſeront le long des murs deux rangs de tablettes. Il ſeroit à propos, qu'il y eût à la proximité un lavoir pareil, mais moins grand que celui des cuiſines; que la piece pour les plateaux & les porcelaines eut ſon entrée par le logement de l'Officier, & que le lavoir en eut une autre par le veſtibule ou piece commune.

Septieme Piece pour l'Argenterie.

L'entrée de cette piece doit être eſſentiellement par la chambre de l'Officier, c'eſt lui qui répond de l'argenterie, le tréſor lui en eſt confié; cet endroit ſera carrelé comme les autres pieces & il ſera plafoné. Le long des murs il y aura des tables, & au-deſſus un rang de tablettes, de façon que toute l'argenterie puiſſe y être par ordre ſur des nappes faites exprès de toile bleue, de maniere que, d'un coup-d'œil, on puiſſe s'appercevoir des pieces qui pourroient manquer, & choiſir celles dont on aura beſoin. Un pareil arrangement ne peut être qu'agréable; le goût y doit concourir avec la richeſſe. Cet endroit, au ſurplus, ſera fermé avec ſureté & avec précaution. Les portes ſeront bonnes & ſolides, les croiſées, quoiqu'avec volets, ſeront fermées au-dehors par de bons barreaux de fer, avec ſommiers & traverſes; on ne peut prendre trop de précautions.

Huitieme Piece pour le logement de l'Officier.

Il faut cinq pieces pour le logement de l'Officier. La premiere eſt une eſpece d'antichambre qui doit dégager & ſervir d'entrée à la piece des ſucreries, à la fruiterie, à l'endroit où ſera l'argenterie, & enfin aux pieces réſervées pour ſon uſage particulier; ſavoir, une ſalle qui ſera, dans l'occaſion, utile au ſervice de l'hôtel, une chambre à coucher, un cabinet pour placer les regiſtres & pouvoir écrire, & un petit office pour ſes eſſais.

Neuvieme Piece pour l'Aide d'Office.

L'aide d'office doit auſſi avoir une piece, mais éloignée & dans les combles : un lit, une table & une chaiſe en font tout l'ameublement.

Logement du Maître-d'hôtel.

Ce logement conſiſte en ſept pieces, une antichambre, une piece pour ſerrer nombre de choſes dont il a la garde, un cabinet, une chambre à coucher, une piece pour recevoir les perſonnes & les Marchands auxquels

il eſt dans le cas d'avoir affaire, deux autres enfin pour ſon utilité particuliere.

Cet appartement doit être très-près des cuiſines, puiſqu'il eſt du devoir du Maître-d'hôtel d'y veiller continuellement.

Logement du Chef de Cuiſine.

Le chef de cuiſine doit avoir deux pieces, &, autant qu'il eſt poſſible, elles ſeront à la proximité de ſon travail.

Quant à l'aide de cuiſine une piece lui ſuffit, elle peut même être placée dans les hauts.

Qu'on ne regarde pas cet arrangement comme une diſtribution forcée, elle eſt pratiquée dans nombre d'hôtels. C'eſt aujourd'hui une eſpece d'uſage, il ſemble qu'on ne puiſſe s'en paſſer.

Paſſons au logement des Secrétaires, de l'Intendant, des autres Officiers & Domeſtiques, nous parlerons enſuite des baſſe-cours pour les écuries & pour les remiſes, ainſi que des logemens pour l'Ecuyer, le Piqueur & les autres auxquels, pour l'ordinaire, on donne retraite.

Si nous nous étendions ſur les Châteaux dont les Maîtres font valoir partie des fermes ; il faudroit ajouter à ce que nous avons décrit beaucoup d'autres détails ; le Concierge auroit ſon logement, ainſi que les Charretiers & les Gardes-chaſſes : il y auroit des granges, des greniers différens, des écuries, des étables, &c. &c. ; le logement du Jardinier & les ſerres n'y ſeroient pas oubliés. Mais laiſſons ces objets, parlons du logement des Officiers néceſſaires pour l'ordre des maiſons de ville, & contentons-nous d'entrer dans les détails des baſſe-cours, des écuries, des remiſes & de leurs acceſſoires.

LOGEMENS

DES DIFFÉRENS OFFICIERS.

Appartement du Secrétaire.

L'APPARTEMENT du Secrétaire doit être composé d'une antichambre, de trois cabinets, d'une ſalle de compagnie, d'une chambre à coucher, d'une garderobe, d'une cuiſine, & de deux chambres de Domeſtiques, dont une pour la Cuiſiniere & l'autre pour un Laquais.

L'antichambre eſt une piece ordinairement carrelée & plafonée avec lambris d'appui dans le pourtour; les deux cabinets ſont garnis de devantures & de corps d'armoires avec des verres de Bohême & des tablettes ſur leſquelles ſont poſés les titres de la maiſon, qui ſont d'ailleurs dans des boîtes & des cartons étiquetés rangés proprement & avec goût : le coup-d'œil eſt ſatisfait, & on y reconnoit tout à la fois l'utile & l'agréable; l'eſprit eſt fixé par

l'idée des grands biens, & par l'ordre tenu pour les conſerver.

Le troiſieme cabinet peut être auſſi garni d'armoires avec des cartons pareils à ceux des pieces précédentes : il ſeroit mieux qu'il fût orné d'un lambris de hauteur ; car autrement il ne devroit pas y avoir de cheminée, à cauſe des inconvéniens du feu trop voiſin des papiers. On peindra en blanc le lambris, la cheminée ſera avec un chambranle de marbre, & au-deſſus il y aura un parquet avec une glace ; un bureau couvert en maroquin, quelques chaiſes, quelques fauteuils de velours d'Utrecht ; voilà l'emmeublement principal.

La ſalle de compagnie ſera auſſi avec lambris de hauteur, ce qui ſe pratique ordinairement ; mais, ſi l'on veut, on peut ſe contenter d'un lambris d'appui & d'une tenture en papier, une cheminée de marbre commun, au-deſſus un parquet avec glace, des cabriolets en velours d'Utrecht, des ſieges courans en paille : telle eſt en général la décoration de pareille ſalle.

Dans la chambre à coucher on pratique ſouvent une alcove, ce qui forme naturel-

lement une garderobe. Dans le pourtour de la piece, un lambris d'appui, une tenture en papier, & collée ſur le mur ; une cheminée avec chambranle, une glace au-deſſus, quelques fauteuils & des chaiſes. Aux côtés de la cheminée des devantures d'armoires ; dans les unes on met des tablettes, dans les autres des porte-manteaux.

Nous ne dirons rien de la cuiſine, on ſent qu'il y faut peu de choſes ; quant aux chambres de Domeſtiques, un lit, une table & des chaiſes en font tout le meuble.

Logement du ſous-Secrétaire.

Le ſecond Secrétaire doit avoir deux pieces, l'une lui ſervira de cabinet, & l'autre de chambre à coucher : quelquefois on pratique dans la premiere une alcove fermée de grillage. Alors cette piece lui ſert de cabinet, & l'autre de ſalle de compagnie : un lambris d'appui dans le pourtour de ces pieces, du papier au-deſſus collé ſur le mur, quelques chaiſes & un bureau, voilà l'appartement meublé. Si l'on ajoute une glace au-deſſus du chambranle de cheminée, aux côtés de la

cheminée on peut mettre des devantures d'armoires; dans ce cas elles ſeront pleines, & le même papier qui fait la tapiſſerie les couvrira. Dans l'une il y aura des tablettes, dans l'autre des porte-manteaux.

Bibliothécaire.

C'eſt quelquefois le deuxieme Secrétaire qui a le ſoin des livres; quelquefois c'eſt particuliérement un homme lettré qui en fait les fonctions; il lui faut alors trois pieces, une antichambre une ſalle de compagnie, & un cabinet dans le fond duquel ſera une alcove fermée d'une devanture avec grillage & ouvrant à deux venteaux; au fond de l'antichambre il peut y avoir un retranchement éclairé d'un vitrage pour y loger un Domeſtique. Ce logement ſera d'ailleurs meublé comme le précédent, avec lambris d'appui, papier au-deſſus, parquet de cheminée avec glace; on mettra dans l'antichambre un poële, & les deux autres pieces ſeront à cheminée.

Logement des Enfans de la Maiſon.

Nous diſtinguerons deux appartemens, celui des garçons & celui des demoiſelles.

Il eſt vrai que juſqu'à un certain âge, qui eſt celui de cinq ans, tous les enfans ſont enſemble avec une Gouvernante & une Domeſtique. Alors il faut cinq pieces, une antichambre, une grande piece pour les exercices, une chambre à coucher aſſez grande pour contenir les lits néceſſaires, & notamment celui de la Gouvernante; une autre pour les armoires & le linge; la cinquieme enfin pour la Domeſtique. Il ſeroit encore avantageux qu'il y eût une garderobe éclairée & aérée, on y placeroit les tables de nuit & une armoire pour le linge ſale.

Ces pieces n'ont pas de décoration particuliere; une ſimple cimaiſe à hauteur d'appui dans le pourtour, & au ſurplus du papier collé ſur les murs. L'antichambre doit être échauffée par le même poële qui ſervira dans la grande piece; ces poëles ſont ordinairement de faïence, ils ne portent aucune odeur, le ſervice s'en fait par l'antichambre, afin que les enfans ne puiſſent jouer avec le feu, & être victimes des accidens qui peuvent en réſulter.

Les deux autres pieces ſont à cheminée

avec parquet & glace au-deſſus. Des lits, des tables, des chaiſes ſont en général l'emmeublement ; il doit y avoir une grille & treillis de fil de laiton au-devant de la cheminée, ainſi qu'au-devant de toutes les croiſées. Cet appartement eſt pour l'ordinaire au premier étage, & ſon aſpect au Levant ; c'eſt une choſe eſſentielle pour la ſanté ; on ne ſauroit croire combien cela influe ſur le tempérament : nous ſommes des eſpeces de plantes, nous devons nous conduire & nous garantir en conſéquence des intempéries de l'air & des expoſitions fâcheuſes & mal-ſaines.

Logement des Fils de la Maiſon.

Lorſque les enfans ſont parvenus à l'âge auquel ils doivent prendre une nouvelle éducation, on leur donne un Gouverneur, quelquefois même un Précepteur & un Laquais.

L'appartement du Gouverneur & des enfans doit être compoſé de cinq pieces, une antichambre, une grande piece, une chambre à coucher pour mettre pluſieurs lits, & un cabinet pour le Gouverneur.

C'eſt à peu de choſe près la même diſtri-

bution & le même arrangement que le précédent. L'expoſition doit être au Levant pour la grande piece & la chambre à coucher. Au ſurplus, tout ce que nous avons dit pour l'appartement des enfans en général doit y être obſervé.

Logement des Demoiſelles.

Ce logement eſt le même pour les deux ſexes, juſqu'à un certain âge ; les garçons le quittent, lorſqu'on leur donne un Précepteur, l'appartement doit être ſemblable à celui du ſecond Secrétaire ou du Bibliothécaire, nous y renvoyons donc ; il doit tenir à l'appartement des jeunes gens, ainſi qu'une autre piece pour un Laquais.

Ce que nous avons à obſerver en général, & l'objet ſur lequel on ne fait pas aſſez d'attention, c'eſt que l'appartement des enfans ne peut être trop gai ; les couleurs qu'on y emploie doivent être agréables ; ces choſes influent plus qu'on ne penſe ſur l'humeur habituelle : un aſpect favorable, un bon air, beaucoup de propreté, ſont néceſſaires à la ſanté, & décident ſouvent le caractere de la jeuneſſe,

développent ces idées riantes, & occaſionnent cet enjouement qui fait dans la ſuite les charmes de la ſociété.

Logement de l'Intendant.

C'eſt l'Intendant qui veille à tout, c'eſt lui qui a la charge économique de la maiſon; c'eſt à lui qu'en général les autres Officiers rendent les comptes; il faut donc que ſon appartement ſoit placé de maniere que rien ne puiſſe lui échapper. Il convient de lui donner ſept pieces, une antichambre, une ſalle de compagnie, un cabinet, une chambre à coucher, une cuiſine & deux pieces de réſerve pour ſerrer nombre d'objets qui reſtent à ſa garde. L'emmeublement doit être propre & ſimple. Aux côtés des cheminées il lui faut des devantures d'armoires, il ne peut avoir trop d'endroits fermans à clefs; il y aura des lambris d'appui dans la plupart des pieces, & au défaut une ſimple cimaiſe, le tout peint en griſaille, ainſi que les portes & croiſées. Au ſurplus, tous les murs ſeront garnis de tentures de papier ou d'étoffe légere. La ſalle de compagnie, le cabinet & la chambre à coucher

ſeront avec chambranles de marbre commun, & des parquets garnis de glaces au-deſſus. Aux autres cheminées il n'y aura que des chambranles de pierre de liais. A l'égard de l'anti-chambre, elle ſera échauffée par des tuyaux de chaleur, & par la plaque d'une des cheminées ; on y formera, ſi l'on veut, une niche pour un poële, dans laquelle on placera une tablette à hauteur de trente-deux pouces qui eſt celle d'une table, & au-deſſous paſſeront les tuyaux de chaleur, ainſi que la plaque qui ſeule, étant bien placée, peut échauffer.

Tout cet appartement doit être ſévere, il faut qu'il inſpire la réflexion, & qu'on y reconnoiſſe l'ordre & l'économie.

Logement des Valets-de-chambre.

Le logement des valets-de-chambre ne doit pas être éloigné de l'appartement du Maître. On les place ſouvent dans les entre-ſoles au-deſſus des garderobes.

Premier Valet-de-chambre.

Le premier valet-de-chambre doit avoir quatre pieces à ſa diſpoſition, une anti-cham-

bre, une chambre, un cabinet & une grande piece avec des armoires pour mettre les linges & les habits de ſon Maître. L'antichambre, la chambre & le cabinet ſeront avec lambris d'appui ou cimaiſe, & papiers au-deſſus. Les cheminées, ou de la chambre à coucher ou du cabinet, échaufferont l'antichambre, & ſeront avec des chambranles de pierre de liais, une tablette de marbre commun, & un parquet au-deſſus avec glace, tel eſt l'enſemble. A l'égard de la grande piece pour mettre les habits, on y obſervera tout ce que nous avons dit en parlant de la garderobe pour les habits des Dames: mêmes ſoins, mêmes précautions pour l'aſpect, pour le carreau; mêmes attentions pour les armoires, pour les tables & les autres meubles.

Second Valet-de-chambre.

Le ſecond valet-de-chambre doit avoir à-peu-près dans le même canton deux pieces, dont une comme antichambre dans laquelle il y aura des armoires pour ſerrer ce qui eſt à ſa garde; cette piece ſera carrelée & plafonée, ainſi que la ſuivante qui eſt celle à

coucher. A l'égard de cette derniere, le lit ſera dans une alcove, avec des garderobes éclairées par des portes vitrées qui ſeront aux deux côtés de l'alcove; dans l'une des garderobes il faut pratiquer un dégagement ſur l'antichambre, on pourroit même tourner autour de l'alcove par le moyen d'une double cloiſon, ſi la profondeur de la piece le permettoit. La chambre à coucher au ſurplus ſera avec lambris d'appui ou cimaiſe. Une tenture de papier, une cheminée à chambranle de pierre de liais, une tablette de marbre, & au-deſſus un parquet avec glace, des chaiſes de paille & une table: tel eſt en général l'emmeublement qui peut convenir.

Premiere Femme-de-chambre.

Le logement de la premiere femme-de-chambre contiendra trois pieces; une antichambre, une chambre & une piece pour le travail des dentelles & menus ouvrages.

La premiere piece ſera carrelée & plafonée, les murs couverts avec papiers, & par le bas une cimaiſe; dans le fond une devanture d'armoire.

La

La chambre à coucher ſera auſſi carrelée & plafonée, on y pratiquera une alcove avec garderobes de chaque côté, une cheminée de pierre de liais avec une tablette de marbre commun, & un parquet avec glace au-deſſus. Toute la piece ſera tendue en papier, & il y aura une cimaiſe en bois ou un lambris qui ſera peint en petit gris, ainſi que l'antichambre, les portes, les croiſées & les armoires qui doivent être formées par des devantures de lambris aux deux côtés de la cheminée.

La troiſieme piece ſera en général meublée de même; il y aura cependant un côté au moins garni d'armoires avec des tablettes & quelques porte-manteaux; dans le milieu de la piéce on placera une table, il faut des chaiſes en paille, comme dans les autres pieces, & une commode dans la chambre à coucher.

Seconde Femme-de-chambre.

La deuxieme femme-de-chambre aura un logement ſemblable à celui du ſecond valet-de-chambre; il lui faudra ſeulement de plus une commode dans la chambre à coucher.

Le logement de l'une & de l'autre femmes-de-chambre ſera pris dans les entreſols au-deſſus des garderobes de la Dame, ainſi qu'une autre petite piece pour la fille de garderobe; mais cette derniere chambre ne demande qu'un lit, une table & quelques chaiſes. Il n'y faut pas de cheminée; on tapiſſe quelquefois cette piece avec papier commun, & pour la propreté, elle doit être carrelée & plafonée.

Lingerie.

La lingerie ne doit pas être éloignée des femmes. Ce ſera une grande piece au Levant autant que l'on pourra, & on fera enſorte qu'elle ſoit bien éclairée; on y travaille, le jour eſt néceſſaire. Dans le pourtour de cette piece, qui pour l'ordinaire eſt en entreſol, on mettra des corps d'armoires avec des tablettes. Peut-être pourroit-on déſirer que les portes de ces devantures fuſſent garnies de grands carreaux de verre, ce qui excite les perſonnes qui en ſont chargées à maintenir l'ordre & la grande propreté. Nous en avons fait exécuter ainſi, & l'uſage a juſ-

tifié les motifs que nous venons d'expoſer.

Cette piece ſera carrelée & plafonée. Si l'on y met une corniche, elle couronnera les armoires : le tout ſera peint en griſaille. Au milieu de la piece il y aura une table couverte d'un tapis vert pour y poſer le linge. Quelques chaiſes de paille & deux petites tables courantes feront le reſte de l'emmeublement.

Logement de la Femme-de-charge.

S'il y a une femme-de-charge, ſon logement ſera pareil à celui de la premiere femme-de-chambre, la troiſieme piece ſervira d'endroit de travail pour les ouvrieres qui ſeront occupées à raccommoder le linge.

La propreté, le bon ordre & le bel arrangement ſont le caractere de ces endroits : ce ſont les ſymboles de la véritable opulence. Il eſt un lieu cependant qui n'en demande pas moins, c'eſt l'infirmerie ; jettons-y les yeux.

Infirmerie.

L'infirmerie eſt néceſſaire pour retirer le Domeſtique qui devient malade. Il eſt d'une maiſon honnête de s'y prêter, & l'huma-

nité l'exige. Cet endroit eſt pour l'ordinaire compoſé de cinq pieces, ſavoir d'une antichambre, de deux autres pieces, dont une pour les malades ordinaires, & l'autre pour ceux à l'extrémité. Il n'eſt rien de plus cruel pour une perſonne indiſpoſée que d'en voir mourir une autre à ſes côtés.

Proche de la piece des malades il en faut deux autres pour le valet-de-chambre Chirurgien qui dans ce cas eſt infirmier.

Dans les trois premieres pieces on doit entretenir la plus grande propreté ; elles ſeront en conſéquence carrelées, plafonées & peintes tout en blanc, les murs mêmes le ſeront auſſi ; il y aura une cheminée avec chambranle de pierre de liais dans chacune des deux pieces aux côtés de l'antichambre. Dans la chambre des malades il faut trois ou quatre lits, & dans l'autre un ſeul. Ces lits doivent être en blanc pour être lavés ſouvent, & prévenir par ce moyen le mauvais air. Il convient que l'expoſition ſoit au Levant, la porte en face de la cheminée y ſervira de ventilateur ; cette diſpoſition pour une infirmerie devient eſſentielle ; les deux

autres pieces ſerviront de logement pour le valet-de-chambre Chirurgien. La premiere ſera une eſpece d'apothicairerie, on y fera les médecines & les autres remedes néceſſaires aux malades. Pour cela il y aura une cheminée & un fourneau avec quelques réchaux, une armoire pour enfermer les drogues & les médicamens qu'il faut avoir continuellement ſous la main, le moindre accident feroit regretter de n'avoir pas pris cette précaution ; d'un moment à l'autre on peut en avoir beſoin.

La cinquieme piece ſervira de chambre à coucher au Chirurgien, elle ſera arrangée & meublée dans le même genre que celle du ſecond valet-de-chambre.

Ordinairement l'infirmerie eſt dans les hauts, l'air y eſt plus ſalutaire, ſur-tout à Paris ; au ſurplus on fera attention de n'y ſouffrir aucune mauvaiſe odeur, & pour le plus grand bien il convient de pratiquer au haut d'une des croiſées, & en place d'un carreau, un *vagiſtas* en forme de ſoufflets qu'on ouvrira & qu'on fermera plus ou moins, ſuivant le cas. L'air eſt renouvellé par ce moyen,

& le malade n'en peut reſſentir aucun inconvénient. On ſe ſert ſouvent de cet expédient contre la fumée, ſi l'on connoiſſoit l'avantage de cette eſpece de ventilateur, il n'y a gueres de piece habitée où l'on ne dût en faire uſage. On pourroit auſſi déſirer qu'on ajoutât à toutes ces pieces un cabinet pour placer une baignoire; mais dans ce cas il ne faudroit point qu'il fût éloigné. Par le moyen d'une chaudiere au-deſſus du fourneau & d'une conduite en plomb, on auroit aiſément de l'eau chaude. On pourroit avoir un réſervoir d'eau froide qui proviendroit des combles, ce réſervoir même eſt néceſſaire. En effet, dans les maiſons conſidérables il eſt eſſentiel d'avoir de l'eau en réſerve dans un endroit élevé pour obvier au feu; tirons-en donc ce double avantage pour l'infirmerie, l'eau de pluie eſt très-ſalutaire.

Il faudroit encore à la proximité des infirmeries un cabinet & un ſiége d'aiſance; peut-être même ſeroit-il à propos de pratiquer une petite garderobe attenant la grande piece des malades, dont le ſervice ſe feroit par l'antichambre, on y placeroit une chaiſe.

percée : une ſeconde garderobe pour mettre le linge ſale ne ſeroit pas moins utile ; il eſt cependant plus à propos de porter ce même linge dans un grenier bien fermant, & l'étendre ſur des cordes, ce ſont des petits ſoins qu'il ne faut pas négliger : on ne peut avoir trop d'attention, quand il s'agit de ſecourir nos ſemblables : ſaiſiſſons cette maxime ; elle eſt empreinte dans les ames bienfaiſantes, le cœur la dicte & la charité l'ordonne.

C'eſt ici le moment de parler d'une chapelle, ou au moins d'un oratoire.

Une chapelle eſt néceſſaire dans une maiſon conſidérable, pour que les devoirs de la religion y ſoient remplis en toute circonſtance, & que les Maîtres y donnent le bon exemple. Si par des raiſons particulieres on ne peut en avoir, on y ſuppléera par un oratoire. Nous en avons parlé lorſqu'il a été queſtion du palais d'un Prélat. Nous nous renfermerons donc dans les mêmes idées, & nous obſerverons que ce lieu doit inſpirer le recueillement, & porter au reſpect le plus profond. Les formes ſéveres, les ceintres ſurbaiſſés, les plafonds un peu bas, les profils

peu abondans en moulure, des demi-jours, un autel en tombeau, un tableau bien peint, placé dans un renfoncement, & éclairé par des jours provenans de baies dont on n'appercevroit pas les ouvertures, contribueroit à cette précieuſe illuſion. Ces moyens prennent leur ſource dans les regles ſavantes de la perſpective, leur application dépend du génie & du goût. Eſt-elle bien ſaiſie ? les ſenſations ſont en mouvement, elles produiſent les effets qu'on a droit d'en attendre ; un tel lieu ouvert à de certaines heures excite la piété, y entraîne. Quoi de plus intéreſſans pour le bon ordre ?

Si l'architecture produit ces avantages réunie à la peinture & à la ſculpture, elle forme une magie qui agit ſur l'ame, de maniere à lui faire éprouver des ſentimens, des impreſſions, & particuliérement ces ſenſations tendres que l'on ſavoure avec tant de délices.

On reconnoît le véritable Artiſte à la maniere dont il ſaiſit les objets ; ſon habileté, ſon adreſſe, ſa prudence ſe font connoître en mettant toutes choſes en leur place, & en les traitant ſuivant leur caractere.

En effet, la juſte convenance doit toujours le guider ; c'eſt un principe dont il ne peut s'écarter, c'eſt la baſe de ſes ſuccès & le but de cet ouvrage.

Les baſſe-cours, les écuries mêmes ont un genre qui leur eſt propre : voyons à le ſaiſir, à le développer.

L'aſpect du ciel, les jours, les dimenſions, rien n'eſt indifférent, chacune de ces parties a ſon effet. La commodité, la communication aiſée, la diſtribution, le développement même de chaque objet doit nous occuper. L'Architecte chargé de veiller au bon ordre, doit ſaiſir d'un ſeul coup-d'œil l'enſemble de ſes opérations. Il ne doit négliger, en aucune maniere, l'harmonie relative au caractere, ainſi que l'uſage de l'endroit qu'il veut traiter ; les baſſe-cours & leurs acceſſoires en ſont ſuſceptibles, comme toutes les autres parties des édifices. Entrons dans les détails.

BASSE-COURS.

Des Ecuries & des Remiſes.

L'ASPECT des écuries doit être au Levant, & celui des remiſes au Nord. Cette obſervation eſt d'autant plus utile, qu'à toute autre expoſition les chevaux maigriſſent, & ſurtout au Midi. A l'égard des remiſes, on ſent combien le Nord leur eſt précieux, puiſque par ce moyen elles n'ont jamais de ſoleil; les voitures y ſont mieux placées, & non-ſujettes au hâle qui néceſſairement les fait fendre ou gercer.

Les baſſe-cours en général doivent être dominées par le Nord: il faut que leur ſituation ſoit telle que le ſervice groſſier s'en faſſe par la rue; il convient auſſi que les eaux s'écoulent ſans paſſer par la cour de l'Hôtel; il eſt à propos même que la baſſe-cour ſoit éloignée de l'édifice principal à cauſe du bruit & des mauvaiſes odeurs: il eſt cependant eſſentiel qu'il y ait une communication immé-

diate entre la cour principale & la baſſe-cour. La porte de ſervice dont nous avons parlé ne doit s'ouvrir que par occaſion, & la clef en doit être chez l'Ecuyer ou chez la perſonne chargée de veiller au bon ordre.

Tous ces endroits, ainſi que les remiſes, ſeront avec pavés refendus en deux; quant aux baſſe-cours elles ſeront en gros pavés. Il eſt à propos de pratiquer dans ces mêmes baſſe-cours pluſieurs auges en pierres & des robinets pour y donner de l'eau, on n'en ſauroit trop avoir, c'eſt à force de laver qu'on entretient la propreté.

Juſqu'ici on a négligé dans nos hôtels de conſtruire des abreuvoirs, ce qui ſeroit cependant un grand avantage, on pourroit tous les jours y faire paſſer les chevaux: dans le cas d'incendie, ce ſeroit une reſſource des plus précieuſes.

L'exécution n'en ſeroit pas plus difficile que le projet en eſt ſimple.

En effet, on raſſembleroit toutes les eaux propres des combles; on feroit uſage même de celles de la grande cour, ſi toutefois les niveaux de pente le permettoient. Cet abreuvoir auroit tous les avantages, s'il étoit arrangé &

conſtruit de maniere qu'on pût le vuider de fond, ainſi qu'un baſſin. Dans ce cas en le conſtruiſant arrangez-vous de maniere que le terrein ſoit élevé de cinq pieds, au moins, au-deſſus du niveau du ruiſſeau de la rue; alors on aura quatre pieds à quatre pieds & demi d'eau, & par une bonde ou même par un robinet placé à propos on ſe débarraſſe des eaux quand on veut. Si on craint trop d'abondance dans de certains orages, on pratique des trop pleins, il eſt aiſé de répondre à toutes les objections; avec un peu d'intelligence & quelque connoiſſance de l'hidraulique, on en vient à bout; la ſeule difficulté, c'eſt l'étendue du terrein qui manque le plus ſouvent. On peut obſerver cependant qu'un abreuvoir de quatre toiſes ſur cinq peut ſuffire pour laver & nétoyer un très-grand nombre de chevaux. D'ailleurs peut-on avoir trop d'eau dans les maiſons un peu étendues? Un réſervoir de cette eſpece, qui n'eſt ſuſceptible d'aucun entretien, ſeroit un vrai tréſor. Une pompe à cheval deviendroit peut-être néceſſaire pour obvier aux tems de ſéchereſſe, la dépenſe mérite peu d'at-

tention, ſur-tout pour une maiſon conſidérable, & elle eſt peu de conſéquence en raiſon des avantages.

Ecuries.

Il doit y avoir quatre écuries plus ou moins grandes, ſuivant le nombre de chevaux qu'on peut avoir à loger.

La premiere eſt pour les chevaux de carroſſe ; la ſeconde pour ceux de main ; la troiſieme moins grande eſt pour les malades, & la quatrieme eſt deſtinée pour les chevaux étrangers, tels que ceux des Concierges des châteaux, des Fermiers, ceux des amis qui peuvent venir diner ou ſouper. Cet uſage devient de plus en plus néceſſaire par l'étendue de la capitale & les diſtances des différens quartiers. Comme on ne peut connoître ſi les chevaux étrangers ſont ſains ou malades, il eſt bon qu'ils ſoient à part, un Ecuyer prudent ne le ſouffre pas autrement.

On peut faire des écuries de quatre façons, c'eſt l'emplacement qui décide; il y en a de ſimples, de doubles, de triples & de quadruples.

Les doubles ſont celles qui ſont le plus en uſage, & en effet les plus commodes pour le ſervice; elles ſont auſſi les plus agréables; d'un coup-d'œil on s'apperçoit de ce qui s'y paſſe.

Une écurie ſimple doit avoir douze pieds environ de largeur dans œuvre; une écurie double doit en avoir au moins vingt-deux, & quand ces écuries ont une certaine longueur, on leur en donne juſqu'à trente & quelquefois plus: la triple doit avoir trente pieds & la quadruple quarante. Dans ces meſures nous parlons des moindres largeurs, le plus ne fera que mieux. On conçoit que, dans les deux dernieres eſpeces, il faut que les planchers ſoient portés ſur des poutres ſoutenues pour l'ordinaire par des poteaux ou des colonnes, & dont une partie des hauteurs ſoit effacée par les rateliers & les mangeoires.

Les écuries voûtées ſont les meilleures: dans tous les cas il convient qu'elles aient une belle hauteur à cauſe de l'haleine des chevaux qui, multipliée par le grand nombre, deviendroit nuiſible; le bois des planchers n'y

réſiſteroit pas long-tems, ſur-tout s'il n'étoit recouvert d'un plafond épais.

Nous ne parlerons que des écuries ſimples & des doubles; les deux autres ne ſe pratiquent pas communément ; elles entraînent des difficultés. Au ſurplus, ce ſont les mêmes regles générales.

Si le jour donne directement ſur les yeux des chevaux, il les rend ombrageux, il faut qu'il les frappe ſur la croupe. A cet effet, dans une écurie ſimple on poſe les auges & le ratelier ſur le mur oppoſé à celui d'où vient le jour. Quant à l'écurie double, comme on eſt forcé de placer les chevaux le long du mur où ſont priſes les baies de croiſées, il eſt eſſentiel que le jour n'en puiſſe partir qu'à dix pieds de haut : alors l'angle que le rayon de lumiere eſt obligé de décrire ne peut frapper que ſur le derriere du cheval, il n'y a plus rien à craindre, le tout eſt dans l'ordre. La porte pour l'ordinaire ſe trouve dans le milieu, ce qui eſt commode pour le ſervice : cependant elle peut être dans un des bouts de cette même partie latérale, & toujours à l'expo-

ſition du Levant, c'eſt le ſeul aſpect favorable; on pourroit, ſi on veut plus de grandeur & de perfection, avoir aux deux bouts des écuries, des portes percées dans le pignon, c'eſt un moyen de faire circuler l'air; mais il faut obſerver que ces portes doivent communiquer chacune à une eſpece de veſtibule, dont l'entrée ſera auſſi au Levant. Ces endroits ou eſpeces de veſtibules doivent être de la largeur des écuries, pour qu'on puiſſe avec aiſance y défaire les harnois, & les dépoſer ſur des broches en bois qui y ſeront ſcellées exprès. Ces portes dans les deux pignons ont encore l'avantage de laiſſer voir, dès l'entrée, l'écurie dans toute ſa longueur, c'eſt l'aſpect le plus agréable. On ſe plaît en effet à voir le bon ordre, le bel arrangement & la grande propreté; il eſt rare que ces qualités ne ſe rencontrent pas dans ces lieux, ſur-tout ſi un Ecuyer y donne ſes ſoins. La plupart ſont d'anciens militaires, ils connoiſſent la diſcipline.

A dix pieds de diſtance des murs, de chaque côté, il y aura un ruiſſeau, & au milieu une chauſſée, de façon que les perſonnes

ſonnes qui viſitent ces endroits puiſſent toujours avoir les pieds ſecs, & y marcher commodément. On remplira cet objet, en donnant plus de largeur que ne le preſcrit la néceſſité indiſpenſable.

La pente du pavé depuis le mur juſqu'au ruiſſeau eſt de deux pouces par toiſe : bien des Ecuyers font ſupprimer le pavé depuis la rangée qui forme le ruiſſeau juſqu'au mur, ils font battre cette partie en ſalpêtre, & alors on met cinq pouces de pente ſur la totalité des dix pieds ; il faut très-peu de pente au ruiſſeau, un demi pouce ſuffit par toiſe, autrement le revers où ſe placent les chevaux deviendroit défectueux, puiſqu'il les empêcheroit de ſe tenir droits ſur leurs pieds. Il n'y a pas d'animal plus ſuſceptible de contracter une mauvaiſe habitude. Au ſurplus, toute la longueur de l'écurie ſe ſubdiviſe en deux pour la pente, moitié ſe prend du côté du Midi, & moitié du côté du Nord, ce qui doit être, ſuivant la poſition que nous avons donnée, ſur vingt-cinq toiſes de longueur un objet de ſix pouces un quart en pente de chaque côté. Il faut y faire at-

tention lors de la poſe des mangeoires & des rateliers, ſur-tout dans ces grandes longueurs qui, à la vérité, ſont très-rares quand on a pluſieurs écuries, comme nous en avons fait connoître la néceſſité. On obſervera cependant que, ſi la différence n'étoit que de deux ou trois pouces de pente, il ſeroit inutile d'abandonner le niveau pour les rateliers & les mangeoires. Les mangeoires ſeront faites de platte-forme de trois pouces d'épaiſſeur, & les bordures ſeront garnies de plattes-bandes de fer, afin que les chevaux qui ont des tics ne les détruiſent pas, & que la propreté puiſſe y être conſervée.

La mangeoire doit avoir un pied de profondeur ſur un pied de largeur par le bas, & quinze pouces d'ouverture vers la bordure, dont le deſſus doit être placé à trois pieds & demi du pavé.

Il faut de douze pieds en douze pieds des racineaux pour entretenir ces mêmes mangeoires dans l'épaiſſeur deſquelles ils ſe perdent; ils doivent ſuivre la même inclinaiſon des mangeoires qui y ſont aſſemblées, & on a ſoin de faire par-deſſous un délardement,

& d'abattre les arrêtes afin que les chevaux ne puiſſent pas s'y bleſſer, quelquefois on y pouſſe des ronds entre deux quarrés.

Les rateliers ſont faits avec bâtis de charpente, & avec des roulons de bois de chêne tournés, quelquefois on ſe ſert de bois de cormier, quoique moins beau en apparence, il eſt ſupérieur en qualité. Les rateliers ont trois pieds de haut il faut qu'ils ſoient inclinés dans leur poſe. S'ils ſont trop penchés ils ruinent la criniere des chevaux; s'ils le ſont moins, le foin ſe tire plus difficilement, il y a même des parties que les chevaux ne peuvent avoir. L'Ecuyer décide cette poſe. En général le quart ou au plus le tiers de la hauteur du ratelier doit ſuffire pour le déverſement. Au ſurplus, la traverſe du haut du ratelier doit être à ſept pieds un quart du niveau de l'écurie près la mangeoire.

La pouſſiere qui eſt dans le foin, & qui tombe ſur la criniere des chevaux & lui nuit, avoit fait imaginer de poſer les rateliers preſque à plomb; à cet effet le bas étoit fermé par une trémie, & on garniſſoit de planches à rainures & languettes l'eſpace juſques ſur l'auge,

qu'on plaçoit alors en avant, en l'éloignant du mur d'environ ſix pouces, de façon que toute la pouſſiere tomboit à terre ſans cauſer aucune incommodité. Il régnoit alors un air de propreté qui faiſoit plaiſir : mais l'inconvénient qui en réſultoit a bientôt fait abandonner cette précaution, l'expérience en a fait connoître la néceſſité ; les chevaux maigriſſoient à vue d'œil, il ſembloit qu'on leur refuſoit la nourriture ; on en a long-tems cherché la cauſe, & après l'examen le plus rigide, on a reconnu que cette pouſſiere emportoit avec elle la graine des herbes ; alors le foin qui par lui-même eſt groſſier, manquoit de ſaveur & de ſels propres à entretenir l'embonpoint des chevaux, il n'avoit plus cette premiere qualité, cette vertu eſſentielle ſi propre à leur donner ce luiſant précieux qui annonce leur bon état d'une maniere décidée : auſſi dans nombre d'endroits les Ecuyers attentifs & vigilans ont-ils fait ſupprimer cette invention. C'eſt un ſoin de plus pour le palefrenier ; il eſt obligé d'avoir plus ſouvent le peigne & le morceau de ſerge en main pour entretenir la criniere toujours propre, & ne pas laiſſer ſur la

nuque du col du cheval l'eſpece de craſſe que produit la pouſſiere.

Telle eſt la conſtruction & tels doivent être poſés les rateliers & mangeoires. Paſſons à la diviſion & à la caſe de chaque cheval, obſervons qu'il faut un eſpace plus grand pour un cheval de carroſſe que pour un de ſelle : on donnera quatre pieds pour un de carroſſe, & trois pieds & demi pour un de ſelle ; chaque diviſion doit être marquée par deux poteaux bien arrondis & tournés, avec une boule en tête, ſcellés de quatre pieds hors de terre au-deſſous de la boule ; il y aura deux anneaux de fer pour y fixer un des bouts de la barre qui complette la ſéparation, & tient à un autre anneau qui eſt à la mangeoire. Ces poteaux bien alignés & d'un parfait niveau annoncent l'arrangement & produiſent le coup-d'œil le plus agréable. Dans chaque caſe il doit y avoir trois boucles à la mangeoire pour y attacher le cheval ; à la traverſe d'en-haut & au milieu de chaque caſe, une inſcription portant le nom du cheval : ſi c'eſt moins la curioſité que le bon ordre & la facilité du ſervice qui exigent cette précaution. En effet,

cette étiquette & la ſemblable poſée au-deſſus de la broche où ſont les harnois, préviennent l'erreur & le changement. Un cheval ne peut changer de harnois, il aura toujours la même ſelle, la même bride. On eſt ſûr qu'il eſt bien embouché & qu'il ne peut être bleſſé: d'ailleurs on y trouve une grande facilité pour indiquer au palefrenier les chevaux qu'on veut employer; c'eſt un moyen d'être ſervi promptement. Tout va bien quand il n'y a pas de confuſion. L'ordre, l'harmonie ſont la baſe & le principe de l'Architecture qui ne permet jamais aucune négligence.

Aux deux bouts de ces écuries, il doit y avoir une ſupente pour les palefreniers de garde, les chevaux demandent à être veillés nuit & jour, ſoit parce qu'ils peuvent s'empêtrer, ſoit parce qu'il peut leur prendre un colique, ſoit enfin pour obvier à nombre d'accidens. Ces ſupentes ſeront en forme de tribunes, & pour y monter on pratiquera un eſcalier en échelle de meûnier dans le fond des veſtibules, au derriere d'une cloiſon qui le maſquera; au-deſſous de ce même eſcalier, on placera un

grand coffre à avoine fermé d'une ſerrure ou cadenat ; & par le moyen d'une trémie on y fait paſſer du grenier l'avoine néceſſaire pour la conſommation du jour. C'eſt le ſeul moyen d'éviter bien des abus, & de tenir l'avoine toujours ſeche ; on ne craint pas qu'elle ſoit mouillée dans le tranſport, on eſt à l'abri du vol, enfin le ſervice en eſt plus aiſément rempli.

Ces écuries doivent être éclairées par les deux bouts au moyen des réverberes ; on les allume par-dehors, c'eſt par la ſupente du palefrenier que cela ſe pratique. Dans ce cas, la même lampe éclaire la ſupente & l'écurie. Le plancher ſur lequel eſt placé le lit du palfrenier doit être conſtruit de maniere qu'il n'y ait pas de feu à craindre. Il eſt avantageux qu'il ſoit en brique, par le moyen d'une vouſſure on en viendra à bout ; quatre pieds en font toute la largeur, & le coucher eſt un ſimple matelas qu'on met deſſus ; il ne faut pas que ces ſortes de domeſtiques ſoient renfermés, le ſommeil ou la pareſſe leur feroit négliger de voir ce qui ſe paſſe.

Ecuries des Chevaux de ſelles.

On doit apporter la même attention pour les autres écuries, mais particuliérement pour celles des chevaux de main; ſon étendue eſt fixée par le nombre des chevaux à y placer. On doit ſe reſſouvenir qu'il ſuffit de trois pieds & demi pour la largeur de la caſe d'un cheval de ſelle : au ſurplus ce ſont toutes les mêmes précautions qu'il faut prendre, & les mêmes dimenſions à employer. Nous avons oublié de dire que l'auge doit être diviſée par des planches de droite & de gauche, & de la largeur de chaque caſe; cette précaution eſt d'autant plus néceſſaire, qu'il y a ſouvent de chevaux qui ſe battent pour l'avoine, il y en a de plus gourmands les uns que les autres, & ayant devoré plutôt leur portion, ils ſe jettent ſur celle des voiſins; ce qu'il faut éviter : par-là on fait l'appétit d'un cheval, & on s'apperçoit s'il n'eſt pas malade.

Ecuries des Chevaux étrangers.

Pour l'écurie des chevaux étrangers on peut s'exempter de pluſieurs de ces précautions; on obſervera cependant qu'en général l'auge doit être un peu plus baſſe, ainſi que le ratelier; on y reçoit journellement différens chevaux, & ils n'ont pas tous la même taille, ſouvent même il y en a de forts petits. Il eſt mieux auſſi de paver cette écurie en entier, la propreté s'y entretiendra, on la lavera plus aiſément, c'eſt une loi de néceſſité; on donnera, ſi on le veut, un peu moins d'eſpace pour chaque cheval, ce qui ſe pratique au moyen des boucles qui ſont à la mangeoire, on peut même ſe paſſer des poteaux: mais alors, ſi l'on veut mettre des barres entre chaque cheval, on ſuſpend au plancher un chevron dont les arrêtes ſont abattues, & c'eſt delà d'où partent les différentes cordes qui ſoutiennent un des bouts des barres, l'autre partie étant attachée à l'auge.

Ecuries des Chevaux malades.

On peut ſe contenter des mêmes principes pour l'écurie des chevaux malades ; qu'il y ait de quoi placer cinq à ſix chevaux, cela ſuffit.

Remiſes.

On doit avoir ſoin de placer les remiſes au nord, & de les conſtruire, de ſorte qu'elles puiſſent être diviſées à ne tenir chacune que deux caroſſes, quelques-unes même un ſeul, choſe eſſentielle pour ceux de parade. On donnera ſeize pieds de largeur à une remiſe à deux caroſſes ; celle pour un caroſſe en aura neuf au moins. A l'égard de la profondeur, il faut vingt à vingt-un pieds ; car il ne convient pas de relever le timon : cela gâte le train ; & occaſionne bien des inconvéniens. Eſt-on gêné par le terrein, & veut-on négliger les inconvéniens, quinze pieds de profondeur ſuffiſent pour une remiſe ordinaire.

Chaque remiſe doit être fermée avec de grandes portes pleines, entretenues par barres & écharpes ; on doit même pratiquer un gui-

chet à un des venteaux : c'eſt d'une grande commodité pour la viſite des voitures.

Comme il y a des voitures de moindre valeur, on peut les placer dans des remiſes non fermées; ce qui évite la confuſion des portes, & procure la facilité du ſervice; en effet, on peut avoir alternativement une remiſe fermée & une ouverte; par ce moyen, les guichets ne ſe croiſent point.

Il faut douze pieds de hauteur à une remiſe; les voitures varient; on trouvera dans tous les temps cette dimenſion favorable; dans l'intérieur de la remiſe, on doit placer des guides pour que la voiture ſoit conduite naturellement à la place qui lui eſt deſtinée. Ces guides ſont des bâtis de charpente en triangles iſocelles, dont les angles ſont fixés par des poteaux, & dont celui en tête eſt arrondi, & porte quinze pouces de large; quant à la baſe du triangle, elle doit avoir cinq pieds. On voit par ces dimenſions que, lorſqu'une voiture a pris ſa direction, elle eſt guidée de maniere à ne pouvoir s'écarter, tel mal-adroit que puiſſe être un cocher; la traverſe de derriere qui fait la baſe du triangle, ſert à arrêter les

roues, & empêche que la voiture n'aille frapper contre le mur ; auſſi la lice de derriere doit-elle être à dix-huit pouces du mur de nud à nud.

La hauteur de cette guide eſt de huit pouces en tête, & de ſeize pouces dans le fond. Plus de hauteur briſeroit les marchepieds ; on doit y faire attention, ſouvent on y eſt trompé. Il convient de mettre des bornillons à l'entrée de chaque remiſe, & on leur donnera ſeulement un pied de hauteur, afin que l'eſſieu de la petite roue puiſſe paſſer par-deſſus ; ces bornes ſont néceſſaires, elles commencent à guider, & elles défendent les tableaux des portes des remiſes.

Attenant les écuries, il faut deux endroits, l'un pour mettre les harnois, & l'autre pour les ſelles & brides ; l'expoſition eſt indifférente.

Endroit pour les Harnois.

Cet endroit ſera carrelé & plafonné, autrement il ſeroit trop ſujet à la pouſſiere. La propreté qui doit y regner, exige cette précaution ; il faut que de trois pieds en trois pieds il y ait des broches ſcellées dans les murs,

à ſix pieds & demi au-deſſus du pavé. Ces broches ſont des chevrons de quatre pouces, arrondis par-deſſus, & ſaillans de deux pieds environ des murs ; elles ſervent à accrocher les harnois, & on en met ordinairement deux ſur la même broche. D'après ce principe, les attelages ſont diſtingués ; on met des cloiſons de planches de chaque côté, à peu-près à la même ſaillie que peuvent former les harnois. On y pratique auſſi par le haut un pareil plancher, ſur-tout ſi l'endroit eſt élevé, & on attache par-devant une tringle pour recevoir deux rideaux qui recouvrent le tout. Au-deſſus de la tringle on met une inſcription qui porte le nom de l'équipage.

Les broches que nous avons indiquées dans le veſtibule des écuries ne ſont que proviſoires & momentanées ; elles ſervent quand on ôte les harnois des chevaux, ou lorſqu'on ſe prépare à ſortir ; car l'endroit déſigné doit être fermé ſous clef, & on ne doit y entrer que quand il eſt néceſſaire. Les fenêtres en ſeront grillées, & la porte à deux venteaux bien fermée. S'il étoit poſſible d'y joindre une petite cour dans laquelle il y eut un ap-

penti, on y laveroit à couvert les harnois : dans ce cas il faudroit une auge & un robinet. A côté de la ſéparation de chaque attelage, il convient qu'il y ait une armoire fermante à clef avec pluſieurs tablettes pour y mettre les rubans, les cocardes, &c. afin de prévenir le déſordre. Alors chacun dans ſon département répond des inconvéniens. Dans le milieu de la longueur de cet endroit, il doit y avoir quelques tables de deux pieds de large, cinq à ſix pieds de long, autant d'eſpace entre deux, & elles ſeront ſur des pieds de fer bien ſcellés. On pave quelquefois ces endroits, mais le carreau eſt plus favorable, d'un entretien plus facile, & moins ſujet à la pouſſiere.

Il ſeroit à propos de pratiquer dans cet enſemble un endroit particulier en eſpece de boutique pour le travail du Bourrelier ; une table & quelques tabourets y ſuffiront.

Sellerie.

L'endroit pour les ſelles des chevaux de main ne doit pas être éloigné ; il doit auſſi être carrelé & plafonné ; les croiſées auront des

barreaux de fer par-dehors, & les portes ſeront bien fermées. Dans le pourtour, il faut des armoires de quatre pieds de largeur environ, ouvrant en deux parties. Quelquefois on les met à couliſſes; mais ſi elles ſont plus commodes pour prendre moins de place ſur la piece, d'un autre côté, on eſt privé de l'agrément de tout voir d'un coup d'œil; ces portes peuvent être vitrées pour obliger à la plus grande propreté, & entretenir le bon ordre. Chaque armoire contiendra trois ſelles qui ſeront ſur des eſpeces de pupitres triangulaires inclinés, les brides au-deſſus, ſuſpendues à des broches ou porte-manteaux en bois, & au-deſſous une ou deux tablettes pour les houſſes, les cocardes, les rubans, &c. Le goût & les ſoins d'un Ecuyer attentif s'y feront ſentir; on en peut former des eſpeces de trophées; & pour y contribuer chaque bride ſemblera partir d'un nœud de ruban, au-deſſus ſera écrit le nom du cheval auquel elle eſt deſtinée. On peut varier cette diſtribution, & lui donner une forme intéreſſante par la fierté des maſſes & des contours; le génie & le goût doivent s'y faire connoître.

Au milieu & dans la longueur de la piece il y aura une table pour poſer les ſelles & les brides que l'on voudra ſerrer, ou dont on déſirera ſe ſervir.

La ſellerie eſt plus ou moins grande, ſuivant le beſoin, mais il faut ménager à côté un endroit, pour que deux ou trois ouvriers puiſſent y travailler dans l'occaſion; on s'en ſervira auſſi pour l'endroit des harnois, à moins que l'on n'en veuille un ſéparé; il faut au milieu une table & quelques tabourets : ce lieu ſera carrelé, plafonné, & éclairé par une ou deux croiſées; l'aſpect du jour lui eſt indifférent, & il ſeroit à propos de le ranger en forme de boutique de Sellier; on y verroit plus aiſément ce qui ſe paſſe.

Baſſe-cour des Fumiers.

Attenant les baſſe-cours des écuries & des remiſes, il y a celle des fumiers qui eſt néceſſaire pour la propreté de la premiere, où rien ne doit traîner. Il faut, pour bien faire, que cette baſſe-cour ſoit au nord; à cette expoſition, on pratiquera un grand hangard pour y placer les chariots & les groſſes voitures

tures de campagne. C'eſt dans cette partie, & deſſous ce même hangard, qu'on doit établir le travail pour ferrer quelques chevaux rétifs, ou leur faire des opérations pour leſquelles on eſt obligé de les contenir.

On doit auſſi dans ce même canton avoir une forge & une enclume; à proprement parler, c'eſt une boutique de Maréchal qu'il faudroit avoir.

Dans cette cour, ou plutôt dans une petite enceinte particuliere, on placera les latrines pour les domeſtiques, & on fera attention de les arranger de maniere qu'on ſoit obligé d'y entretenir la propreté. Il faut que ces lieux d'aiſances ſoient ouverts par-devant, qu'il y ait des diviſions de trois pieds en trois pieds, & fermées d'une porte de bois de quatre pieds de haut. Les ſiéges avec trémie, de la largeur d'un pied ſeulement, ſeront formés par une piece de bois arrondi par-devant poſée à ſeize pouces de hauteur, & afin qu'il ne puiſſe arriver aucun accident, on mettra en-dedans du ſiége une barre de fer de treize à quatorze lignes poſée ſur la diagonale, de façon que les ma-

tieres ne puiſſent y ſéjourner. On pardonnera ce détail, l'Architecte ne doit rien négliger.

Au ſurplus, tous ces endroits doivent être en gros pavés, & la ſortie de la baſſe-cour des fumiers ſera ſur la rue; mais, comme nous l'avons déjà dit, on ne s'en ſervira que dans le beſoin; les clefs en ſeront chez le Suiſſe, ou tout autre prépoſé à cet effet, le bon ordre le demande.

C'eſt par cette porte auſſi qu'entreront les voitures de foin, de paille & autres qui ſeront pour le ſervice des baſſe-cours; car, encore une fois, on doit apporter tout le ſoin poſſible pour que la cour principale n'ait aucun embarras. On obſervera encore que les eaux des baſſe-cours, des cuiſines, des écuries, & des remiſes même, paſſent au-dehors ſans la parcourir, & il vaudroit mieux pratiquer dans ces baſſe-cours des puiſards, que d'admettre l'incommodité des eaux dans la cour principale.

Avec les écuries il faut des greniers, & il doit y en avoir de différens pour le foin, pour la paille & pour l'avoine.

Greniers à Foin.

Les greniers à foin doivent être d'une belle étendue ; on les pratique ordinairement dans les combles, & afin de les rendre plus commodes, on a le ſoin de monter les murs de face trois pieds plus haut que le deſſus du plancher. Par le moyen de ce carré on jouit de toute l'étendue, & on évite de détruire & de déranger la couverture. Tous ces greniers ſeront carrelés, & de diſtance en diſtance on pratiquera des lucarnes fermées par des contrevents dans leſquels il y aura un ovale avec un verre : dans le milieu il faut une lucarne principale, avec plancher en faillie pour pouvoir monter le foin. Ce plancher ſera avec appui en fer, de trois pieds de haut, & les deux barreaux d'angle formeront un arc en fer, ſervant à ſupporter la barre à l'extrémité de laquelle ſe trouve la chape & la poulie.

Nous avons dit que l'avoine devoit paſſer par une trémie pour ſe rendre au coffre qui eſt dans l'écurie, ſans être obligé de la ſortir en-dehors : il ſeroit à propos d'en pra-

tiquer une pareille, mais plus grande, pour le foin ; on éviteroit bien des accidens, & le foin ſeroit toujours & plus ſec & plus propre ; ces trémies pourroient être à l'extrémité des veſtibules des écuries, & dans ce cas c'eſt un retranchement qu'on formeroit.

Greniers à Paille.

On obſervera les mêmes choſes pour les greniers à paille.

Greniers à l'Avoine.

Les greniers à l'avoine demandent plus de précaution, il faut qu'ils ſoient à la portée des eſcaliers par leſquels on y monte. Ils ſeront carrelés & lambriſſés ; on aura le ſoin de n'y ſouffrir aucun trou à cauſe des rats & des ſouris. Au ſurplus on pratiquera des lucarnes comme aux autres greniers, elles ſeront fermées avec contrevents garnis d'un carreau de verre. Si on vouloit ſe ſervir d'une lucarne où il y eût un plancher en ſaillie pour monter les ſacs, on formeroit un treuil comme chez les Boulangers.

Logement de l'Ecuyer.

L'appartement de l'Ecuyer ne doit pas être écarté des baſſe-cours, il doit y préſider pour le bon ordre. C'eſt un des premiers Officiers, il lui faut un logement honnête & décent, il doit lui être relatif; ainſi il aura deux antichambres, une ſalle à manger, un ſallon, un cabinet, une chambre à coucher, une cuiſine, & deux ou trois autres pieces pour loger ſes domeſtiques & faire ſes arrangemens particuliers.

A l'égard des meubles, ils doivent être à-peu-près ſemblables à ceux de l'Intendant & du Secrétaire.

Piqueur.

Le Piqueur doit être logé à l'inſtar du ſous-Sécretaire, nous y renvoyons donc : il lui faudroit cependant une piece de plus pour mettre les équipages & les effets précieux dont il eſt chargé.

Il faut encore un grand nombre de chambres pour certains Palefreniers, Valets, Cochers; mais ce ſont toutes pieces diſtinctes,

ſans cheminée, éclairées d'une ſeule croiſée, formant des eſpeces de celluſes dans leſquelles un lit, deux chaiſes & une table font l'emmeublement.

Valet de Chambre Tapiſſier.

Nous avons oublié l'article du Valet-de-chambre Tapiſſier, mais il n'a pas d'endroit fixe, on le place où on peut.

Il lui faut quatre pieces, une antichambre, une piece pour travailler, une chambre à coucher & un cabinet. Toutes ces pieces ſeront carrelées & plafonées. On lui donnera deux cheminées, & dans la néceſſité une ſeule peut ſuffire; dans ce dernier cas on ne pratiqueroit que celle de la chambre à coucher. Toutes les autres pieces ſeroient échauffées par des poëles, & la plaque de la chambre à coucher échaufferoit le cabinet.

Il eſt bon d'obſerver que ce logement doit être voiſin du garde-meuble, cette piece eſt eſſentielle: c'eſt dans cet endroit où on retire tous les vieux meubles, où l'on retrouve ceux de ſaiſon, & où le Valet-de-Chambre Tapiſſier prépare, arrange & fait travailler tous ſes emmeublemens.

Garde-Meuble.

Cet endroit ſera toujours placé à la portée d'un eſcalier aiſé & commode : le Nord eſt ſon expoſition la plus favorable ; il ſera carrelé & plafoné. Il y aura dans le pourtour des murs différens rangs de tablettes ; on placera même d'un côté de grandes armoires bien profondes pour ſerrer tout ce qui eſt étoffes ou meubles ployés, qui ne ſont pas de ſaiſon, mais qui demandent à être conſervés précieuſement. Au milieu on placera une grande table portée ſur des traiteaux de fer, elle ſervira à déployer, frotter & nétoyer les objets qui en auront beſoin.

Il y aura proche cet endroit une ou deux pieces pour y placer les gros meubles, on ne peut apporter trop d'ordre, on doit en faire un état ; chaque meuble y ſera déſigné par ſon nom, ſa qualité, ſes dimenſions & par un numéro ; c'eſt une eſpece d'inventaire. Chaque genre aura ſa claſſe, de ſorte que dans le beſoin on puiſſe trouver dans le moment ce qu'on cherche. Le Valet-de-chambre Tapiſſier aura lui ſeul la clef, puiſque tout lui eſt confié

& qu'il en doit répondre, ſur-tout ſi on lui a donné en compte.

Nous obſerverons encore que tous les Laquais doivent être logés, ils auront chacun une piece ſans cheminée; il ſeroit même dangereux d'y en pratiquer : un lit, une table & deux chaiſes y ſuffiſent. Toutes les clefs en ſeront différentes; mais les ſerrures ſeront faites de maniere qu'il y aura un paſſe-partout général que l'Intendant ſeul aura en ſa poſſeſſion; il eſt eſſentiel d'uſer de cette précaution pour l'ordre & pour les circonſtances imprévues.

Manége.

Avant de quitter les baſſe-cours, ne ſeroit-ce pas le lieu de parler d'un manege ? C'eſt en effet un endroit dont on devroit être curieux, & que nos jeunes Seigneurs ne négligent que trop. Par état ils doivent aimer les chevaux, l'amuſement en eſt noble & l'utilité décidée.

Quelle occaſion pour montrer leur adreſſe & développer leurs graces ! Peut-être le défi des courſes ſeroit-il plus rare; mais un jeune

Seigneur n'auroit-il pas plus de mérite à gagner lui-même la gageure, que de laiſſer remporter cette palme par un Jacquet ſouvent trompeur ? Ne pourroit-on pas d'ailleurs former des défis pour un certain nombre de tours & de détours, en paſſant alternativement par différentes arcades ou entrecolonnemens ? Ce ſeroit une véritable adreſſe ; ce ſeroit une preuve certaine que l'on ſauroit manier un cheval, le dompter & en être le maître. Quelle ſatisfaction que de voir deux jeunes Seigneurs partir enſemble par les côtés oppoſés, & chercher à ſurmonter dans l'eſpace de tems le plus prompt les difficultés qu'ils auroient pu ſe propoſer, & auxquelles auroient préſidé le goût & le jugement ! Quel plaiſir de les appercevoir dans un autre moment le piſtolet à la main tirer une tête de Méduſe, & la percer pluſieurs fois dans la ſuite d'une même courſe ? Les mouvemens variés forment des obſtacles, auſſi les verroit-on avec admiration ſi, à la ſuite de caracoles répétées, ils frappoient un chapeau qu'on leur jetteroit en l'air, & dans le même mouvement, s'ils le ramaſſoient lorſqu'il ſe-

roit à terre ! Combien pourroit-on varier les occaſions d'éprouver leur adreſſe, puiſqu'elle peut fournir les moyens de ſe défendre & de vaincre ſon ennemi ? Ces jeux, ces amuſemens animeroient les feux d'un cœur patriotique. On s'imagineroit voir les dieux tutélaires de la nation s'exerçant pour la défendre.

Les Anciens connoiſſoient bien la valeur de ces nobles exercices : leurs hippodromes offroient la magnificence la plus grande. Quels effets ne devoient pas produire de pareils exercices ! Quelles ſenſations de grandeur & de courage n'excitoient-ils pas dans l'ame ! Ils l'élevoient naturellement à l'héroïſme. Qu'on n'aille pas aſſimiler ces intéreſſans exercices à nos joûtes & à nos anciens tournois, ſuperbes à la vérité, mais dangereux & funeſtes. On en a vu la triſte expérience dans la perſonne de Henri II. Les exercices que nous propoſons ſont ceux qui ſont partie de l'éducation des jeunes Seigneurs, & qui ſont inſéparables de leur état. On ne peut donc trop s'en occuper, & rendre intéreſſans des objets qui concourent à la gloire de la nation. C'eſt peut-être un reproche que

nous aurions à faire à notre ſiecle de donner trop au frivole, & de ne pas aſſez s'occuper de ce qui peut produire l'émulation & former d'excellens militaires; les bons exemples, les principes qu'on reçoit dans la jeuneſſe, développent ſouvent le germe des plus grands talens, des vertus mêmes.

Mais contentons-nous d'obſerver, qu'à la ſuite d'un bel appartement diſpoſé pour un militaire, un manege bien compoſé & deſſiné avec goût ſeroit utile & agréable. On pourroit en terminer heureuſement le point de vue ſur une des allées principales du jardin, en y plaçant ſur un char triomphal attelé de quatre chevaux le dieu Mars, qui ſembleroit vouloir fixer ſa courſe dans l'hippodrome propoſé.

Les colonnes qu'on pourroit employer pour la décoration de ce lieu ſeroient doriques, c'eſt l'ordre du guerrier; ſes proportions nobles & ſéveres lui conviennent.

Cette colonade ſeroit couronnée par l'entablement qui lui appartient, mais ſur-tout par celui à mutules avec les métopes bien quarrés. Au-deſſus il y auroit une belle ba-

luſtrade relative à la proportion & au caractere de l'enſemble.

Peut-être pourroit-on ſupprimer les baſes des colonnes, il ſeroit même de la prudence de le faire pour éviter les accidens, les angles ſaillans ſont dangereux lors des exercices : mais dans ce cas, afin que la colonne eût toujours ſa proportion de hauteur, au lieu de la baſe, on pratiqueroit un tambour plus fort d'un ſixieme que le reſte du fuſt, ce qui feroit une bande ; ces colonnes bandelées dans le reſte de la hauteur, & alternativement comme celles du Palais du Luxembourg, feroient un bel effet, & ſeroient dans le genre qu'on doit admettre pour un pareil lieu.

Tout le deſſus de la partie couverte du manege ſeroit en terraſſe, & feroit pour l'appartement un agrément de plus. On pourroit le décorer de caiſſes d'orangers, de myrthes & de vaſes : le boudoir, le cabinet de toilette ne pourroient-ils pas être diſpoſés de maniere que cet endroit feroit leur jardin ; il ne peut y avoir une ſituation plus heureuſe, Mars & Vénus s'accordent toujours bien. On

obſervera toutefois que l'expoſition des croiſées de ces deux endroits doit être au Levant ; de cet aſpect favorable pour la compoſition on tireroit les plus grands effets, & la partie de la colonade en face des croiſées, tournée en conſéquence du côté de l'Oueſt, ſeroit éclairée pittoreſquement, au moyen des rayons que le Soleil couchant darderoit ſur cette partie. Il produiroit l'aſpect d'une ſcene théâtrale par le contraſte des ombres & de la lumiere. Suppoſons en effet deux rangées de colonnes ; les plus enfoncées ſeront en partie obſcurcies par le plafond, & par l'entablement de celles qui ſont les plus proches de l'arêne ; les premieres au coniraire ſeront éclairées depuis leur chapiteau juſqu'à leur baſe ; la lumiere en ſera adoucie par la rondeur des futs, mais elle ſe réunira en grandes maſſes ſur l'aire de l'intérieur du périſtile qui la réfléchira avec beaucoup d'éclat : elle frappera pleinement & ſans interruption tout l'entablement, & marquera diſtinctement chaque membre ; elle ſe trouvera tellement diſtribuée, que les ombres feront un contraſte d'autant plus précieux que les jours ſeront plus

vifs. Dans un autre moment des rayons affoiblis éclaireront encore les parties latérales, quand la partie ſupérieure ſe couvrira de la premiere obſcurité du ſoir. Que de beautés ! que de charmes ! C'eſt ſur de pareils effets que la peinture puiſe les regles ſavantes de perſpective & d'optique qui contribuent à la magie de ſon art. Pourquoi donc un Architecte habile négligeroit-il d'en profiter, ſi la cruelle néceſſité n'y mettoit pas d'obſtacle. En effet un morceau, ſuperbe en lui-même, ſouvent devient froid ; quelle en eſt la cauſe ? C'eſt l'expoſition, c'eſt le défaut de contraſte des ombres & des lumieres ; juſqu'ici peut-être n'y a-t-on pas fait aſſez d'attention. On a ſouvent blâmé certains ouvrages ſans en connoître la raiſon ; on eſt injuſte. L'Artiſte n'eſt pas toujours maître de la ſitu- tion de ſon ſite. La façade de l'édifice de la Monnoie (1) vers la riviere en eſt un exemple bien frappant. Ce morceau heureuſement

(1) Par M. Antoine de l'Académie d'Architecture. La premiere pierre en a été poſée le 30 Avril 1771 au nom du Roi, & au mois de Mars 1775 on y a fait la tranſlation des ouvriers.

conçu, bien compoſé, de la plus grande harmonie, paroît monotone : la réuſſite ne répond pas à ce qu'on pouvoit eſpérer, qu'on y faſſe attention, l'expoſition au Nord en eſt la ſeule cauſe ; en effet point de jeu pour les ombres des corps ſaillans, tout y eſt du même ton.

Jettons les yeux ſur la colonade du Louvre expoſée au Levant, elle fait la preuve de ce que nous avançons. L'effet des jours & des ombres lui donne un relief, dont la grande façade de l'hôtel des Monnoies eſt malheureuſement privée.

Revenons à la colonade de notre manege.

On pourroit mettre des vaſes de pierre, d'une forme agréable & d'une proportion relative à l'ordre, au-deſſus des piédeſtaux qui forment les travées des baluſtres.

Comme dans les parties du milieu on pourroit former des avant-corps, alors on y accoupleroit les colonnes; dans ce cas les piédeſtaux au-deſſus ſeroient couronnés de groupes, de figures, ou de trophées analogues à un manége.

C'eſt ici qu'on doit donner l'eſſor à ſon imagination, pour parvenir au ton de grandeur, de nobleſſe & de magnificence; il faut

que tout concoure au caractere & au genre du lieu, la moindre négligence ſeroit impardonnable.

L'aſpect d'un édifice de ce genre doit inſpirer un ſentiment noble. Le ſon de la trompette anime le guerrier & les chevaux mêmes; le ton, les proportions, l'harmonie de l'Architecture ont le même droit ſur notre ame.

Un manége conçu & exécuté dans ſon vrai genre termineroit de la maniere la plus heureuſe l'appartement d'un jeune Seigneur, dont les exercices doivent faire un des premiers objets d'éducation; ils contribuent à la ſanté, à la force du tempérament, qualités précieuſes, ſur-tout pour un Militaire.

Tel eſt l'enſemble d'un grand & ſuperbe hôtel; tel eſt le caractere que chaque piece doit avoir en ſon particulier, & relativement au genre des perſonnes pour leſquelles elles ſont faites. Dans ſes compoſitions on ne peut donner trop d'harmonie, elle doit être en raiſon de la maſſe; le défaut dans les dimenſions produit un effet déſavantageux par un contraſte qui déplaît & qui dérobe ſouvent

juſqu'à

juſqu'à la reſſemblance des figures. Tout en Architecture a un genre qui lui eſt propre. L'Architecte intelligent doit ſe faire connoître dans les plus petites parties de ſon art.

Dans le ſiecle préſent le faſte eſt pouſſé au point, que nous ſommes obligés de pratiquer dans nos diſtributions beaucoup de pieces dont nos peres n'avoient pas l'idée; elles nous ſont ſuggérées par la volupté, par le luxe, par ce goût rafiné qu'autrefois on ne connoiſſoit pas. De ſimples tablettes, des armoires ſuffiſoient. Nos beſoins s'accroiſſent, l'exemple entraîne; on en ſera convaincu, pour peu que l'on conſidere les édifices nouvellement conſtruits ſur les boulevards, à la chauſſée d'Antin, le long des Champs Eliſées, & dans nombre d'autres endroits de notre capitale. Ce ne ſont pas des maiſons, ce ſont, à proprement parler, des palais, quoique la plupart ne ſoient occupées que par des particuliers. La magnificence s'y trouve jointe à la plus grande aiſance; rien n'y manque, ſoit du côté de la richeſſe, ſoit du côté de l'art. A leur aſpect on eſt étonné: mais l'ame eſt-elle pleinement ſatisfaite? C'eſt la queſtion.

On n'y apperçoit ſouvent que de vaſtes conſtructions où les différens genres, les différens caracteres ſont confondus. Rien de relatif aux perſonnes qui les occupent : on s'apperçoit à chaque pas que l'Artiſte ne s'eſt propoſé aucun but pour la baſe de ſon travail. On y voit des étincelles de goût, & rarement des enſembles bien médités & heureuſement conçus. Ce ſont des éclairs qui ſe perdent dans l'immenſité, & ne laiſſent que l'apparence d'un beau ciel bientôt obſcurci de nuages.

Le genre galant a été le plus ſuivi, & ce genre ne tient pas à beaucoup près le premier rang. Souvent la ſuite d'un appartement manque des rapports néceſſaires entre les différentes parties. Ces pieces n'ont aucune analogie par les caracteres oppoſés qui s'y trouvent. Étoit-il poſſible de faire autrement ? Non. La plupart de ceux qui ont conſtruit, bâtiront au haſard, ſans pouvoir deviner à qui l'habitation ſeroit deſtinée. Il eſt cependant néceſſaire de ſe former une marche, d'avoir une intention fixe. L'appartement d'un Miniſtre n'eſt pas celui qui convient à

une petite maîtreſſe ; celui d'une petite maîtreſſe ne va point à un Magiſtrat, &c. Mais n'entrons pas dans de plus longues diſcuſſions ; le but que nous nous ſommes propoſé eſt de faire connoître l'analogie de l'Architecture avec nos ſenſations. Auſſi, en parlant des diſtributions, nous ſommes-nous attachés à développer le caractere propre des différentes pieces. Nous avons fait ſentir ce que le luxe actuel exige, & la néceſſité d'une progreſſion de richeſſe entre chaque partie d'un même appartement. Nous avons expliqué l'accord des maſſes, les détails, les profils, tout ce qui peut tendre à un bel enſemble, & à conſerver cette harmonie, la baſe du vrai beau qui émeut l'ame & fait naître les ſenſations : mais comme les principes ſont les mêmes que ceux des décorations extérieures, nous y renvoyons.

Ce ſeroit ici le moment de parler des édifices publics, de leurs uſages, des ſenſations qu'ils doivent exciter chacun dans leur genre, & des reſſources qu'il faut employer pour y parvenir. En effet, que n'aurions-nous pas à dire ſur les grands bâtimens qui doivent faire époque

pour l'avenir, & caractériſer le goût du ſiecle en préſentant le génie de la nation ? Mais ce ſeroit un ouvrage d'une trop longue haleine, il eſt à propos d'attendre le ſentiment du public ſur l'eſſai que nous mettons au jour. Si les principes que nous donnons ont le bonheur de plaire, nous nous ferons un devoir d'étendre nos idées, & de continuer l'ouvrage dans ſes différentes parties.

FIN.

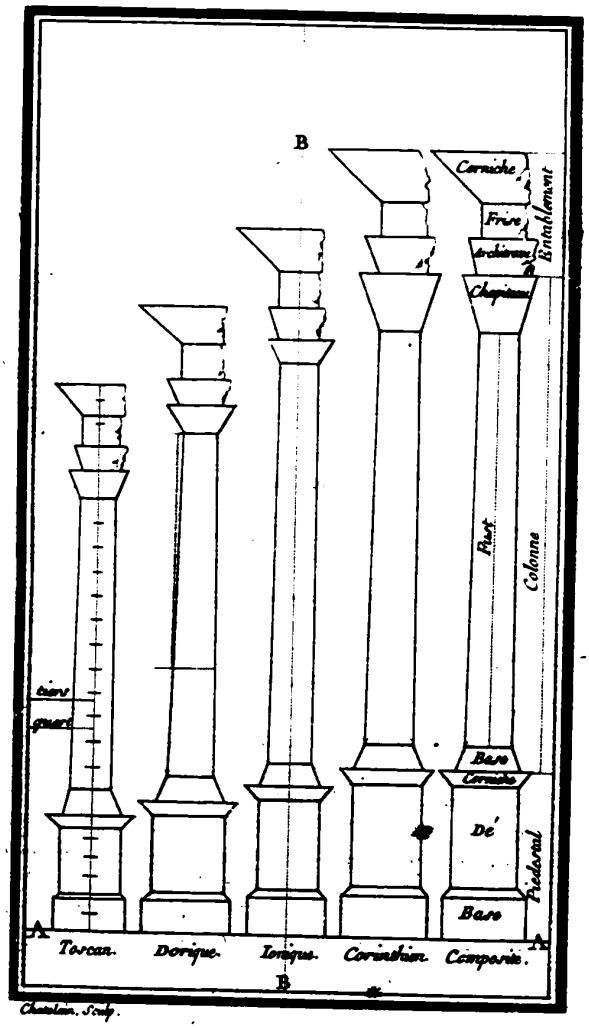
B
Corniche
Frise
Architrave
Entablement
Chapiteau
Fust
Colonne
tiers
quart
Base
Corniche
Dé
Piédestal
Base
A
Toscan.
Dorique.
Ionique.
Corinthien.
Composite.
B
Chastelain. Sculp.

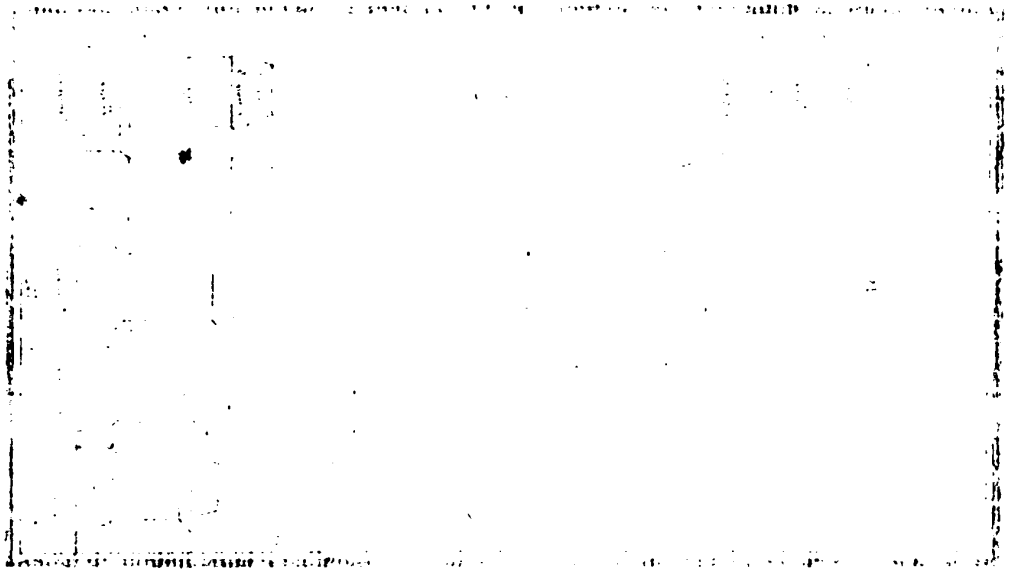

APPROBATION.

J'AI lu par l'ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux un Ouvrage ayant pour titre : *Le Génie de l'Architecture*, ou *Analogie de cet Art avec nos ſenſations*, & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 10 Février 1780.

MAUDUIT.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE ; A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le Sieur LE CAMUS DE MÉZIERES, Architecte, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de ſa compoſition, intitulé : *Le Génie de l'Architecture, ou l'Analogie de cet Art avec nos ſenſations* ; s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege à ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre par tout notre Royaume. Voulons qu'il jouiſſe de l'effet du préſent Privilege, pour lui & ſes hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocede à perſonne ; & ſi cependant il jugeoit à propos d'en faire une ceſſion, l'Acte qui la contiendra ſera enregiſtré en la Chambre Syn-

dicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilege que de la ceſſion ; & alors par le fait ſeul de la ceſſion enregiſtrée, la durée du préſent Privilege ſera réduite à celle de la vie de l'Expoſant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, ſi l'Expoſant décede avant l'expiration deſdites dix années. Le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conſeil du trente Août 1777, portant Réglement ſur la durée des Privileges en Librairie. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi d'imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de celui qui le repréſentera, à peine de ſaiſie & de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de ſix mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la premiere fois ; de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conſeil du trente Août 1777, concernant les contrefaçons. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beau caractere, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du préſent Privilége : qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur HUE DE MIROMENIL, qu'il en ſera enſuite re-

mis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le ſieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMENIL : Le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes hoirs pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris le dix-neuvieme d'Avril, l'an de grace mil ſept cent quatre-vingt, & de notre Regne le ſixieme.

PAR LE ROI EN SON CONSEIL.

LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1202. folio 280, conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilége ; & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires preſcrits par l'article CVIII du Réglement de 1723. A Paris, ce 21 Avril 1780.

A. M. LOTTIN *l'aîné, Syndic.*

Achevé d'imprimer, pour la premiere fois, par
Benoît MORIN, Imprimeur-Libraire,
rue Saint-Jacques, à la Vérité.

A PARIS,

Ce 22 Avril 1780.